



## Programme d'activité Bilan 2021 et Perspectives 2022

[\\*contact@ires.fr](mailto:*contact@ires.fr)



Document adopté par l'Assemblée générale du 23 mars 2022



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
RELATIONS PROFESSIONNELLES .....	5
TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS .....	6
REVENUS .....	8
EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF .....	8
ACTIVITES TRANSVERSALES .....	10

### PARTIE 1 : GROUPES DE TRAVAIL

<b>RELATIONS PROFESSIONNELLES .....</b>	<b>13</b>
1. DYNAMIQUES DES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN FRANCE APRES LES REFORMES DE 2017 .....	14
2. LES SYSTEMES DE RELATIONS PROFESSIONNELLES EUROPEENS .....	18
3. LES ACTEURS COLLECTIFS : CRISE OU RENOUVEAU ? .....	20
4. DIVERS .....	23
PUBLICATIONS .....	23
ARTICLES .....	24
<b>TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS.....</b>	<b>25</b>
INTRODUCTION.....	25
1. LA FRAGMENTATION DU TRAVAIL ET SES EFFETS SUR L'ACTION COLLECTIVE .....	26
2. ACCOMPAGNER L'EXPERIENCE ET LA (RE)CONSTRUCTION D'UN PARCOURS .....	27
3. LA CONTRIBUTION DU CHAMP ASSOCIATIF AUX POLITIQUES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.....	29
4. QUELLES ARTICULATIONS ENTRE PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI, ET PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ?.....	30
5. ÉCLAIRAGES HISTORIQUES.....	32
6. DIVERS .....	34
PUBLICATIONS .....	35
<b>REVENUS .....</b>	<b>37</b>
1. SALAIRES, NEGOCIATION ET STRATEGIES D'ACTEURS .....	39
2. PROTECTION SOCIALE .....	42
3. FORMATION, DISTRIBUTION ET EVOLUTION DES REVENUS, ET AUTRES SUJETS DIVERS.....	52
PUBLICATIONS .....	54
<b>EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF .....</b>	<b>57</b>
1. LES STRATEGIES DES GROUPES INDUSTRIELS, L'EMPLOI ET LE SYSTEME PRODUCTIF NATIONAL,.....	58
2. LES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL LIEES AU NUMERIQUE .....	59
3. SEGMENTATION DU MARCHE DU TRAVAIL : SENIORS, FEMMES, TRAVAILLEURS NON-PERMANENTS .....	67
4. CARE ET SYSTEME D'AIDE A L'AUTONOMIE .....	70
5. TRANSITION ECOLOGIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE .....	70
PUBLICATIONS .....	71

<b>PARTIE 2 : ACTIVITÉS TRANSVERSALES &amp; EDITORIALES</b>	
<b>ANALYSE DE L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE INTERNATIONALE .....</b>	<b>73</b>
<b>LA CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES .....</b>	<b>75</b>
CHRONIQUE N° 173.....	75
CHRONIQUE N° 174.....	75
CHRONIQUE N° 175.....	75
CHRONIQUE N° 176, N° SPECIAL « QUELS AJUSTEMENTS FACE A L'IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA CRISE SANITAIRE ? » .....	76
<b>LA REVUE DE L'IRES.....</b>	<b>77</b>
REVUE N° 103-104 : « ASSURANCE SANTE : AUX FRONTIERES DU PUBLIC ET DU PRIVE ».....	77
REVUE N° 105 (A PARAITRE).....	78
<b>SITE ET COMMUNICATION NUMERIQUE .....</b>	<b>79</b>
NEWSLETTER ET COMMUNIQUE DE PRESSE.....	79
SITE INTERNET : VERS UN RENOUVEAU .....	79
ÉCLAIRAGES.....	79
RESEAUX SOCIAUX.....	79
DIFFUSION DES SEMINAIRES EN VERSION AUDIO .....	80
VIDEOS IRES .....	80
VIDEOS XERFI.....	80
<b>SEMINAIRES DE L'IRES.....</b>	<b>81</b>
LE « SEMINAIRE INTERNATIONAL » DE L'IRES EN 2021 .....	81
LES « ENTRETIENS DE L'IRES » DE 2021 .....	82
AUTRES SEMINAIRES 2021 .....	82
PROGRAMMATION 2022 : ENTRETIENS DE L'IRES ET LES 40 ANS DE L'IRES.....	82
<b>CENTRE DE DOCUMENTATION .....</b>	<b>83</b>
<b>CONVENTIONS DE RECHERCHES EN COURS .....</b>	<b>85</b>
<b>INTERVENTIONS DE L'EQUIPE DE RECHERCHE EN 2021 .....</b>	<b>87</b>
<b>L'EQUIPE DE L'IRES EN JANVIER 2022.....</b>	<b>97</b>
TABLE DES MATIERES DETAILLEE .....	99

# Introduction

---

Ce document présente le bilan de l'année 2021 et les perspectives de l'année 2022 des quatre groupes de travail (Relations professionnelles, Travail, Revenus, Emplois) et des activités transversales (Publications, Site internet, Documentation et Séminaires).

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de Covid-19. Certaines activités de recherche ont pris du retard par rapport aux prévisions initiales du programme de travail 2020-2021, mais dans une bien moindre mesure que l'année précédente. Malgré un contexte de travail compliqué, l'activité est restée très intense.

Comme l'an dernier, plusieurs publications témoignent de la mobilisation de l'équipe autour des conséquences économiques, sociales et politiques de la pandémie. Ainsi, après la publication de la Chronique internationale spéciale 2020 qui a porté explicitement sur la mobilisation sanitaire des États et de l'UE face à la première vague, la publication en janvier 2022 du numéro spécial porte sur les mesures inédites mises en place pour face à l'impact économique et social.

Dans le même temps, les quatre groupes de travail ont poursuivi les chantiers ouverts depuis plusieurs années sur les thèmes d'intérêt pour les organisations syndicales.

## Relations professionnelles

Les activités de recherche du groupe relations professionnelles se sont poursuivies afin de mettre en œuvre le programme de travail 2020. De nouveaux projets ont également pu voir le jour, développant de nouvelles perspectives de recherches pour appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les effets des récentes réformes, dans une donne redistribuée par les crises sanitaire, économique et sociale.

Les travaux ont notamment porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France après les changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés initiés par les ordonnances de 2017. Deux projets, entamés en 2019, analysent la mise en place des nouveaux Comités sociaux et économiques. Le premier, achevé et mené avec les cabinets d'expertise Syndex et Orseu, ainsi que l'université de Rennes I, analyse, dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances, le fonctionnement des nouveaux CSE (moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu-es) et les modalités de prise en charge de leurs attributions. Le second se concentre sur le secteur des transports publics urbains.

Les ordonnances de 2017 ont également accentué la décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, prolongeant ainsi un mouvement entamé depuis les années 1990. Ceci pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche est au cœur de la recherche menée avec le groupe « Revenus » de l'Ires et le cabinet Orseu et qui a fait l'objet d'un rapport pour la Dares. La montée de la négociation d'entreprise se retrouve dans l'ensemble des pays européens. Un projet en cours, basé sur la comparaison internationale et financé par la Commission

européenne, porte sur les conséquences de cette décentralisation à l'échelle de l'entreprise en se centrant sur les stratégies des représentants des salariés.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à comprendre les modalités de l'action syndicale et les processus complexes d'engagement des travailleuses et des travailleurs dans le syndicalisme. Deux secteurs sont privilégiés : les activités liées au Care, plus particulièrement les EHPAD, et les activités des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

## **Travail et sécurisation des parcours**

Les travaux sur les conditions dans lesquelles peuvent se construire des parcours d'insertion et des parcours professionnels malmenés par les fonctionnements du marché du travail. Un focus y est apporté sur la contribution spécifique du champ associatif aux politiques d'insertion sociale et professionnelle se poursuivent. La question de l'articulation entre modalités de sécurisation des parcours et modalités d'accompagnement des entreprises et des mutations économiques est également investie. Par ailleurs, des travaux sont engagés sur les diverses formes de fragmentation du monde du travail et leurs effets. Enfin, les travaux historiques se sont prolongés, sur les activités sociales de la Poste comme sur la place du principe d'obligation dans le champ de la protection sociale.

Les recherches sur la fragmentation du monde du travail et ses impacts sur le travail s'intéresseront en particulier aux effets de déstructuration des organisations du travail et des capacités d'action collective des travailleurs, ainsi qu'aux conséquences sur le sens au travail, les protections individuelles et les enjeux syndicaux.

Les travaux relatifs à l'insertion et l'accompagnement sur le marché du travail creusent la question de la participation effective des personnes aux conditions qui leur sont offertes. Une hypothèse traverse l'ensemble de ces travaux : l'évolution des capacités et de la situation des personnes en insertion professionnelle suppose que celles-ci « prennent part » à leur environnement, contribuent autrement dit à la formation de leurs propres capacités, en se livrant à des activités que l'on pourrait qualifier au sens large « d'éducatives ». Il est de la responsabilité des environnements et des structures de leur en offrir l'opportunité. Cette perspective est travaillée à travers plusieurs catégories : celle de l'engagement et celle de l'expérience. Les travaux sur les innovations dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, tout d'abord, se centrent sur les formes de participation des salariés en insertion aux instances du dialogue social et de la gouvernance associative, et leurs effets sur leurs trajectoires socio-professionnelles. La place et l'engagement des jeunes y sont plus particulièrement questionnés. Les travaux sur « l'expérience accompagnée », de leur côté, s'intéressent aux conditions dans lesquelles l'accompagnement peut soutenir le déploiement d'une expérience : la capacité de la personne à retrouver prise sur son parcours, et le développement de son projet ou de son « offre de travail ». Les bénéfices pour les personnes d'une approche expérientielle de l'accompagnement tiennent précisément à cette articulation. Accompagner suppose alors sans doute de prêter une attention soutenue à tous les types

de situations susceptibles de se présenter dans un parcours d'accès à l'emploi ou à la création d'activité, pour que celles-ci puissent effectivement organiser des expériences de qualité.

La mobilisation de la notion d'expérience concerne également les travaux qui s'intéressent aux modalités d'articulation entre accompagnement vers l'emploi et accompagnement des employeurs (ou des mutations économiques). C'est alors deux expériences qu'il s'agit d'accompagner : celle d'une personne en recherche d'emploi et celle d'un employeur souvent démuné en matière de gestion de ses processus de recrutement. Certaines pratiques d'accompagnement s'y attachent : une enquête est engagée sur ces pratiques. Dans une perspective voisine, enfin, on peut se demander si les soutiens aux entreprises d'un territoire, apportés dans le cadre de la revitalisation des bassins d'emploi, ne gagneraient pas à travailler davantage une autre articulation, entre le soutien apporté à la capacité des entreprises à développer leurs activités (une capacité d'entrepreneur), et le soutien apporté à leur capacité à créer des emplois durables (une capacité d'employeur).

Pour finir, un ensemble de travaux de nature historique se sont poursuivis. La recherche sur l'histoire des activités sociales de la Poste entre 1931 et 1991 s'est achevée. Celle-ci examine dans une perspective d'histoire économique les moyens financiers du service social ainsi que ses modalités de gestion et de consultation, et cerné les différentes étapes du modèle social des PTT entre 1931 et 1991. Distincte de celles des activités sociales d'EDF ou de la SNCF, leur histoire a permis de qualifier ce modèle de politique d'emploi s'agissant d'une administration, ainsi que de mieux comprendre l'importance des transferts sociaux opérés indirectement par la fonction publique. Le projet d'une histoire des organisations syndicales de l'INSEE, engagé à leur propre demande, doit faire l'objet d'une étude préalable de faisabilité. Enfin, les travaux engagés sur le principe d'*obligation* comme corollaire de l'instauration d'une solidarité *nationale*, s'étendent désormais, au-delà du seul champ de la santé, à la protection sociale en général. Une attention particulière est portée aux débats qui ont eu cours dans l'immédiat après-guerre et dans les décennies suivantes, pour comprendre le devenir progressif de ce principe dans un contexte où l'invocation de la liberté individuelle, du « c'est mon choix », semble connaître une irrésistible progression.

## Revenus

Les travaux menés sur les revenus éclairent les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités.

Le premier axe, sur la formation des salaires et autres formes de rémunération, constitue un premier niveau qui conditionne la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Plusieurs travaux portent sur la négociation collective où se posent des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un projet achevé en 2021 met à jour une diversité des formes d'articulation entre négociation d'entreprise et de branche dans la définition des normes d'emploi et de travail et ce, contrairement au schéma linéaire d'un déplacement de la branche vers l'entreprise promu par le législateur depuis une quarantaine d'années et en particulier par les ordonnances de 2017. Cette diversité dépend tout à la fois des modèles économiques et productifs des entreprises, de la nature des relations sociales en leur sein, des stratégies d'acteurs poursuivies à différents niveaux, etc. Les répercussions de la crise sanitaire sur l'emploi ont incité à réactiver un projet portant sur les négociations des ajustements de l'emploi et des salaires durant la crise économique de 2008. Une analyse par enquête de terrains montrait que les périodes de crise sont propices aux négociations de concessions, avec des effets de fragilisation de la relation d'emploi qui s'avèrent parfois durables. Ce constat interroge les leviers possibles pour défendre l'emploi face à la crise de Covid-19.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, plus généralement, l'ensemble des politiques sociales de transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature.

Les travaux menés dans le cadre d'un projet ANR (Agence Nationale pour la Recherche) en collaboration avec d'autres chercheurs, sur la construction d'un marché du risque santé ont fait l'objet de nouvelles valorisations. Il s'agissait notamment d'analyser les usages par les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé. Le projet a analysé la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. Après des valorisations des premiers résultats en 2019 et 2020, un numéro spécial de la *Revue de l'IREC* est paru sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Ses apports sont particulièrement éclairants à l'aune des débats autour d'une « Grande Sécu » ou d'un 100 % sécu.

Autour de la question de la prise en charge de la dépendance à domicile, une nouvelle recherche a été entreprise cette année afin d'analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap, dans le contexte d'une offre institutionnelle déficitaire dans de nombreux territoires et de conditions de travail souvent précaires pour les professionnels de l'aide à domicile. Les mécanismes individuels et collectifs qui déterminent la construction des



systèmes d'aide sont étudiés à l'aune de la catégorie de "qualité du soin" qui est au cœur des représentations, des pratiques et des trajectoires des différents acteurs sociaux. La recherche croise le point de vue et le vécu des protagonistes de la relation d'aide, à savoir les personnes en situation de dépendance, les proches qui constituent souvent le premier soutien et les professionnels de l'aide. Il s'agit de mieux comprendre les arbitrages opérés par ces différents types d'acteur face à l'impératif de qualité du soin à donner ou recevoir, et de conciliation avec la vie personnelle et professionnelle. Cette microanalyse des trajectoires et expériences croisées dans la relation d'aide s'articule à une étude des contextes d'action publique qui déterminent, en partie, les catégories et les logiques d'action des individus. Ce faisant, elle met au jour les mécanismes de production des inégalités sociales et de genre dans le travail de care et les enjeux de reconnaissance sociale et professionnelle.

Pour l'Agence d'objectifs CFE-CGC, l'IRES a réalisé une étude sur le financement de la protection sociale et la notion de contributivité. Ce rapport est composé de plusieurs contributions dont les approches sont économiques, historiques, socio-politiques et/ou juridiques et sont illustrées ou portent sur des divers secteurs de la protection sociale (retraites, assurance chômage, prestations familiales). Un des résultats est que la notion de contributivité, très fortement mobilisée dans les débats sur le financement et les réformes de la protection sociale, est loin d'être univoque : ses acceptions et ses usages sont variés et les implications qui en sont faites au regard du financement ne vont pas de soi. Une valorisation dans la *Revue de l'IRES*, augmentée de contributions d'autres chercheurs sur le même thème est envisagée pour l'année 2022.

D'autres sujets sur l'axe « Protection sociale » ont fait l'objet de travaux : sur les politiques publiques en direction des familles et notamment sur les dispositifs visant à une meilleure articulation entre activité professionnelle et charges familiales ; sur les retraites avec notamment un développement sur la notion de pensions « adéquates » pour toutes les personnes quel que soit leur statut d'emploi ; ou encore sur de la question de l'accès à la protection sociale des personnes étrangères revisitée dans une perspective historique longue.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages.

Dans ce cadre, une analyse des conséquences de la hausse du coût du logement sur les 35 dernières années pour les propriétaires comme pour les locataires montre en particulier l'accroissement des inégalités de revenus et de conditions de vie. En effet, la hausse du coût du logement a très fortement accru les profits des propriétaires bailleurs d'une part, et concomitamment, les taux d'effort, les dépenses contraintes et les difficultés de logement des ménages locataires d'autre part.

D'autres travaux se sont poursuivis, autour des seuils de richesse (deux articles à paraître dans La Revue de l'IRES), sur les « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, ou encore sur les politiques publiques en Argentine.

## Emploi et système productif

Les travaux se sont poursuivis sur les principaux champs investis par le groupe depuis plusieurs années maintenant.

Les recherches sur les stratégies des groupes industriels et le système productif s'articulent autour de deux secteurs : la pharmacie et les télécommunications. Cette recherche a pour objectif de faire le point sur la densification du tissu industriel en France et sur son impact en termes d'emploi. Pour cela, l'analyse des chaînes mondiales de valeur sera menée sur les grands groupes français et étrangers présents en France et sur ses conséquences dans la localisation des sites de production. Le bilan des stratégies de R&D de ces groupes et du soutien des pouvoirs publics à cette R&D permettra aussi d'examiner le dispositif du crédit d'impôt recherche. Enfin, une revue de littérature sur les politiques industrielles en France fera le point sur leurs spécificités et leurs efficacités en termes d'emploi.

L'analyse des transformations du travail liées au numérique, via les activités du réseau Sharers and Workers (IRES et ASTREES), s'est poursuivie dans plusieurs directions : accompagnement de collectifs et d'initiatives de représentation de travailleurs de plateformes dans le cadre du projet européen DigitalPlatformObservatory avec la Confédération Européenne des syndicats (qui a donné lieu à la publication d'une boîte à outils et perdurera via le site internet dédié), accompagnement, dans le cadre du FACT "travail et communs" des expérimentations menées au sein de six structures explorant et expérimentant de nouvelles formes d'organisation du travail mettant au centre de leur préoccupation les "communs du travail". Un projet de recherche pour la DARES a été finalisé, sur les intermédiaires BtoB du travail, en collaboration avec Paris Saclay et TelecomParisTech. L'année 2021 a aussi été celle du lancement de deux nouveaux projets européens : l'un avec la CFE-CGC sur Intelligence Artificielle et le dialogue social (SecoIA Deal), l'autre avec la Fondation Brodolini (prolongement du projet Don't GIG UP !). Un nouveau cycle d'événement Sharers Workers a été lancé, autour des enjeux du web "le web post plateformes", en collaboration notamment avec CAP Digital.

Les autres thématiques restent au cœur des investissements et des perspectives de travail du groupe. Sur l'emploi des seniors, différentes valorisations ont porté sur les dynamiques territoriales et les politiques publiques sur l'emploi des seniors. L'analyse des parcours et des conditions de travail des femmes seniors a fait l'objet de différentes valorisations cette année et sera approfondie en 2022 via les données de panel de l'enquête « conditions de travail ». En ce qui concerne la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, l'année 2021 fut consacrée à la finalisation de la rédaction de la thèse *Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe. L'importance croissante des travailleurs non permanents*. Cette thèse devrait être soutenue en 2022 et diverses valorisations suivront. Les travaux sur les inégalités hommes-femmes se sont poursuivis dans le cadre du Séminaire Égalité, Genre, Institutions et Politiques (SEGIPP) qui a repris son activité.

Les travaux de collaboration avec d'autres groupes de l'IRES (notamment le groupe relations professionnelles et le groupe « Revenus ») ont continué via des recherches sur les aidants et les effets du confinement, les stratégies syndicales et les conditions de

travail dans les Ehpad ainsi que le projet Trajex sur les trajectoires et les expériences croisées des systèmes d'aide au domicile.

Enfin, sur un autre registre, une recherche sur la transition écologique, économique et sociale et son impact sur l'emploi démarre. Elle vise à explorer les mécanismes et les pratiques qui conduisent à l'émergence, la reconfiguration/ou le développement des métiers, emplois et formations dans les activités du réemploi, de la réutilisation et de la réparation.

## **Activités transversales**

L'année 2021 a été riche en publications et en activités transversales.

Elle est marquée par la parution de 4 numéros de la *Chronique internationale de l'IRES* : 3 numéros variés, et un numéro spécial consacré aux mesures adoptées par les États face à l'impact économique et social pour faire face à la crise sanitaire. Ce numéro coordonné par Odile Chagny et Frédéric Lerais comporte 9 articles. La crise sanitaire liée au Covid-19 a en effet incité l'équipe de l'Ires à consacrer de nouveau son numéro spécial à cette actualité.

Au cours de l'année 2021, un numéro spécial double de la Revue de l'Ires est paru. Un numéro *Varia* est en cours de finalisation pour une publication au début de l'année 2022. Le numéro spécial double a pour thème la construction du marché du risque santé. L'un des axes de ce numéro spécial porte sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Plusieurs articles ont été présentés dans le cadre des *Entretiens de l'IRES* du 3 février 2022, Entretiens qui ont permis de nourrir un débat sur « la grande Sécu » avec les organisations syndicales.

Le numéro en cours (*Varia*) comporte deux articles issus de travaux réalisés dans le cadre de l'Agence d'objectifs sur l'évolution de l'indemnisation du chômage. Les deux autres articles interrogent la définition d'un seuil limite (ou plafond) de revenus.

Le séminaire international a repris un rythme plus régulier grâce au recours à des formats hybrides. Ce développement a permis d'une part d'accroître et diversifier la participation et d'autre part de mettre à disposition les principales interventions sous forme audio sur la chaîne Youtube. Cette action enrichit la mise en place de vidéos pour valoriser les travaux de recherche et les événements organisés par l'Ires.

En matière de communication digitale, l'Ires s'est lancée dans une révision du site et de sa charte graphique. Les principaux points à retenir du futur projet de refonte du site sont : une simplification de l'ergonomie avec un regroupement de certaines rubriques dans les menus, une page d'accueil mettant en avant les contenus de façon plus visuelle ; et un moteur de recherche plus intuitif. L'objectif est que le nouveau site soit prêt à l'occasion des événements consacrés à l'anniversaire des 40 ans de l'Ires.

L'année 2022 est celle des quarante ans de l'Ires. À cette occasion deux événements sont envisagés : le premier, un séminaire scientifique, portera sur les évolutions des thèmes et des méthodes de recherche de l'Ires. Il comportera aussi une dimension prospective. Le second événement interrogera l'usage et la production des recherches des organisations

syndicales avec l'ensemble des responsables des organisations syndicales. Des travaux d'archives, réalisés à l'occasion d'un probable déménagement de l'Ires, pourront nourrir l'évolution des thématiques traitées par l'Ires sur longue période.

### Relations professionnelles

---

*K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, C. Nizzoli, C. Vincent*

*Chercheur-es associé-es : J. Freyssinet, J-M. Pernot, U. Rehfeldt, M. Tallard*

Les activités de recherche du groupe relations professionnelles se sont poursuivies afin de mettre en œuvre le programme de travail 2020 en dépit des restrictions liées à la pandémie du coronavirus qui ont émaillé l'année. De nouveaux projets ont également pu voir le jour, développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les effets des récentes réformes, dans une donne redistribuée par les crises sanitaire, économique et sociale.

Les travaux du groupe ont notamment porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France après les changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés initiés par les ordonnances de 2017. Deux projets, entamés en 2019, analysent la mise en place des nouveaux Comités sociaux et économiques. Le premier, achevé et mené avec les cabinets d'expertise Syndex et Orseu, ainsi que l'université de Rennes 1, analyse, dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances, le fonctionnement des nouveaux CSE (moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu-es) et les modalités de prise en charge de leurs attributions. Le second se concentre sur le secteur des transports publics urbains.

Les ordonnances de 2017 ont également accentué la décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, prolongeant ainsi un mouvement entamé depuis les années 1990. Ceci pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche est au cœur de la recherche menée avec le groupe « Revenus » de l'Ires et le cabinet Orseu et qui a fait l'objet d'un rapport pour la Dares. La montée de la négociation d'entreprise se retrouve dans l'ensemble des pays européens. Un projet en cours, basé sur la comparaison internationale et financé par la Commission européenne, porte sur les conséquences de cette décentralisation à l'échelle de l'entreprise en se centrant sur les stratégies des représentants des salariés.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à comprendre les modalités de l'action syndicale et les processus complexes d'engagement des travailleuses et des travailleurs dans le syndicalisme. Deux secteurs sont privilégiés : les activités liées au Care, plus particulièrement les EHPAD, et les activités des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

## 1. Dynamiques des relations professionnelles en France après les réformes de 2017

Les réformes des relations professionnelles adoptées depuis 2017 pour le secteur privé et pour les fonctions publiques ont comme orientation commune de faire du dialogue social la forme légitime des relations sociales et de l'entreprise (ou du service administratif), l'espace pertinent de son déploiement. La réalisation de cet objectif a pris la forme d'une restructuration juridique des institutions de représentation et des modalités de la négociation.

### 1.1 Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ?

*K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, M. Tallard, C. Vincent avec N. Delahaie, F. Lerais (achevé, en cours de valorisation)*

L'Ires a remis le 8 décembre 2021 à France Stratégie un rapport sur le « dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances du 27 septembre 2017 » dans le cadre des travaux d'évaluation de ces ordonnances (Guillas-Cavan, Lerais (coord), 2021). En 2022, cette recherche devrait donner lieu à diverses valorisations qui restent à définir.

Le rapport repose sur trois méthodologies complémentaires : l'analyse juridique des accords d'une dizaine de groupes d'entreprises par J. Diringier (IODE, U. Rennes 1) et M. Sweeney (U. Paris-Dauphine), Y. Ferkane (U. Paris-Nanterre), huit monographies d'entreprise et les entretiens avec les expertes et les experts. Ces derniers permettent de situer les entreprises faisant l'objet de monographie dans un panorama plus large et ont amené à renouveler la coopération avec Orseu (N. Farvaque et D. Messaoudi) et Syndex (C. Taudière, M. Meixner et J. Dulac).

L'analyse juridique, quant à elle, porte sur une dizaine de groupes. En matière d'architecture des instances représentatives du personnel, les ordonnances ont innové en laissant aux partenaires sociaux le soin de configurer par eux-mêmes et pour eux-mêmes leur propre modèle. Le rapport permet d'apporter un regard sur l'effectivité de ce principe d'auto-administration et les formes de rationalité qu'il exprime. D'un point de vue juridique, nous avons distingué une rationalité *procédurale* visant à légitimer les décisions prises dans le cadre du dialogue social, et une rationalité *instrumentale* procédant à une appréciation economiciste du dialogue social.

L'analyse monographique aboutit à cinq grandes conclusions. On relève ainsi :

1. Une concentration plutôt qu'une centralisation des instances, au sens où on ne constate guère la mise en place de CSE unique mais une remontée des prérogatives des DP et des CHSCT au niveau des anciens établissements CE et une fusion de plusieurs d'entre eux en des établissements CSE aux périmètres bien plus larges ;
2. L'enjeu de la proximité, lié à ces périmètres plus larges et à la disparition des DP que les représentants de proximité n'ont pas remplacé ;
3. Les mutations de la figure des élus, avec (a) une concentration du travail représentatif sur les élus titulaires, notamment les secrétaires de CSE, et (b) une tendance à la

réinvention du rôle des DS d'établissement qui apparaissent vider de leur substance par la centralisation de la négociation collective mais qui jouent de manière croissante le rôle de capteurs de ce qui se passe dans les collectifs concrets de travail, suppléant tant bien que mal les anciens DP ;

4. Une dynamique de (re)négociation qui n'est plus seulement liée à la seule appropriation de la nouvelle architecture et à la correction des dysfonctionnements mis en lumière par la pratique, mais à une transformation structurelle qui permet aux acteurs d'adapter en permanence les périmètres et les moyens des instances.

À partir de ces analyses, le rapport conclut en discutant la notion de « rationalisation des instances » au cœur des ordonnances. À cette occasion, il montre que le terme peut être entendu de multiples manières. La réduction quantitative du nombre d'élus n'a pas nécessairement conduit à une réduction du temps consacré aux instances. De même, le passage de trois instances à une seule instance n'a pas nécessairement permis une approche plus transversale des enjeux et des économies d'échelle.

## **1.2 Mise en place des CSE dans le secteur du transport**

*K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, F. Lerais, C. Nizzoli, C. Vincent, S. Bérout (en cours)*

Les ordonnances du 22 septembre 2017 ont profondément bouleversé les institutions représentatives du personnel (IRP). Une équipe de l'Ires analyse la mise en place de ces nouvelles IRP dans le secteur du transport urbain de personnes dans le cadre de l'Agence d'objectifs CGT de l'IRES.

Cette recherche fait suite à la journée d'étude réalisée par le Comité d'Entreprise de la RATP qui a révélé l'ampleur du choc après application des ordonnances. La Fédération CGT des Transports a mis en place une formation de ses militants et un plan d'action pour suivre les conséquences des ordonnances sur les IRP. La recherche est coordonnée par Frédéric Lerais et Kevin Guillas-Cavan. Un comité de pilotage a été constitué, composé des chercheurs impliqués, du référent CGT de cette recherche, Jacques Eliez, membre de la Commission exécutive confédérale et ancien secrétaire général de la CGT-RATP, de Marie-Laurence Bertrand, administratrice CGT de l'Ires, et de Fabrice Pruvost, conseiller technique de la CGT à l'Ires. Outre les chercheurs de l'Ires, cette recherche inclut Sophie Bérout (Triangle, Université de Lyon 2).

La recherche, initialement prévue pour une durée de 20 mois, a été prolongée en raison des difficultés d'accès au terrain liées au Covid-19. Plusieurs monographies sont déjà commencées. L'ensemble des monographies devraient être terminées à la fin du premier trimestre 2022, le rapport rendu à la CGT à l'été 2022.

Cette étude se propose d'analyser trois axes :

1. Une évaluation des effets quantitatifs des ordonnances : nombre d'élus, moyens dont ils disposent, etc. ;
2. L'impact des nouvelles dispositions sur l'organisation du travail syndical et l'architecture représentative des entreprises, terme par lequel on entend l'articulation des niveaux auxquels se structurent les différentes instances et l'organisation de la

représentation locale dans les cas où le passage au CSE entraîne une plus grande centralisation par rapport aux anciennes instances ;

3. Le devenir des élus, des militantes et des militants et la transformation des dynamiques syndicales induite par le nouveau cadre législatif et réglementaire, c'est-à-dire les priorités accordées par les équipes syndicales parmi leurs différentes tâches et la redéfinition du rôle des DS ainsi que des militants non-élus dans un contexte de forte diminution du nombre d'élus et d'éloignement des IRP du terrain.

Méthodologiquement, la recherche s'organise en deux phases :

1. Une phase d'analyse de l'ensemble des accords signés dans le secteur correspondant largement à l'axe 1 ;

2. Une phase monographique portant sur 5 entreprises choisies à partir de l'analyse d'accords et des caractéristiques structurelles des entreprises (taille, statut juridique, etc.) afin de refléter la diversité des situations.

L'analyse juridique, réalisée en 2019 par Clément Duchemin, juriste ayant effectué un stage à l'Ires, a été consolidée en un document de travail. À des fins de comparaisons et pour placer le secteur dans un panorama plus large, une analyse de l'ensemble des accords de mise en place des CSE de la SNCF et de la BNP a aussi été réalisée.

### 1.3 La négociation collective

Les dernières réformes du système de négociation collective français ont fortement modifié son architecture, accentuant un mouvement donnant priorité à la négociation d'entreprise entamée depuis les années 1990. La question de l'articulation entre la loi et les différents niveaux de négociation se pose de manière renouvelée. Deux entrées sont privilégiées pour analyser les évolutions de la négociation collective : l'articulation entre les niveaux de la branche et de l'entreprise et les négociations salariales, cœur traditionnel des relations contractuelles.

#### ■ **Articulation entre les négociations collectives de branche et d'entreprise**

*K. Guillas-Cavan, M. Tallard et C. Vincent avec N. Delahaie et A. Fretel (en cours de valorisation, voir « Groupe Revenus »)*

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noémie Delahaie et Anne Fretel. Se joignent Kevin Guillas Cavan, Michèle Tallard, Catherine Vincent pour l'IRES ainsi qu'Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et CEET), Nicolas Farvaque et Djamel Messaoudi, (ORSEU). Les travaux ont débuté en juin 2018 et le rapport final a été remis en mars 2021 à la DARES (Delahaie, Fretel (coord.), 2021).

Dans un contexte de réformes institutionnelles visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des « réalités économiques », cette recherche vise



à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche (voir rapports d'activité 2018 et 2019 pour une présentation détaillée du projet). D'un point de vue méthodologique, les travaux reposent sur la mobilisation croisée d'une exploitation statistique de l'enquête REPONSE (vagues 2004-2005, 2010-2011 et 2017) et d'une analyse qualitative par enquêtes de terrain au sein des établissements et des branches. Une présentation détaillée des principaux résultats est faite dans la partie consacrée au groupe revenu.

Outre un numéro spécial de *La Revue de l'IRES* programmé en 2022, Michèle Tallard et Catherine Vincent présenteront une communication au colloque inter-congrès du CR 25 de l'AISLF (mai 2022) à partir de la monographie qu'elles ont réalisée pour ce rapport sur le nettoyage industriel (branche propreté).

### ■ Les négociations salariales

*C. Vincent avec N. Delahaie (en cours de valorisation, voir « Groupe Revenu »)*

Les travaux menés par Noélie Delahaie et Catherine Vincent sur l'articulation entre négociations salariales et salaire minimum ont fait l'objet d'un article dans un ouvrage collectif édité en 2021 et coordonné par Irene Dingeldey (Université de Bremen, Allemagne), Thorsten Schulten (WSI, Allemagne) et Damian Grimshaw (Université de Manchester, Royaume-Uni) et intitulé « Beyond Minimum Wage Research : Interactions with Collective Bargaining in different sectors and regions on the World » (Edition Routledge).

## 1.4 Le dialogue social dans la fonction publique

*C. Vincent (en cours de valorisation, veille en 2022)*

Les transformations des relations professionnelles dans le secteur public sont un axe de recherche du groupe depuis 2000. Des réformes substantielles affectant à la fois la taille et l'organisation des services ont en effet été engagées dans les trois fonctions publiques dès la fin des années 1990 dans le but d'introduire une logique de performance et d'efficacité. Ces transformations ont connu une accélération dans la dernière décennie donnant la priorité aux impératifs de maîtrise budgétaire. Elles se sont accompagnées de profondes modifications de la gestion des agents publics s'inspirant du management des ressources humaines du secteur privé : responsabilisation des agents sur les objectifs et gestion individualisée des personnels. Même si le cœur de la fonction publique continue d'offrir des garanties aux fonctionnaires, on peut aisément discerner l'effet d'érosion de la norme statutaire exercée par l'introduction de cette nouvelle gestion publique.

Ces transformations s'accompagnent également d'une rénovation des règles du dialogue social : modifications des instances de concertation et des critères de représentativité des organisations syndicales, généralisation des négociations, principalement à partir de 2010. La loi de transformations de la fonction publique d'août 2019 et l'ordonnance de février 2021 sur la négociation prolongent ce rapprochement avec la création d'une instance de dialogue social unique calquée sur le Comité social et économique du privé et la possibilité de conclure des accords collectifs à tous les niveaux.

Les réformes transforment le modèle de relations professionnelles du public et les syndicats peinent à maintenir ou renouveler leurs modalités d'intervention.

Dans le cadre d'une agence d'objectif CFDT achevée en 2020, Christèle Meilland, Cristina Nizzoli et Catherine Vincent ont analysé, sur trois terrains différents de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale la place du dialogue social et de la négociation collective dans les réorganisations. Des constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs dans un contexte de restrictions budgétaires lourdes de conséquences pour les personnels, postures syndicales peu propices à la négociation. La valorisation de ce travail a été réalisée par Catherine Vincent au moyen d'une vidéo pour Xerfi canal et de plusieurs interventions à destination des organisations syndicales :

- Stage FSU mémoire militante, « la gestion des carrières des fonctionnaires avant les CAP » (10 mars 2021)
- Table-ronde « négociation dans la fonction publique », congrès du SYNCASS CFDT (23 septembre 2021)
- Table-ronde CGT « la place des cadres territoriaux dans le nouveau contexte de démocratie sociale », Entretiens territoriaux de Strasbourg (2 décembre 2021).

Les évolutions du dialogue social dans les trois fonctions publiques restent un axe de recherche pour l'année 2022.

## **2. Les systèmes de relations professionnelles européens**

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent une des évolutions majeures des relations professionnelles tant françaises qu'européennes. Les travaux du groupe se sont concentrés en 2020 sur l'étude des effets de la décentralisation de la négociation vers l'entreprise et sur les modalités de participation des salariés en Europe.

### **2.1 La décentralisation de la négociation collective en Europe : effets et stratégies d'acteurs d'entreprises (CODEBAR)**

*M. Kahmann et C. Vincent (en cours)*

La recherche s'accorde pour constater un peu partout en Europe l'importance croissante de la négociation collective d'entreprise, au détriment des niveaux de branche et interprofessionnels. L'IRES participe à un projet de recherche comparatif qui est coordonné par l'Université d'Amsterdam et financé par la Commission Européenne. Il implique huit pays (France, Allemagne, Suède, Irlande, Espagne, Italie, Pays-Bas et Pologne) et porte sur les conséquences de la décentralisation de la négociation collective à l'échelle de l'entreprise. Plus spécifiquement, il s'agit de s'interroger (1) sur les nouvelles contraintes et possibilités inhérentes aux nouveaux cadres institutionnels, (2) sur les stratégies des acteurs (représentants des salariés et directions) et leur lien avec les acteurs

et institutions à l'extérieur de l'entreprise ainsi que (3) sur les effets et résultats de la négociation d'entreprise en termes de normes négociées et de nature du dialogue social. Méthodologiquement, le projet repose sur des études de cas d'entreprise dont des secteurs différents, l'analyse du système institutionnel de la négociation collective ainsi qu'une revue de la littérature dans chaque pays.

Ce projet a démarré en septembre 2020 pour une durée de 24 mois. L'année 2021 a été marquée par l'écriture du rapport de recherche sur la France. Celle-ci s'est faite en deux temps, au travers d'une revue de l'état des connaissances sur la négociation collective, d'abord, et de l'enquête de terrain, ensuite. Pour cette dernière, une vingtaine d'entretiens ont été menés dans quatre entreprises des secteurs de la métallurgie et du commerce ainsi qu'avec des responsables syndicaux fédéraux. Ces études de cas et leur comparaison ont permis de préciser un certain nombre de constats faits par la recherche sur les tendances et mécanismes qui caractérisent la décentralisation de la négociation collective en France. Elles montrent notamment le degré variable de la pertinence des conventions de branche pour la négociation d'entreprise et soulignent le poids des spécificités sectorielles dans celle-ci.

Les premiers résultats de la recherche ont été présentés cette année au congrès mondial de l'ILERA à Lund (Suède) ainsi qu'à la conférence de l'ADAPT « Work and its Value » à Bergame (Italie). Le temps restant du projet sera dédié à la finalisation du rapport et à la rédaction d'un ouvrage collectif, à paraître dans la collection de l'Institut syndical européen. Celui-ci rassemblera des analyses sur des thématiques transversales, ressortant des contributions nationales.

## **2.2 Les dimensions transnationales des relations professionnelles**

Comme les années précédentes, les recherches en 2020 ont porté sur la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance. Deux thèmes nouveaux s'ajoutent : les comités d'entreprises européens face au Brexit et les actions transnationales en lien avec la question des travailleurs et travailleuses détachés.

### **■ La participation des salariés en Europe**

#### *U. Rehfeldt (en cours)*

Udo Rehfeldt est le correspondant français du réseau d'experts européen « Worker participation in Europe » (WP Europe) de l'Institut syndical européen (ETUI). Dans le cadre de ce réseau, il actualise les informations sur les systèmes nationaux des relations professionnelles du site web [www.worker-participation.eu](http://www.worker-participation.eu) et répond à des sollicitations ponctuelles autour du thème de la participation des salariés aux décisions des entreprises. En 2021, il a présenté le rôle des représentants des salariés dans la mise en place de l'activité réduite en France.

Udo Rehfeldt a actualisé le bilan des accords d'entreprise transnationaux (Rehfeldt, 2021). La dynamique de ces accords a atteint son sommet en 2008, puis a été suivie d'une stagnation des accords internationaux et un essoufflement des accords européens. Cette évolution est attribuée aux différentes stratégies et pratiques des acteurs, notamment

des entreprises transnationales françaises et allemandes ainsi que des fédérations syndicales européennes et internationales.

### ■ **Les comités d'entreprise européens face au Brexit**

*K. Guillas-Cavan et M. Kahmann (projet)*

L'IRES a participé à une réponse à l'appel à projet du Open Research Area for the Social Sciences (ORA). Ce projet vise à analyser la façon dont réagissent les Comités d'entreprise européens (CEE) aux contraintes induites par le Brexit. En effet, ce dernier impacte deux conditions de seuil de la législation européenne pour la mise en place d'un CEE : l'existence de sites dans au moins deux pays membres ainsi que la taille minimale de l'entreprise de mille salariés. Suite au Brexit, certaines entreprises multinationales ayant des filiales au Royaume-Uni ne remplissent plus ces conditions. La durée envisagée de ce projet est de 30 mois. Ont participé à la réponse Markus Hertwig (Université de Bochum) ainsi que Marco Hauptmeier (Université de Cardiff).

### ■ **Lieux et motivations d'action solidaire dans les relations de travail transnationales (SOHA)**

*M. Kahmann et C. Vincent (démarrage)*

L'IRES a été contacté par l'équipe d'Irene Dingeldey de l'université de Brème pour participer à un projet international financé par le ministère de la Recherche allemand et auquel participent des équipes issues de plusieurs pays européens. Cette recherche s'interroge sur les conditions et formes de la solidarité autour des enjeux de travail transnationaux en se focalisant sur deux objets : la représentation des salariés dans les entreprises multinationales européennes ainsi que la mobilité de travail intra-européenne. L'IRES intervient sur le deuxième volet de cette recherche qui inclut 6 pays de l'UE (Allemagne, Bulgarie, Espagne, France, Pologne, Suède). Celui-ci vise à identifier des actions et des projets transnationaux des acteurs collectifs en lien avec la directive européenne sur les travailleurs et travailleuses détachés. À cette fin, il s'agit de mener une enquête de terrain auprès des organisations patronales et syndicales françaises dans trois secteurs (nettoyage industriel, BTP, transports). Ce projet démarre en janvier 2022 et se termine en mai 2023.

## **3. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?**

### **3.1 Stratégies syndicales dans le travail du Care**

*C. Nizzoli avec C. Meilland, S. Bérout et L. Boivin (en cours et valorisation)*

Le secteur du *care* (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, services de garde d'enfants) est à la fois un secteur en pleine expansion et d'expérimentation de relations d'emplois atypiques. Secteur de services, très féminisé, il est aussi un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Cette recherche, qui a débuté en 2016 par une comparaison avec le Québec, propose une analyse de la représentation collective dans ce secteur en France.

Outre les deux chercheuses de l'IRES, l'équipe est aussi composée de Louise Boivin (Université du Québec en Outaouais) et Sophie Bérout (Triangle, Université Lyon II).

Le terrain français (Ardèche, Bouches-du-Rhône et Rhône) a été commencé au premier semestre 2017. Plusieurs entretiens tant au niveau du personnel soignant et non soignant des EHPAD que des organisations syndicales (secrétaires fédéraux nationaux, militants syndicaux etc.) ont été réalisés notamment dans les UL (Unions Locales) CGT de Marseille.

Le terrain s'est poursuivi en 2019, 2020 et 2021 grâce notamment au financement obtenu auprès de l'Université Lyon 2, Dynamiques de mobilisations et rapport au travail dans le secteur des EHPAD (DYMOB-EHPAD).

Un article de valorisation est paru (Bérout, Nizzoli, Noûs, 2021), un deuxième a été soumis à la revue Cahiers du Genre et accepté (novembre 2021). Un ouvrage collectif est en cours de réalisation.

### **3.2 Transformations sociales et économie numérique (TransSEN)**

#### *C. Nizzoli avec A. Trenta (achevé, valorisation)*

La recherche financée par la DARES-DREES, qui s'est déroulée entre 2019 et 2021, portait sur la protection sociale dans l'économie des plateformes. Cette recherche a été menée par un *consortium* académique coordonné par Josépha Diringier (IODE, Université de Rennes I) et composé de 2 équipes de juristes (IODE et Université de Reims), d'une équipe d'économistes rattachée au laboratoire Regards (Université de Reims) et d'une équipe de sociologues (IRES).

Le rapport a été rendu au mois de septembre 2021. Cristina Nizzoli et Arnaud Trenta ont analysé le rôle des organisations syndicales et la manière dont elles réagissent à l'essor de ces nouvelles formes d'emploi. Une attention particulière a aussi été accordée aux pratiques des collectifs de travailleurs des plateformes qui agissent en dehors des organisations syndicales. Les terrains se sont déroulés en France et en Italie.

L'enquête italienne a fait l'objet d'une publication au sein de la Chronique Internationale de l'IRES et un numéro spécial de la revue de l'IRES ([Nizzoli, 2021](#)) est programmé pour avril 2022. Comparatif et pluridisciplinaire, ce numéro vise à rendre compte des pratiques syndicales et d'action collective en France et en Italie à travers une mise en perspective à la fois sociologique et juridique.

Deux séminaires ont été organisés cette année en distanciel : 1. par l'équipe de Reims le 6 et 7 octobre 2020 ; 2. par l'équipe de l'IRES le 11 mars 2021 qui a été l'occasion pour Arnaud Trenta et Cristina Nizzoli de présenter l'état d'avancement de leur recherche.

Un colloque de restitution (Imaginer les transformations sociales au prisme du travail de plateforme) aura lieu les 9 et 10 mars 2022 à la MSH Paris Nord.

### **3.3 Les organisations patronales et syndicales face à la migration du travail : une comparaison franco-allemande**

*M. Kahmann (projet)*

La mondialisation, le changement démographique ainsi que l'amplification des migrations forcées ont donné une place importante au « travail » dans les discours et politiques concernant les migrations internationales. Il n'y est pas uniquement question d'utilité économique. Face à la conflictualité sociale grandissante autour des enjeux de la migration, le travail apparaît aux pouvoirs publics comme moyen d'intégration sociale à privilégier. Il devient ainsi un vecteur principal de l'ex- et inclusion des nouveaux arrivants. Cette évolution interroge les organisations patronales et syndicales. L'IRES participe à une proposition de projet qui sera soumis à la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG). Celui-ci vise à comparer les réponses des acteurs sociaux en matière de politiques d'immigration, d'intégration au travail et de représentation en Allemagne et en France. Participent à la réponse à projet Thomas Haipeter et Norbert Fröhler (Université de Duisbourg-Essen).

### **3.4 Trajectoires et expériences croisées dans les systèmes d'aide à l'autonomie (Trajex)**

*C. Nizzoli avec C. Meilland et A. Trenta (en cours)*

Ce projet de recherche vise à analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap vivant à domicile, dans le contexte d'une offre déficitaire en services et en établissements dans de nombreux territoires et de conditions de travail et d'emploi souvent précaires pour les professionnels de l'aide et l'accompagnement au domicile. Cristina Nizzoli coordonne l'équipe dont le terrain de recherche est le département des Bouches-du-Rhône (voir détails sur le projet – Groupe travail).

### **3.3 Les syndicats en Europe**

*U. Rehfeldt, C. Vincent (en cours)*

En janvier 2020, l'Institut syndical européen (ETUI) a lancé un projet de publication sur les organisations syndicales dans les pays européens sous la direction de Jeremy Waddington, Torsten Müller et Kurt Vandaele. L'ouvrage porte sur les structures et l'action syndicales dans les 26 pays de l'actuelle UE (donc à l'exclusion du Royaume-Uni). Udo Rehfeldt et Catherine Vincent ont rédigé une première version du chapitre sur la France qui a été discuté en visioconférence par des participants du projet. Udo Rehfeldt a également été discutant du chapitre sur l'Espagne et Catherine Vincent de ceux sur les Pays-Bas et l'Italie. Sur la base de ces discussions, une deuxième version du chapitre français a été rédigée en mai 2021. Elle a été expertisée par les coordinateurs et a donné lieu à une version finale en juillet 2021 (Rehfeldt et Vincent, à paraître). La publication (en plusieurs volumes), initialement prévue pour fin 2021, est retardée en raison de la crise sanitaire.

## 4. Divers

Cristina Nizzoli participe au bureau du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie et est affiliée depuis 2021 à l'Institut Convergence Migrations en tant que fellow au sein du département INTEGER (Intégration-Discrimination)

## Publications

### Contribution à des ouvrages collectifs

- Delahaie N., Vincent C. (2021), "The SMIC as a driver for collective bargaining. The Interplay between collective bargaining and minimum wage in France", in Dingeldey I., Grimshaw D. & Schulten T., *Minimum Wage Regimes Statutory Regulation, Collective Bargaining and Adequate Levels*, Routledge Editions.
- Freyssinet J. (2022), « Le régime paritaire d'indemnisation du chômage : une spécificité française en voie de disparition ? », contribution aux *Mélanges Marc Véricel*, Éditions Mare & Martin.
- Kahmann M. (2021), « La campagne 'A travail égal, salaire égal' dans l'industrie métallurgique allemande et le renouveau des stratégies syndicales face au défi du travail intérimaire », in Dabosville B. (ed.), *Comment juger en matière de rémunération. Une approche franco-allemande (à paraître)*.
- Rehfeldt U. (à paraître), « La codétermination – dimension européenne », in Favereau O. (ed.), *Traité de codétermination*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Rehfeldt U. et Vincent C. (à paraître), "France : Fragmented unions, few members, but many voters and much social unrest", in Müller T., Vandaele K., Waddington J. (eds.), *Trade-Unions in Europe*, Brussels : ETUI.
- Tallard M., Vincent C. (2021), « Quels enjeux politiques d'un accord de gouvernance, Origines et portée de l'accord 'modernisation du paritarisme' (17 février 2012) », in Machu L., Viet V. (éds) *Pour une histoire plurielle du paritarisme. Fondements, formes et usages XIXe-XXIe siècles*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, pp. 191-227.

### Rapports de recherche et documents de travail

- Delahaie N., Fretel A. (coord.), Farvaque N., Guillas-Cavan K., Messaoudi D., Petit H., Tallard M., Vincent C. (2021), « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », Rapport de recherche IRES, IRES, Noisy-le-Grand (149 p.) ; Rapport d'études de la DARES, n° 10, septembre, DARES, Ministère du Travail.
- Freyssinet J. (à paraître), « Le travail : une valeur ? » Document de travail IRES.
- Guillas-Cavan K., Lerais F. (coord.), Delahaie N., Dirringer J., Farvaque N., Y. Fékane, Taudière C., Kahmann M., Messaoudi D., Meixner M., Dulac J., Sweeney M., Tallard M., Vincent C., « Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ? », rapport de recherche remis à France Stratégie le 8 décembre 2021.

- Nizzoli C. avec Trenta A., coordonné par Josépha Dirringer (2021), Rapport de recherche « Transformations sociales et Économie Numérique », TransSEN, financement DARES DREES.
- Vincent C. (2021), "Job retention schemes in France", in Drahekoupil J., Müller T. Job retention schemes in Europe. A lifeline during the Covid-19 pandemic, Bruxelles, ETUI.

## Articles

- Guillas-Cavan K. (2021), « Joe Biden et la "double circulation" chinoise : vers une économie mondialisée mixte ? », Économie et politique, n° 802-803, pp. 13-15.
- Guillas-Cavan K. (2021), « Pouvoir salarié intégral ou tyrannie du capital. Des limites de la codétermination à l'allemande dans le capitalisme mondialisé », Économie et politique, n° 800-801, pp. 48-50.
- Guillas-Cavan K. (2021), « Le développement au cœur des contradictions d'une économie non-capitaliste avec des capitalistes », Cause commune, n 22, dossier « Comprendre la Chine », coord. Lopez C., Simon L., pp. 28-32.
- Nizzoli (C.) avec Sophie Bérout et Camilles Noûs (2021), « Parler du travail en EHPAD pour mettre à distance la maltraitance ». Mots. Les langages du politique (126), pp. 91-108.
- Nizzoli (C.) (2021), « Italie. Le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo ». Chronique Internationale de l'IRES 173(1), pp. 6374.



# Travail et sécurisation des parcours professionnels

---

*Chercheur.e.s : S. Grimault, V. Mellado, A. Trenta*

*Chercheur.es associé.es : A. Fretel<sup>1</sup>, O. Join-Lambert, Y. Lochard*

## Introduction

Le groupe a poursuivi ses travaux sur les conditions dans lesquelles peuvent se construire des parcours d'insertion et des parcours professionnels malmenés par les fonctionnements du marché du travail. Un focus y est apporté sur la contribution spécifique du champ associatif aux politiques d'insertion sociale et professionnelle. La question de l'articulation entre modalités de sécurisation des parcours et modalités d'accompagnement des entreprises et des mutations économiques est également investie. Par ailleurs, de nouveaux travaux s'engagent sur les diverses formes de fragmentation du monde du travail et leurs effets, eux aussi pluriels. Enfin, les travaux historiques ont été poursuivis, tant sur les activités sociales de la Poste que sur le principe d'obligation et sa place dans l'ensemble du champ de la protection sociale.

Les recherches qui s'engagent sur la fragmentation du monde du travail et ses impacts sur le travail s'intéresseront en particulier aux effets de déstructuration des organisations du travail et des capacités d'action collective des travailleurs, ainsi qu'aux conséquences sur le sens au travail, les protections individuelles et les enjeux syndicaux.

Les travaux relatifs à la problématique de l'insertion et de l'accompagnement sur le marché du travail creusent la question de la participation effective des personnes aux conditions concrètes qui leur sont offertes pour les soutenir. Une hypothèse traverse l'ensemble de ces travaux : l'évolution des capacités et de la situation des personnes en insertion professionnelle, ou en recherche d'emploi, suppose que celles-ci « prennent part » à leur environnement, contribuent autrement dit à la formation de leurs propres capacités, en se livrant à des activités que l'on pourrait qualifier au sens large « d'éducatives ». Il est de la responsabilité des environnements et des structures de leur en offrir l'opportunité. Cette perspective est travaillée à travers plusieurs catégories : celle de l'engagement, et celle de l'expérience. Les travaux sur les innovations associatives dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, tout d'abord, se centrent sur les formes de participation des salariés en insertion aux instances du dialogue social et de la gouvernance associative, et leurs effets sur leurs trajectoires socio-professionnelles. La place et l'engagement des jeunes y sont plus particulièrement questionnés. Les travaux sur « l'expérience accompagnée » ou l'accompagnement de « processus expérientiels », de leur côté, qu'ils concernent l'accompagnement vers l'emploi ou vers la création d'activité, s'intéressent aux conditions dans lesquelles l'accompagnement peut soutenir, dans le même mouvement, dans et par le déploiement d'une expérience : la capacité de la personne à cheminer à nouveau et à retrouver prise sur son parcours, et le développement de son projet ou de son « offre de travail ». La fécondité et les bénéfices

---

<sup>1</sup> Une partie des activités d'Anne Fretel, consacrée au thème du dialogue social, est présentée dans le groupe Relations professionnelles.

pour les personnes d'une approche expérientielle de l'accompagnement tiennent précisément à cette articulation. Accompagner suppose alors sans doute de prêter une attention soutenue à tous les types de *situations* susceptibles de se présenter, ou d'être aménagées, dans un parcours d'accès à l'emploi ou à la création d'activité, pour que celles-ci puissent effectivement organiser des expériences de qualité.

La mobilisation de la notion d'expérience concerne également les travaux qui s'intéressent aux modalités concrètes d'articulation entre accompagnement vers l'emploi et accompagnement des employeurs ou des mutations économiques. C'est alors deux expériences qu'il s'agit d'accompagner et d'articuler : celle d'une personne en recherche d'emploi et celle d'un employeur le plus souvent démuné en matière de gestion de ses processus de recrutement. Les pratiques d'accompagnement relevant de la méthode IOD s'y attachent, à propos desquelles une enquête a été engagée. Dans une perspective voisine, enfin, on peut se demander si les soutiens aux entreprises d'un territoire, apportés dans le cadre de la revitalisation des bassins d'emploi, ne gagneraient pas à travailler davantage une autre articulation, entre le soutien apporté à la capacité des entreprises à développer leurs activités (une capacité d'entrepreneur), et le soutien apporté à leur capacité à créer des emplois durables (une capacité d'employeur). Les travaux sur la revitalisation des territoires, qui se poursuivent, invitent à questionner cette articulation qui, pour l'heure, se présente plutôt comme une tension.

Pour finir, un ensemble de travaux de nature historique se sont poursuivis. La recherche sur l'histoire des activités sociales de la Poste entre 1931 et 1991 s'est achevée. Celle-ci a examiné dans une perspective d'histoire économique les moyens financiers du service social ainsi que ses modalités de gestion et de consultation, et cerné les différentes étapes du modèle social des PTT entre 1931 et 1991. Distincte de celles des activités sociales d'EDF ou de la SNCF, leur histoire a permis de qualifier ce modèle de politique d'emploi s'agissant d'une administration, ainsi que de mieux comprendre l'importance des transferts sociaux opérés indirectement par la fonction publique. Le projet d'une histoire des organisations syndicales de l'INSEE, engagé à leur propre demande, doit faire l'objet d'une étude préalable de faisabilité qui a été retardée en raison de la situation sanitaire. Enfin, les travaux engagés sur le principe d'*obligation* comme corollaire de l'instauration d'une solidarité *nationale*, s'étendent désormais, au-delà du seul champ de la santé, à la protection sociale en général. Une attention particulière est portée aux débats qui ont eu cours dans l'immédiat après-guerre et dans les décennies suivantes, pour comprendre le devenir progressif de ce principe dans un contexte où l'invocation de la liberté individuelle, du « c'est mon choix », semble connaître une irrésistible progression.

## **1. La fragmentation du travail et ses effets sur l'action collective**

*F. Lerais, V. Mellado, A. Trenta (en cours)*

Frédéric Lerais, Virginia Mellado et Arnaud Trenta participent au projet « Ubérisation, intérim, auto-entrepreneuriat... : quel impact de la fragmentation du monde du travail sur le travail ? » présenté par l'UNSA-Education dans le cadre de l'Agence d'objectifs.

Cette recherche vise à rendre compte de nombreux facteurs qui tendent à fragiliser le salariat (travail indépendant, CDD, intérim, externalisation, ubérisation, etc.) et à interroger la manière dont ils contribuent à déstructurer l'organisation du travail et les capacités d'action collective des travailleurs. Une large revue de littérature est réalisée début 2022 afin de mettre en perspective les très nombreux travaux réalisés sur ce sujet, en particulier au sein des agences d'objectifs de l'IRES. L'accent est mis sur les implications concernant le sens au travail, les protections individuelles et les enjeux syndicaux. En 2022, une enquête empirique viendra compléter les tendances globales dégagées à partir de l'étude de quelques secteurs et territoires spécifiques.

## **2. Accompagner l'expérience et la (re)construction d'un parcours**

Un axe de travail s'étoffe sur la question de l'accompagnement de l'expérience, les pratiques d'accompagnement que cela requiert, et les bénéfices qui peuvent être attendus de ce « décentrage » de l'accompagnement de la personne – tel qu'il est souvent conçu – vers son expérience.

### **2.1 Faut-il accompagner les personnes sans emploi ?**

#### *A. Fretel (en cours)*

La réflexion au sein du groupe travail s'est poursuivie sur la question de l'accompagnement. Deux interventions au sein du CNLE (Comité national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale<sup>2</sup>) ont permis de poser la question suivante : faut-il toujours accompagner les personnes sans emploi ? Si l'accompagnement est devenu une composante clef des politiques d'emploi et de formation professionnelles, il est aussi ressenti par certains et certaines bénéficiaires avant tout comme une forme de contrôle, une forme d'enfermement (Capelier et al. 2014) et non comme une forme d'appui à la construction de son parcours. L'expérimentation récente de Territoire zéro chômeur (TZC) semble ouvrir la porte vers un autre postulat de politique d'emploi : partir de la personne sans lui imposer a priori de forme d'accompagnement. Pour autant l'évaluation menée sur ce dispositif (Fretel et Jany-Catrice coord 2020) montre un besoin d'appui pour que les promesses d'émancipations de TZC soient tenues. La question posée n'est donc pas faut-il ou non accompagner les personnes sans emploi, mais plutôt de quel accompagnement les personnes sans emploi ont-elles besoin pour être acteur/actrice de leur parcours. Cela renforce les réflexions du groupe travail sur l'apport de la démarche expérientielle comme levier de nouvelles pratiques d'accompagnement.

---

<sup>2</sup> Anne Fretel, « L'accompagnement dans le champ des politiques sociales : quels enjeux ? », Intervention pour le 5<sup>ème</sup> collège du CNLE, 18 janvier 2021 ; Anne Fretel, « TZC : quel potentiel d'innovation dans le champ des politiques d'insertion ? », intervention pour le Groupe de travail accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle du CNLE, 20 mai 2021.

## 2.2 La place des apprentissages situationnels dans des parcours d'accompagnement à la création d'entreprise : une réflexion prospective

S. Grimault (en cours)

La question des apprentissages et du développement des compétences est une préoccupation forte de certains réseaux d'accompagnement à la création. Parce qu'il y a beaucoup à apprendre sur le chemin vers la création, mais aussi parce qu'un « parcours de créateur » peut s'avérer très bénéfique pour ceux qui, in fine, ne créeront pas. Certains parcours de création paraissent ainsi singulièrement « apprenants », en particulier lorsqu'ils accordent une place privilégiée aux apprentissages en situation, a fortiori lorsque le créateur démarre une activité – même modeste. Les modalités d'accompagnement privilégiées par certains réseaux d'appui à la création, axées sur la maîtrise des situations de travail des créateurs, s'approchent alors des pratiques développées dans le cadre des Actions de formation en situation de travail (AFEST). Une enquête a été conduite auprès de grands réseaux d'accompagnement, pour explorer la pertinence et la portée possible de ce rapprochement. Cette enquête a vocation à nourrir les travaux d'un atelier prospectif (Créafest), constitué par la DGEFP<sup>3</sup> pour réfléchir avec les intéressés à la façon dont l'intégration de démarches AFEST pourrait améliorer la qualité des parcours proposés aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Des entretiens ont été réalisés auprès de directions générales de réseaux d'appui aux créateurs<sup>4</sup>, d'un réseau de promotion de l'entrepreneuriat collectif<sup>5</sup>, et de responsables de Coopératives d'activité et d'emploi (CAE)<sup>6</sup>.

Cette enquête a constitué le matériau d'un article paru en juin 2021 dans *Éducation permanente*. L'article revient sur les conditions dans lesquelles l'accompagnement peut soutenir le déploiement d'un « processus expérientiel » du créateur, dans et par lequel le développement du projet est le mode de développement des compétences entrepreneuriales « utiles ». Le développement des compétences et des capacités du créateur s'opère « à même » le développement du projet, dans un même mouvement. Ceci constitue un bénéfice considérable pour le créateur, son projet, son parcours. L'article montre que ces apprentissages situationnels pourraient intervenir, en réalité, de façon plus précoce et tout au long du parcours de création, à partir de situations de travail réelles, émergentes, ou de situations construites. La référence AFEST permet ainsi d'imaginer un cadre global et stratégique d'accompagnement de et par l'expérience des créateurs, susceptible de renforcer son efficacité en termes de développement des compétences entrepreneuriales, et de concrétisation des projets des créateurs.

L'article a donné lieu à une intervention au colloque du CNAM et d'Éducation permanente « L'AFEST : cadrages et débordements », en octobre 2021. Ses principales conclusions et les pistes qu'elles ouvrent seront présentées et discutées au sein de l'atelier Créafest, dont les travaux se poursuivront en 2022.

---

<sup>3</sup> Sous-direction des Parcours d'accès à l'emploi de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

<sup>4</sup> Association nationale des Groupements de Créateurs ; BGE Réseau ; Union des Couveuses d'Entreprises.

<sup>5</sup> Coopérer pour entreprendre.

<sup>6</sup> Cap services ; Elycoop.

## 2.3 Comprendre et comparer les pratiques d'accompagnement

*S. Grimault (projet)*

L'expérience a progressivement acquis une place privilégiée dans de nombreux dispositifs d'accompagnement, qui préconisent d'en faire le cœur et la cible des stratégies et pratiques à déployer auprès de leurs bénéficiaires. Cette attention à l'expérience des personnes se traduit souvent par une focalisation exclusive sur l'importance du « lien d'accompagnement », au détriment de la « situation d'accompagnement ». Pourtant, s'intéresser à l'expérience dans les pratiques et les parcours d'accompagnement suppose précisément de s'intéresser au cadre et aux conditions de cette interaction singulière dans et par laquelle se déploie le service d'accompagnement, ainsi qu'aux activités qu'elle suscite : cela suppose de s'intéresser à la « situation d'accompagnement », comme à l'ensemble des situations que le conseiller est en mesure d'aménager et de configurer, pour organiser l'expérience des bénéficiaires et viser certains effets.

Nous proposons de mettre à l'épreuve les apports de la notion de « situation » pour éclairer ce qui opère dans l'accompagnement et les effets qu'il peut produire. Nous faisons l'hypothèse que l'attention portée à la notion de « situation » permet de discriminer et de comparer les pratiques d'accompagnement, qu'elles concernent l'accompagnement vers l'emploi ou la création d'activité. Il nous semble qu'il en découle, selon les cas, une capacité très différenciée des bénéficiaires de l'accompagnement à « faire une expérience », et à développer, par là même, une capacité à retrouver prise sur leur propre parcours, à cheminer de nouveau. Ce projet pourrait donner lieu à publication.

## 3. La contribution du champ associatif aux politiques d'insertion sociale et professionnelle

### 3.1 Le pouvoir d'agir des salariés en insertion dans les associations de l'IAE

*V. Mellado, A. Trenta (en cours)*

Avec Virginia Mellado et Sophie Rétif (IDHES-Nanterre), Arnaud Trenta coordonne le projet intitulé « Renforcer le pouvoir d'agir des salariés en insertion. Les innovations associatives dans le secteur de l'insertion par l'activité économique » et financé par l'INJEP pour une période 18 mois (décembre 2020-juillet 2021). Cette recherche interroge les capacités d'innovation des associations du secteur de l'insertion par l'activité économique pour renforcer le pouvoir d'agir des salariés qu'elles emploient dans le cadre d'un parcours d'insertion. Le projet s'articule autour de deux axes : (1) la conception des dispositifs visant à renforcer le pouvoir d'agir et (2) les usages de ces dispositifs dans les associations. L'analyse se focalise sur les formes de participation des salariés en insertion aux instances du dialogue social et de la gouvernance associative, et les effets sur leurs trajectoires socio-professionnelles. La recherche questionne notamment la place des jeunes dans ces dispositifs dans un contexte où l'insertion de cette population se pense de plus en plus à travers la catégorie d'engagement. En 2021, l'équipe de recherche a

mené une analyse socio-historique du dialogue social au niveau de la branche professionnelle des chantiers d'insertion. En 2022, deux monographies de chantiers d'insertion seront réalisées dans les départements du Maine-et-Loire et des Yvelines.

### **3.2 L'engagement et le travail des classes populaires dans l'ESS**

#### *A. Trenta (en cours)*

Depuis près de quinze ans, Arnaud Trenta analyse les formes d'engagement et de travail au sein des organisations associatives et coopératives ancrées dans les quartiers populaires. Cette année a été publié l'article « Engagement et participation en Argentine au XXI<sup>e</sup> siècle : vers une interdépendance des sphères associatives et partisans ? » dans la revue Problèmes d'Amérique latine. Cet article porte sur la transformation des rapports entre les associations et les partis politiques dans l'intervention sociale et socio-culturelle au niveau des quartiers populaires en Argentine. À partir d'une enquête de terrain dans une ville populaire de la banlieue de Buenos Aires, l'analyse met en lumière, d'une part, la recomposition des trajectoires militantes dans le contexte d'une demande croissante d'autogestion et de démocratie directe, et, d'autre part, les relations d'interdépendance qui se nouent entre les organisations associatives et partisans dans les formes de l'action collective territorialisée.

## **4. Quelles articulations entre pratiques d'accompagnement vers l'emploi, et pratiques d'accompagnement des entreprises ?**

Parmi les difficultés régulièrement pointées relatives au fonctionnement du marché du travail français, et derrière le phénomène des « emplois non pourvus » en particulier - le plus souvent imputé à une inadéquation supposée entre les compétences des candidats et les besoins des entreprises -, figure notamment, en réalité, la problématique des « échecs au recrutement », principalement imputables à l'inexpérience des recruteurs (Estrade, 2013). Cette difficulté à recruter, de la part des petites entreprises en particulier, invite à « interroger comment s'articulent [... la capacité des candidats à occuper un poste] et "l'employeurabilité" (Duclos, Kerbourc'h, 2006) des entreprises au travers des processus de recrutement » (Estrade, 2013). Certaines pratiques de médiation, aujourd'hui minoritaires, s'adressent conjointement aux entreprises et aux personnes en recherche d'emploi, pour travailler précisément cette articulation, et viser le développement conjoint de deux capacités : la capacité d'un employeur à recruter, la capacité d'un individu à occuper un poste déterminé. C'est le cas des pratiques de médiation active conçues et développées par l'association TRANSFER.

### **4.1 Les apports de la médiation active**

#### *S. Grimault, (en cours)*

Les chargés de mission mettant en œuvre la méthode IOD – Intervention sur l'Offre et la Demande –, au sein des structures partenaires de TRANSFER, accompagnent deux expériences « articulées » tout au long d'un processus de recrutement : l'expérience d'un

employeur et celle d'une personne en recherche d'emploi. Pour éviter de pénaliser systématiquement les personnes les moins bien signalées sur le marché du travail, les chargés de mission IOD visent l'emploi durable et accompagnent l'ensemble du processus d'intégration et de formation, après le recrutement proprement dit. Ils centrent leur intervention sur le travail, le développement des compétences dès la prise de poste et les conditions que l'employeur doit mettre en place pour que celui-ci puisse effectivement s'opérer.

Soucieux d'enrichir la méthode IOD des innovations susceptibles de surgir de sa mise en œuvre, et afin de compléter des travaux conduits en interne de repérage et d'analyse de quelques « pratiques émergentes », TRANSFER a souhaité que soit réalisée une enquête auprès de chargés de mission IOD, sur les conditions propices aux innovations et sur les types de situations dans lesquelles elles peuvent naître. Ce travail sera l'occasion de s'intéresser à la façon dont des conseillers peuvent « jouer » avec le cadre prescrit d'une méthode d'intervention spécifique, expérimenter en situation certains ajustements, en apprécier les effets pour les bénéficiaires du service et, si les conditions s'y prêtent, contribuer à l'évolution de leur cadre d'intervention.

Ce travail a donné lieu à une enquête conduite à l'automne 2021. Une trentaine d'entretiens a été réalisée auprès de chargés de mission IOD. Le travail d'exploitation du matériau, initié en décembre, se poursuivra en 2022. Une série de restitutions seront organisées en 2022 auprès du commanditaire et des participants à l'enquête.

Par ailleurs, et à partir d'une autre focale, l'analyse qui avait été conduite, en 2018, des projets « Mutations économiques et technologiques » du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), avait mis l'accent sur l'importance d'une articulation entre différentes problématiques (organisationnelle, de développement des activités, de recrutement, formation, etc.) pour que l'entreprise – soutenue par le FPSPP – parvienne à concevoir la formation comme un investissement au service d'un projet de développement et d'une cohérence d'ensemble. De là, notamment, pouvait ensuite découler la capacité de ces employeurs à contribuer à la sécurisation des parcours et des positions professionnelles des salariés bénéficiaires des formations proposées (Grimault, 2018). Dans une perspective voisine, on peut se demander aujourd'hui si l'observation des pratiques de revitalisation des bassins d'emploi n'inviterait pas à questionner une autre articulation, ou une autre « continuité », dont on peut faire l'hypothèse qu'elles constitueraient un enjeu important pour le développement d'activités et d'emplois durables sur les territoires : l'articulation entre modalités concrètes de soutien au développement des activités économiques d'une part, et modalités de soutien à la création d'emplois d'autre part. À l'échelle de *chaque* entreprise aidée par une convention de revitalisation, quel soutien est apporté à sa capacité propre à développer ses activités – une capacité d'entrepreneur – et à sa capacité à créer des emplois durables et de qualité – une capacité d'employeur ou « employeurabilité » (Duclos, 2007, 2018) – deux capacités distinctes mais à articuler ?

## 4.2 Les perspectives ouvertes par l'analyse des actions de revitalisation des bassins d'emploi

S. Grimault, (en cours)

Les travaux sur la revitalisation des territoires ont permis de cartographier l'ensemble des actions contenues dans les conventions de revitalisation, et leur évolution. Cette représentation synthétique met en évidence la polarisation des actions de revitalisation autour de quelques grands axes, selon qu'elles sont orientées vers la mise à disposition de ressources financières d'une part (aides à l'emploi, prêts, etc.), ou qu'elles proposent un appui opérationnel à des agencements productifs bien identifiés d'autre part. Au sein de cette seconde catégorie d'actions, les appuis apportés aux entrepreneurs et employeurs locaux peuvent être liés à des créations d'emplois précis et identifiés (accompagnement d'un créateur d'entreprise, accompagnement d'un processus de recrutement sur un poste ciblé, accompagnement d'un processus d'essimage, etc.), ou cibler le développement des activités économiques de l'entreprise (appui-conseil, etc.) dans la perspective de possibles créations d'emploi à venir. La partition soutien à la « création d'emplois » vs soutien au « développement d'activités » semble caractériser fortement, pour l'heure, le champ de la revitalisation.

L'analyse plus poussée de certains cas de revitalisation suggère pourtant qu'il y aurait sans doute un bénéfice à articuler davantage ces deux problématiques, au bénéfice d'une même entreprise, et à penser le développement *conjoint* des activités et des emplois (à court ou moyen terme), selon des modalités et des rythmes ajustés et qui ne viendraient pas se contrarier. Certains types d'actions de revitalisation s'y prêteraient *a priori* plus que d'autres qui semblent d'emblée poser des limites à cette perspective. Dans tous les cas, cette attention à la possibilité – ou non –, dans les actions de revitalisation existantes, d'une articulation plus étroite entre soutien au développement des activités *et* des emplois, invite à réfléchir à de possibles évolutions des stratégies de revitalisation. Réalisée dans certaines conditions, la revitalisation des bassins d'emploi ne pourrait-elle pas permettre d'accompagner des « expériences de développement » de plus long terme et plus « intégrées » des employeurs locaux, qui puissent être profitables aux activités économiques et à l'emploi et donc, *in fine*, aux travailleurs d'un territoire ?

## 5. Éclairages historiques

### 5.1. Histoire des organisations syndicales de l'Insee

O. Join Lambert, S. Jugnot, INSEE, L. de Verdalle, Laboratoire Printemps (projet)

L'aide technique et scientifique d'Odile Join-Lambert a été sollicitée par les organisations syndicales de l'Insee afin de monter un programme d'archives orales permettant de faire une histoire des syndicats de l'Insee. Le déménagement de l'Insee de Malakoff à Montrouge et les restructurations des établissements régionaux, ainsi que le départ en retraite d'une génération militante ont conduit les syndicats de l'Insee (et en particulier CGT, SUD et CFDT) à s'interroger sur leurs archives et leur histoire.



Dans la perspective de la construction d'un programme scientifique pour ce projet, une étude de faisabilité est en cours sur le recueil possible et nécessaire des récits de vie des militant-e-s qui ont porté les syndicats locaux et nationaux. Cette étude de faisabilité a été retardée en raison de la situation sanitaire. Toutefois, contact a été pris avec Martine Rico (CGT INSEE) de la direction d'Orléans pour faire l'inventaire des archives conservées à la direction d'Orléans. Par ailleurs, une collaboration est établie avec les sociologues quantitativistes du laboratoire Printemps (Céline Dumoulin, Yoann Demoli et Laure de Verdalle).

Ce projet, amorcé l'an passé, a été reporté suite à la pandémie.

## 5.2. Histoire des activités sociales de la Poste

*O. Join-Lambert, R. Trichereau, UVSQ-Laboratoire Printemps (achevé)*

Odile Join-Lambert et Romain Trichereau (post doctorant) ont réalisé à la demande de la direction des Affaires sociales de la Poste une première recherche sur l'histoire des activités sociales de la Poste entre 1931 et 1991.

Existe-t-il un modèle social spécifique aux PTT dans une période où celles-ci sont une administration par leur statut et une entreprise par leur activité ? Peut-on qualifier ce modèle de paternaliste ? En historicisant cette catégorie d'analyse des systèmes de contrôle de main-d'œuvre, cette recherche a examiné dans une perspective d'histoire économique les moyens financiers du service social ainsi que ses modalités de gestion et de consultation, et cerné les différentes étapes du modèle social des PTT entre 1931 et 1991. Distincte de celles des activités sociales d'EDF ou de la SNCF, leur histoire nous permet de qualifier ce modèle de politique d'emploi s'agissant d'une administration, ainsi que de mieux comprendre l'importance des transferts sociaux opérés indirectement par la fonction publique.

Le rapport final a été remis en mars 2021. Deux articles sont en cours de publication.

La recherche est en cours de prolongement en étudiant le passage de la Poste au Comité social et économique (voir Groupe Relations Professionnelles)

## 5.3. Obligation et protection sociale

*Y. Lochard avec C. Bec<sup>7</sup>(en cours)*

Il s'agit de poursuivre la piste ouverte avec l'article publié l'an passé<sup>8</sup> sur la place dévolue au principe d'*obligation* comme corollaire du principe de solidarité. Alors que le champ de cet article était circonscrit à l'assurance maladie, on s'intéresse au-delà du seul champ de la santé à la protection sociale en général, en suivant le long processus conflictuel qui débute avec les premières lois sociales de la 3<sup>e</sup> République (assistance, accidents du travail, assurances sociales) qui posent une obligation. Les débats philosophico-

---

<sup>7</sup> Colette Bec est professeure des Universités en sociologie à l'Université Paris Descartes et membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE - CNRS).

<sup>8</sup> Bec, C. et Lochard, Y., « L'assurance-maladie : une obligation bien tempérée », Les Tribunes de la santé, 2020/3, n° 65, pages 27 à 38.

politiques entre libéraux et réformateurs (plus ou moins conflictuels selon les moments) croisent des logiques d'intérêts et parfois les seconds revêtent les habits des premiers. On portera une attention particulière à l'immédiat après-guerre et aux décennies suivantes. Alors que la solidarité peut relever d'un mouvement spontané, l'instauration d'une solidarité *nationale* appelle une organisation, une affiliation massive, possiblement universelle et donc une obligation. Celle-ci est la condition d'une nécessaire affiliation aussi large que possible. Que devient ce principe dans un contexte où l'invocation de la liberté individuelle, du « c'est mon choix », a gagné, depuis le tournant des années 1970, une partie significative de notre société au point d'en devenir parfois une règle assumée ?

Ce travail sera réalisé à partir du matériau suivant : archives privées, archives des commissions, rapports et débats parlementaires, discours des organisations professionnelles, du monde politique, des acteurs de la mutualité, des organisations syndicales.

## 6. Divers

### 6.1 « Études qualitatives »

*S. Grimault avec L. Duclos<sup>9</sup> (en cours)*

Les travaux sur les fondements de la « casuistique », des enquêtes de terrain et des études de cas, et sur leur contribution aux démarches d'évaluation des dispositifs et politiques publics se poursuivent. Les études de cas, lorsqu'elles reposent sur un matériau produit dans le cadre d'une enquête de terrain, font de l'entretien une composante décisive du travail, et déterminante pour la suite. Qu'est-ce qui se joue dans la réalisation puis dans l'exploitation d'un entretien ? En quoi ces deux moments sont-ils étroitement liés l'un à l'autre, et comment ? Que s'agit-il de « sentir », à quoi s'agit-il de se rendre sensible, quel « dire » s'agit-il de faire émerger lors d'un entretien, et comment ce travail se prolonge-t-il au moment de l'exploitation ? L'entretien est-il avant tout pourvoyeur d'informations, ou le moment d'une compréhension, laquelle ? Reformuler et prendre en charge ces questions, parfois tenues pour « allant de soi », vise à mieux qualifier le mode de construction du matériau propre aux études de cas, à mieux le spécifier au regard des autres modes de production des données, dans les travaux statistiques en particulier. C'est aussi chercher à mieux comprendre comment l'entretien prépare d'ores et déjà cette « pesée » d'un certain genre qui s'opère dans le travail d'écriture, et en laquelle consiste, *in fine*, l'étude de cas. Ce travail, qui se poursuit, pourra donner lieu à la conception d'un séminaire, et à la rédaction d'un article.

### 6.2. Participation à des comités scientifiques

Anne Fretel est membre du Comité scientifique d'évaluation des expérimentations relatives aux entreprises adaptées ; Solveig Grimault en est la présidente.

---

<sup>9</sup> Laurent Duclos est chercheur rattaché au laboratoire des Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société (IDHES) – UMR CNRS 8533, École normale supérieure Paris-Saclay.

Anne Fretel est membre du Comité scientifique d'évaluation du programme Convergence, et du Comité scientifique pour l'évaluation du PIC depuis juillet 2021.

## Publications

### Articles

- Grimault S., 2021, « L'accompagnement comme expérience de l'expérience accompagnée », L'orientation scolaire et professionnelle, 50/1, p. 93-120.
- Grimault S., 2021, « L'AFEST comme hypothèse de réingénierie de la fonction accompagnement à la création d'entreprise », Éducation permanente, N° 227, 2021/2, p. 161-175.
- Join-Lambert O. et Trichereau R., (à paraître) « Politique d'emploi et transferts sociaux : le cas des activités sociales des PTT (1931-1990) », Entreprises et Histoire, n° 105, décembre 2021, p. 98-110
- Join-Lambert O., Les usages du budget social des PTT entre 1970 et 1990, Comptabilité, numéro spécial sur « Les comptes fantastiques des services de l'État » n°14, décembre 2021, [en ligne](#)
- Join-Lambert O., de Verdalle L., Ughetto P., « Reconnaissance de l'utilité sociale au travail », Sociologie du travail, dossier débat (à paraître en mars 2022).
- Trenta A., « Engagement et participation en Argentine au XXIe siècle : vers une interdépendance des sphères associatives et artisanes ? », Problèmes d'Amérique latine, 2021, à paraître.

### Rapport de recherche

- Join-Lambert O., Trichereau R., Histoire des activités sociales des PTT (1931-1990), Convention DNAS-CHP, -UVSQ, 15 mars 2021, 295 p. +70 p. d'annexes.

### Autres

- Grimault S., Entretien avec Raphaëlle Pienne, « Des options pour aller au-delà de l'AFEST... Pour repenser l'accompagnement à la création d'entreprise », Inffo formation, n° 1015, septembre 2021, p. 13-14.



# Revenus

---

*P. Concialdi, N. Delahaie, A. Math, A. Trenta*  
*Chercheurs associés : J. Fagnani, R. Gay, I. Naji*

Les travaux menés par le groupe « revenus » éclairent les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités.

Le premier, qui porte sur la formation des salaires et des autres formes de rémunération, est un premier niveau qui conditionne la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Plusieurs travaux portent sur la négociation collective où se posent des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un projet achevé en 2021 met à jour une diversité des formes d'articulation entre négociation d'entreprise et de branche dans la définition des normes d'emploi et de travail et ce, contrairement au schéma linéaire d'un déplacement de la branche vers l'entreprise promu par le législateur depuis une quarantaine d'années et encore plus par les ordonnances de 2017. Cette diversité dépend tout à la fois des modèles économiques et productifs des entreprises, de la nature des relations sociales en leur sein, des stratégies d'acteurs poursuivies à différents niveaux, etc. Le déclenchement de la crise sanitaire et de ses répercussions sur l'emploi a été l'occasion de réactiver un autre projet portant sur les négociations des ajustements de l'emploi et des salaires durant la crise économique de 2008. À partir d'une analyse par enquête de terrains, ce projet révèle que les périodes de crise sont propices aux négociations de concessions, avec des effets de fragilisation de la relation d'emploi qui s'avèrent parfois durables. Ce constat interroge les leviers possibles pour défendre l'emploi face à la crise de Covid-19.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des politiques sociales de transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature.

Les travaux menés dans le cadre d'un projet ANR (Agence Nationale pour la Recherche) en collaboration avec d'autres chercheurs, sur la construction d'un marché du risque santé ont fait l'objet de nouvelles valorisations. L'objet était notamment d'analyser les usages par les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé. Le projet a analysé la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (voir groupe relations professionnelles) et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. Après des valorisations des premiers résultats en 2019 et 2020, un numéro spécial de la *Revue de l'IRE* est paru sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Ses apports sont particulièrement éclairants à l'aune des débats autour d'une « Grande Sécu » ou d'un 100 % sécu.

Autour de la question de la prise en charge de la dépendance à domicile, une nouvelle recherche a été entreprise cette année afin d'analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap, dans le contexte d'une offre institutionnelle déficitaire dans de nombreux territoires et de conditions de travail souvent précaires pour les professionnels de l'aide à domicile. Les mécanismes individuels et collectifs qui déterminent la construction des systèmes d'aide sont étudiés à l'aune de la catégorie de "qualité du soin" qui est au cœur des représentations, des pratiques et des trajectoires des différents acteurs sociaux. La recherche croise le point de vue et le vécu des protagonistes de la relation d'aide, à savoir les personnes en situation de dépendance, les proches qui constituent souvent le premier soutien et les professionnels de l'aide. Elle se donne pour objectif de mieux comprendre les arbitrages opérés par ces différents types d'acteur face à l'impératif de qualité du soin à donner ou recevoir, et de conciliation avec la vie personnelle et professionnelle. Cette microanalyse des trajectoires et expériences croisées dans la relation d'aide s'articule à une étude des contextes d'action publique qui déterminent, en partie, les catégories et les logiques d'action des individus. Ce faisant, elle met au jour les mécanismes de production des inégalités sociales et de genre dans le travail de care et les enjeux de reconnaissance sociale et professionnelle.

Pour l'Agence d'objectifs CFE-CGC, l'IRES a réalisé un rapport sur le financement de la protection sociale et la notion de contributivité. Ce rapport est composé de plusieurs contributions dont les approches sont économiques, historiques, socio-politiques et/ou juridiques et sont illustrées ou portent sur des divers secteurs de la protection sociale (retraites, assurance chômage, prestations familiales). Un des résultats généraux est que la notion de contributivité, très fortement mobilisée dans les débats sur le financement et les réformes de la protection sociale, n'est pas univoque, que ses acceptions et ses usages sont variés et que les implications qui en sont faites au regard du financement ne vont pas forcément de soi. Une valorisation dans la *Revue de l'IRES*, augmentée de contributions d'autres chercheurs sur le même thème est envisagée pour l'année 2022.

D'autres sujets sur cet axe ont fait l'objet de travaux : sur les politiques publiques en direction des familles et notamment sur les dispositifs visant à une meilleure articulation entre activité professionnelle et charges familiales ; sur les retraites avec notamment un développement sur la notion de pensions « adéquates » pour toutes les personnes quel que soit leur statut d'emploi ; ou encore sur de la question de l'accès à la protection sociale des personnes étrangères revisitée dans une perspective historique longue.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages.

Dans ce cadre, une analyse des conséquences de la hausse du coût du logement sur les 35 dernières années pour les propriétaires comme pour les locataires a été réalisée, en particulier l'accroissement des inégalités de revenus et de conditions de vie car la hausse du coût du logement a très fortement accru les profits des propriétaires bailleurs d'une

part, et concomitamment, les taux d'effort, les dépenses contraintes et les difficultés de logement des ménages locataires d'autre part.

D'autres travaux se sont poursuivis, autour des seuils de richesse (deux articles à paraître dans La Revue de l'IRES), sur les « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, ou encore sur les politiques publiques en Argentine.

## **1. Salaires, négociation et stratégies d'acteurs**

### **1.1 Articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise**

*N. Delahaie, A. Fretel, K. Guillas Cavan, M. Tallard et C. Vincent (achevé, valorisation en cours)*

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Se joignent Kevin Guillas Cavan, Michèle Tallard, Catherine Vincent pour l'IRES ainsi qu'Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et CEET), Nicolas Farvaque et Djamel Messaoudi, (ORSEU). Les travaux ont débuté en juin 2018 et le rapport final a été remis en mars 2021 à la DARES. Ils ont donné lieu à un *Rapport de recherche de l'IRES* et sont mis en ligne sur le site de la DARES (Delahaie N., Fretel A., coord., 2021).

Dans un contexte de réformes institutionnelles visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des « réalités économiques », cette recherche vise à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche. D'un point de vue méthodologique, les travaux reposent sur la mobilisation croisée d'une exploitation statistique de l'enquête REPONSE (vagues 2004-2005, 2010-2011 et 2017) et d'une analyse qualitative par enquêtes de terrain au sein des établissements et des branches.

Trois chapitres structurent le rapport de recherche. Dans le chapitre I, nous précisons nos hypothèses de travail en inscrivant notre réflexion dans une mise en perspective économique, historique et juridique de la notion « d'articulation » entre négociations collectives de branche et d'entreprise et son évolution au gré des réformes législatives. Ce chapitre est l'occasion de rappeler que, au-delà des paradigmes à l'œuvre dans les réformes qui se sont opérées ces quarante dernières années et qui ont tenté de faire de la négociation d'entreprise le niveau de production de norme conventionnelle le plus légitime, la littérature existante souligne combien le cadre juridique rencontre les pratiques d'acteurs. La primauté des accords d'entreprise ou de branche est alors le fruit d'un jeu de coalitions entre acteurs, de conflits, d'objectifs différents qui sont poursuivis. Partant de là, nous posons l'hypothèse selon laquelle, parallèlement au schéma linéaire « idéal » du législateur, se trouve une variété de configurations et de formes

d'articulation entre négociations de branche et d'entreprise. Ces dernières dépendent tout à la fois des secteurs, des thèmes négociés, des modèles économiques et productifs des entreprises, des trajectoires de relations professionnelles, des stratégies poursuivies aux différents niveaux, des capacités d'action, etc.

Dans le chapitre 2, nous présentons une typologie, élaborée sur la base de l'enquête REPONSE, qui distingue quatre modes d'articulation entre branche et entreprise de définition de normes d'emploi et de travail. Sur cette base, sont sélectionnées les branches – Bâtiment et Travaux publics, Propreté et services associés, Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, Bureaux d'études – et les entreprises qui ont fait l'objet d'enquêtes de terrain. La mobilisation croisée des analyses quantitative et qualitative met en évidence une diversité de modes d'articulation entre branche et entreprise dans la définition des normes d'emploi et de travail, en dépit d'un modèle d'articulation entre branche et entreprises visant à renforcer le rôle de ces dernières.

Enfin, dans le troisième et dernier chapitre, nous questionnons, à l'aune de nos analyses monographiques essentiellement, les effets des ordonnances portant réforme du Code du travail. Nous nous intéressons plus particulièrement à la manière dont les réformes percutent les branches et les négociations collectives d'entreprise ainsi que les stratégies élaborées par les acteurs pour préserver leur capacité d'action. L'analyse transversale des pratiques dans les quatre branches enquêtées suggère que le nouveau contexte institutionnel posé par les Ordonnances de 2017 a peu modifié la conception qu'ont les acteurs du rôle de la branche et de la négociation collective d'entreprise, mais les rôles historiquement dévolus à la branche, en particulier ceux consistant à réguler la concurrence par les salaires et à mettre à disposition des entreprises des ressources, se trouvent potentiellement fragilisés. Nos analyses donnent à voir l'élaboration de stratégies par les acteurs, patronaux comme syndicaux, pour réaffirmer leur attachement à la branche et préserver ses fonctions essentielles. Ces stratégies sont le plus souvent prises par la partie patronale, voire exclusivement de son fait quand il s'agit d'utiliser de façon instrumentale les possibilités légales de flexibilité qui leur sont offertes ou de développer les services aux entreprises. Les organisations syndicales, de leur côté, tentent également de maintenir l'influence de la branche. L'enjeu pour elles devient alors de contrer les effets négatifs potentiellement induits par l'inversion de la hiérarchie des normes a pour les salariés des nouvelles règles légales, tant au niveau des branches que de celui des entreprises. Du côté des entreprises, l'analyse des pratiques d'entreprise révèle que le basculement de la branche vers l'entreprise, promu par les ordonnances de 2017, n'a pour le moment pas encore produit d'effets notables. C'est même une certaine inertie aux réformes institutionnelles qui est observée. S'il convient de rester prudent du fait d'un manque de recul temporel et de l'installation récente des CSE, nos analyses suggèrent *in fine* que, en dépit des réformes institutionnelles, la diversité de formes d'articulation entre branche et entreprise demeure et dépend pour beaucoup des stratégies des acteurs.

Cette recherche a fait l'objet deux présentations en 2021 : l'une auprès du comité d'évaluation des ordonnances (France Stratégie, juillet), l'autre auprès des membres de la commission sociale de l'une des organisations patronales du secteur des bureaux d'études, la CINOVA (Paris, novembre). Cette recherche sera valorisée en 2022 dans le



cadre d'un numéro spécial de *La Revue de l'IRES*, lequel sera constitué des contributions de la part des équipes de recherche ayant participé aux post-enquêtes REPONSE (6 équipes au total). D'autres projets de valorisation sur des supports variés pourront être proposés.

## **1.2 Le dialogue social après les ordonnances de 2017**

*N. Delahaie (en cours de finalisation, voir aussi « Relations professionnelles »)*

Noélie Delahaie a participé à une recherche intitulée « Quel dialogue social dans les entreprises après les Ordonnances de 2017 ? », et coordonnée par F. Lerais et K. Guillas-Cavan (IRES). Cette recherche est conduite en réponse à un appel à projet France Stratégie visant à évaluer les effets des ordonnances du 22 septembre 2017 relatives à la nouvelle organisation du dialogue social et au renforcement de la négociation collective (durée : 24 mois). Noélie Delahaie a en particulier participé à la réalisation de deux monographies d'entreprise. Les travaux ont été publiés sous la forme d'un rapport de recherche (Guillas-Cavan K. et Lerais F., coord., 2021).

## **1.3 Les négociations salariales**

*N. Delahaie avec C. Vincent (achevé, voir Groupe « Relations professionnelles »)*

Les travaux menés par Noélie Delahaie et Catherine Vincent sur l'articulation entre négociations salariales et salaire minimum ont fait l'objet d'un chapitre dans un ouvrage collectif coordonné par Irene Dingeldey, Thorsten Schulten et Damian Grimshaw (Delahaie N., Vincent C., 2021).

## **1.4 Les négociations de concession en période de crise**

*N. Delahaie (achevé)*

La crise sanitaire a été l'occasion de reprendre un travail mené en collaboration avec Coralie Perez (CES, Université Paris 1) et issu d'une recherche collective menée entre 2012 et 2015 sur les ajustements du travail et de l'emploi durant la crise de 2008. Ce travail a donné lieu à une publication dans la revue *Industrial Relations Journal* (Delahaie N., Perez C. 2021).

Alors que l'ampleur de la crise actuelle implique incontestablement de lourdes répercussions sur l'emploi et le travail, cet article s'appuie sur l'expérience des entreprises françaises qui ont procédé à des ajustements de leurs effectifs à l'occasion de la crise de 2008. Nous nous concentrons sur la manière dont les ajustements ont été négociés et la marge de négociation des représentants des salariés. Il s'agit en particulier de déterminer si la crise a conduit à des négociations de concession, et le cas échéant la nature des contreparties. Sur la base de 14 études de cas et à partir de l'approche des ressources de pouvoir (Power Resource Approach), nous identifions trois types de négociation de concessions qui se distinguent selon leurs caractères réciproques et/ou réversibles et selon la manière dont les acteurs ont pu mobiliser des ressources (institutionnelles, associatives et structurelles) au moment des négociations. Notre analyse montre que les

périodes de crise sont propices aux négociations de concessions, dont les contreparties ne sont pas toujours identifiables pour les salariés. En définitive, elle soulève la nécessité d'identifier de nouvelles ressources que les syndicats pourraient mobiliser pour défendre les emplois face à la crise du COVID-19.

## 2. Protection sociale

### 2.1 Évolutions des systèmes de santé

#### ■ La construction d'un marché du risque santé et les complémentaires santé

*R. Gay, C. Sauviat, C. Vincent et L. ApRoberts (achevé, valorisation)*

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Agence nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013) et d'étudier les recompositions des relations entre assurances privées et professionnels de santé, tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'État social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Le projet se propose de saisir les usages que les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) font des instruments juridiques du marché et leur capacité d'innovation sociale. Le projet a porté sur la France mais adopte aussi une démarche de comparaison internationale, avec notamment l'idée de mesurer l'influence de l'Union européenne sur les reconfigurations à l'œuvre au plan national et de développer une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé dans les deux pays.

L'ANR a accordé au projet de recherche un avenant d'un an, correspondant à l'année 2021, cela avant que ne soit décidé le confinement du printemps. Cette année a été consacrée à la poursuite des valorisations des résultats (voir les rapports d'activité antérieures pour les précédentes publications). A ainsi été valorisée la partie du projet ANR portant sur l'étude des recompositions des relations entre assurances santé privées (lucratives ou non lucratives) et professionnels de santé (opticiens, audioprothésistes, chirurgiens-dentistes) qui a pu être terminée avec l'analyse de la réforme dite du « 100 % santé », dans la presse (interviews pour les revues *Alternatives économiques*, *La Tribune de l'assurance*, *Marianne*, article dans la revue en ligne *AOC. Analyse Opinion Critique*), à des représentants syndicaux (intervention à l'assemblée générale de la section Retraités de la Fédération Syndicale Unitaire) et dans plusieurs publications. Catherine Sauviat et Renaud Gay ont en outre coordonné le numéro double 102-103 de la Revue de l'IRES intitulé « Assurance santé : aux frontières du public et du privé » paru en 2021. Composé de six contributions rédigées pour l'essentiel par des chercheurs impliqués dans le projet

ANR et d'un article introductif, ce numéro spécial de la Revue de l'IRES s'intéresse au rôle des assurances privées, à but lucratif ou non, dans le financement des dépenses de santé en France et aux États-Unis. Il étudie plus exactement les formes d'imbrication entre opérateurs publics et privés d'assurance santé (gestion de programmes publics d'assurance déléguée aux assurances privées, reconfiguration de l'activité des assurances privées par les objectifs de l'assurance publique, etc.) et leurs effets sur les mécanismes de solidarité. Un ouvrage collectif présentant les résultats du projet ANR et provisoirement intitulé « Plus d'assurance santé pour moins de protection ? Le patient face au marché » a été soumis à une maison d'édition au mois de juin 2021. À destination du grand public, ce livre dirigé par Philippe Batifoulier et Marion Del Sol comprendra cinq chapitres rédigés par des chercheurs de l'IRES (Lucy apRoberts, Renaud Gay, Catherine Sauviat, Catherine Vincent).

## **2.2 Systèmes d'aide à l'autonomie, prise en charge de la dépendance et proches aidants**

### **■ Construction et vécu des systèmes d'aide à l'autonomie au domicile**

*C. Meilland, C. Nizzoli et A. Trenta (en cours)*

En partenariat avec des équipes des laboratoires Triangle-Lyon 2 et Lise-Cnam-CNRS, l'IRES porte le projet de recherche participative « Trajectoires et expériences croisées dans les systèmes d'aide à l'autonomie (TRAJEX) » financé de 2021 à 2024 par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Ce projet vise à analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap vivant à domicile, dans le contexte d'une offre déficitaire en services et en établissements dans de nombreux territoires et de conditions de travail et d'emploi souvent précaires pour les professionnels de l'aide et l'accompagnement au domicile. Pour comprendre les mécanismes individuels et collectifs qui déterminent la construction des systèmes d'aide aux personnes vulnérables, la recherche place la catégorie de qualité du soin au cœur de l'analyse des représentations, des pratiques et des trajectoires sociales des différents acteurs du domaine de l'autonomie. Elle propose notamment de croiser le point de vue et le vécu des protagonistes de la relation d'aide, à savoir les personnes en situation de dépendance, les proches qui constituent souvent le premier soutien et les travailleurs et travailleuses de l'aide. Cette microanalyse des trajectoires et expériences croisées dans la relation d'aide s'articule à une étude des contextes d'action publique qui déterminent, en partie, les catégories et les logiques d'action au sein des systèmes de prise en charge de la dépendance. La recherche TRAJEX vise à produire des connaissances inédites sur l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux de soin aux personnes vulnérables vivant à domicile. Elle se donne pour objectif de mieux comprendre les arbitrages opérés par ces différents types d'acteur face à l'impératif de qualité du soin à donner ou recevoir, et de conciliation avec la vie personnelle et professionnelle. Ce faisant, elle mettra au jour les mécanismes de production des inégalités sociales et de genre dans le travail de care et les enjeux de reconnaissance sociale et professionnelle.

Le projet est structuré en trois axes qui articulent plusieurs volets d'investigation. L'axe 1 « Politiques de l'autonomie et action publique territoriale » vise à mettre au jour les cadres de l'action publique à partir d'une approche multiscalaire et comparative, afin d'éclairer les conditions d'élaboration des systèmes d'aide et de réalisation du travail de care. L'axe 2 « Parcours de vie des personnes dépendantes et construction des systèmes d'aide » analyse les arbitrages qui président au choix et à l'articulation des différents acteurs des systèmes d'aide à partir des parcours de vie des personnes en situation de dépendance. L'axe 3 « Trajectoires des acteurs de l'aide et sens au travail » a pour objectif de comparer les trajectoires sociales et professionnelles des travailleurs et travailleuses de care quel que soit leur statut et le sens qu'ils et elles confèrent à leur travail. Concernant les terrains d'enquête, la recherche se déploie au niveau national, ainsi qu'au niveau de trois collectivités territoriales (Ville de Paris, Métropole de Lyon, Département des Bouches du Rhône) afin de comparer les contextes locaux et les dynamiques territoriales. Au niveau de l'action publique (axe 1), des entretiens semi-directifs (40 entretiens au total) sont réalisés entre septembre 2021 et juin 2022 auprès des acteurs institutionnels (pouvoirs publics, syndicats, associations), à l'échelle nationale comme à l'échelle territoriale. À partir de septembre 2022 et jusqu'en juin 2024, le travail empirique sera mené dans des territoires urbains qui présentent une dominante populaire et une certaine hétérogénéité sociale afin de pouvoir contraster les situations de dépendance et les systèmes de soin (18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et 3<sup>e</sup> arrondissement de Marseille). À partir d'une approche configurationnelle et diachronique, dix situations de dépendance seront sélectionnées dans chaque territoire afin d'analyser les parcours de vie et la construction des systèmes de soin (axe 2), ainsi que les trajectoires des acteurs de l'aide et le sens au travail (axe 3).

### ■ **Les effets du confinement sur la situation des proches aidants de personnes dépendantes**

*C. Meilland et A. Trenta (achevé, valorisation en cours)*

Dans le cadre d'un partenariat entre le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF) et l'IRES, Christèle Meilland et Arnaud Trenta ont participé à une recherche sur les effets de la pandémie de Covid-19 et du premier confinement sur les proches aidants de personnes en situation de dépendance. Une enquête en ligne réalisée entre le 24 avril et le 25 mai 2020 a permis de recueillir 1 032 réponses de proches aidants issus de l'ensemble des régions françaises. Les résultats de l'enquête dégagent trois effets principaux du confinement sur les aidants. D'une part, le confinement a accru l'isolement des proches aidants qui ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile. D'autre part, cet isolement s'est imposé aux aidants qui ont subi de plein fouet la baisse d'activité des services stationnaires et ambulatoires, ainsi que l'impossibilité pour leur famille de venir les aider. Les aidants ont alors dû s'adapter très rapidement pour accueillir leur proche à domicile, concilier télétravail et rôle d'aidant... Enfin, pendant la période de confinement, on constate une intensification de l'ensemble des tâches d'aide qui a des répercussions sur la santé et le moral des aidants. Le rapport final de cette recherche a été publié en octobre 2021 et a accompagné les communiqués de presse des associations (APF-France Handicap, AFM-Téléthon, UNAPEI, UNAF) pour interpeller les pouvoirs publics et sensibiliser l'opinion

publique sur la situation des personnes dépendantes et des proches aidants. Sur la base de ce rapport, Christèle Meilland et Arnaud Trenta vont proposer en 2022 un « éclairage de l'IRES » sur le thème de la conciliation travail-famille des proches aidants.

### 2.3. Le rapport à la protection sociale des travailleurs de l'économie numérique

*C. Nizzoli et A. Trenta (achevé, en cours de valorisation, voir « Relations professionnelles »)*

Dans le cadre de la recherche « Transformations sociales et économie numérique (TransSEN) » financée par la DARES-DREES (2019-2021), Cristina Nizzoli et Arnaud Trenta ont réalisé une enquête sur le rapport au travail, à la protection sociale et à la syndicalisation des livreurs à vélo en France et en Italie. Ils ont également contribué à la rédaction du rapport final coordonné par Josépha Dirringer (IODE, Rennes 1). Un numéro spécial de la Revue de l'IRES est prévu en 2022 sur la base de ces travaux.

### 2.4 Retraites

#### ■ Les politiques des retraites : interactions entre expertise, débat public, politiques publiques et fonds de pension

*I. Naji (achevé, en cours de valorisation)*

Ilias Naji a soutenu à l'Ires, le 4 décembre 2020, une thèse de sociologie sur les réformes récentes des retraites en France entre les années 1970 et 1990, intitulée *Le retournement des retraites (1983-1993). Acteurs, histoire, politiques de l'emploi et circuits financiers*. Cette thèse a été réalisée sous la direction d'Odile Join-Lambert (UVSQ-Printemps/Ires) et d'Ève Chiapello (EHESS-CEMS) et sous le tutorat scientifique de Frédéric Lerais (Ires) dans le cadre d'une convention CIFRE avec l'Ires.

Ce travail de thèse est en train d'être valorisé sous forme d'articles scientifiques. Un prolongement d'une partie de la thèse en 2021 a consisté à interroger la notion de contributivité et son usage par les acteurs (voir plus loin 2.5).

Ilias Naji a aussi participé à deux documentaires du Centre d'Histoire sociale sur l'histoire récente des retraites en France et un documentaire sur le mouvement social de 1995 d'opposition au plan Juppé.

Depuis septembre 2021, Ilias Naji participe à un projet de recherche de la *Hans Boeckler Stiftung* (fondation pour la recherche de syndicats allemands), hébergé par l'Université de Linz en Autriche, sur les investissements des fonds de pension allemands, hollandais et danois. Ce projet interroge les éventuelles conditions favorables à une orientation des actifs des fonds de pension vers des investissements durables. Ilias Naji prend part à l'étude du cas allemand. Il étudie les préférences en matière d'investissement durable de syndicats siégeant au conseil d'administration de fonds de pension allemands, et la manière dont ces préférences sont traduites sous forme d'investissements par des gérants d'actifs. Cette partie du projet est menée à partir d'une analyse des institutions des retraites allemandes, de la construction et des usages des critères d'investissement ESG (Environnement, Société et Gouvernance) et des entretiens menés avec des acteurs de trois fonds de pension allemands. Ce projet donnera lieu à la remise de documents

de travail à la *Hans Boeckler Stiftung*, à la publication d'articles scientifiques et à la participation à des événements scientifiques pour en présenter les résultats.

## ■ **Projet SociAll et retraites adéquates en Europe**

*P. Concialdi (achevé)*

Pierre Concialdi a été associé en tant qu'expert national au projet *SociAll* de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour produire le rapport pour la France. Ce projet associe de nombreux syndicats affiliés à la CES, dont la CGT-FO pour la France. Le principal axe du projet était de redéfinir notamment la notion « d'adéquation » autour d'une approche basée sur les droits – à distinguer du prisme central de la soutenabilité financière – sur la base d'une série d'indicateurs existants.

Les divers rapports nationaux ont fait l'objet d'une synthèse qui a été présentée lors d'une visioconférence organisée en mai 2021 (*Conference ETUC SociAll : Ageing in Dignity, a rights-based pension policy in the EU*, 20 et 21 mai 2021).

## ■ **Réformes des retraites**

*P. Concialdi (achevé)*

Pierre Concialdi a procédé à l'actualisation de son article sur la réforme des retraites publié sur le site de l'Encyclopédie Universalis. L'article présente d'abord les principaux termes du débat sur les retraites, autour notamment de la question du vieillissement de la population. Il propose ensuite un panorama des réformes engagées à l'échelle internationale, avec un point plus détaillé sur les réformes menées ou en cours en France. La troisième et dernière partie de l'article discute les principaux enjeux associés à ces réformes, en particulier sur le mode de financement (capitalisation ou répartition) ainsi que sur la prise en compte des questions d'emploi et de pénibilité du travail.

## **2.5. Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité (retraites, assurance chômage, prestations familiales)**

*P. Concialdi, A. Math et I. Naji (achevé, en cours de finalisation, valorisation)*

Dans le cadre de l'Agence d'objectifs de la CFE-CGC, l'IRES a réalisé un rapport sur la notion de contributivité dans le champ de la protection sociale. Cette notion est d'actualité et fortement mobilisée dans les débats sur le financement de la protection sociale (retraites, prestations familiales, chômage). Cette notion n'est pourtant pas univoque, et les implications à en tirer sur le financement ne vont pas forcément de soi. L'ambition est d'aller au-delà des idées toutes faites et montrer la complexité du sujet qui ne se réduit pas à une dichotomie entre deux catégories de droits sociaux, les prestations contributives et les prestations non contributives, les premières devant être financées par des cotisations, les secondes par l'« impôt ». Pour revisiter cette question, d'autres notions distinctes de celle de prestations (non) contributives mais proches, connexes ou considérées comme opposées ont été mobilisées (prestations assurantielles, prestations redistributives, prestations d'assistance, prestations de

solidarité, etc.). La question a été examinée sous quatre angles différents mais complémentaires.

La première contribution de Pierre Concialdi s'intitule « *Prélèvements et transferts : repères historiques et analyse économique et illustration sur les retraites* ». Il s'agit d'une approche historique de la façon de définir le lien entre prélèvements et prestations, en prenant notamment pour illustration la construction des systèmes de retraite aux États-Unis et en France où le principe politique de légitimation des droits est associé à la cotisation sociale. Il en ressort un caractère conventionnel du partage entre contributif et non contributif (ou entre redistribution et assurance) et que la contributivité est un concept flottant qui se prête à des variations potentiellement infinies. Cette notion, au prisme de l'économie de l'assurance, apparaît ainsi comme un facteur de déstabilisation permanente des dispositifs existants de protection sociale. Dans un contexte financier posé comme contraint, elle favorise des ajustements de court terme qui conduisent à remodeler graduellement la protection sociale sur la base de « compromis » successifs qui pourraient finir, à terme, par bouleverser les principes fondateurs de la Sécurité sociale.

Une seconde approche proposée par Lola Isidro (maîtresse de conférences en droit, Université Paris Nanterre, Iresp EA 4419) consiste à analyser « *La contributivité en droit de la protection sociale* ». Analysée sous l'angle du droit international, du droit interne et de la doctrine, et en prenant pour illustration la dernière réforme de l'assurance chômage, plusieurs conclusions en ressortent : l'opposition entre solidarité et assurance est contredite par le fait que la solidarité irrigue aussi bien l'assistance que l'assurance sociale ; le lien entre contributivité et cotisation ne va pas de soi, la cotisation étant avant tout un mode de financement, une condition nécessaire à l'ouverture de certains droits mais non suffisant ; le retour par les textes internationaux montre que la notion de contributivité ne renvoie pas forcément à celle de cotisation mais, plus largement, à celle de contribution, voire de participation ; ces textes de droit supranational qui définissent les prestations non-contributives contrastent avec le droit français qui s'attache plutôt à définir les prestations contributives et à envisager, par défaut, celles qui ne sont pas financées par des cotisations sociales, comme non-contributives ; ; la notion de contributivité apparaît finalement très relative en droit, avec une distinction entre le contributif et le non contributif non univoque, ainsi qu'un manque de pertinence en droit du rattachement de cette distinction à l'opposition entre assurance et assistance.

La troisième approche est proposée par Ilias Naji (« *Une approche de la notion de contributivité des retraites sous un angle sociopolitique des années 1970 aux années 1990. Une notion plurivoque aux usages multiples* »). Il s'agit d'une analyse de la notion de contributivité sous un angle socio politique à travers les débats et réformes du régime général des retraites des années 1970 aux années 1990. La contribution, dans le prolongement de la thèse de l'auteur, revient sur les enjeux liés à la notion de contributivité et réinterroge la séparation du financement des prestations contributives et non-contributives présentée comme une juste clarification au sein de la protection sociale. L'examen porte sur les analyses contrastées d'experts sur le thème de la contributivité et des notions connexes que sont l'assurance, l'assistance et la solidarité, et ensuite comment cette notion est entendue et utilisée par des acteurs syndicaux,



patronaux et gouvernementaux entre le milieu des années 1970 et 1993, en centrant ensuite l'analyse sur la création du Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) qui institutionnalise la séparation entre contributif et non-contributif pour les retraites en 1993. Cette analyse sociopolitique montre toute la complexité dans laquelle sont inscrits les usages de cette notion, ainsi que la très grande plasticité de cette notion.

Dans la quatrième partie intitulée « *Contributivité et origines salariales des prestations familiales. L'histoire de la politique familiale revisitée à partir de son financement* », Antoine Math propose une analyse historique et économique du financement de la branche famille de la Sécurité sociale en repartant de son financement, exclusivement par des cotisations jusqu'à la fin des années 1980 et encore majoritairement aujourd'hui. Elle analyse les liens entre l'évolution des prestations familiales depuis leur apparition il y a plus d'un siècle et l'évolution de leurs modes de financement en montrant l'importance de ces derniers sur les développements des dispositifs en direction des familles. Sous cet angle, l'analyse montre une forte rupture historique à partir de 2014 indiquant que la branche famille de la Sécurité sociale est entrée dans une période durablement plus difficile dans la mesure où elle va bénéficier de moins en moins de cette capacité à générer des excédents structurels en raison de recettes (cotisations, CSG, remboursements d'exonérations de cotisations) qui présentaient deux propriétés désormais remises en cause : leur dynamisme résultant de leur assise sur les revenus et leur autonomie relative générée par leur affectation à un budget propre.

La version finale a été rendue fin 2021. Une valorisation dans la *Revue de l'IRES*, augmentée de contributions d'autres chercheurs sur le même thème est envisagée pour l'année 2022.

## **2.6 Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale, inégalités femmes-hommes**

*J. Fagnani et A. Math (achevé et en cours)*

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes d'accueil des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles.

Jeanne Fagnani intervient fréquemment sur ces questions. Outre sa publication dans la « Chronique internationale » du n° 174 (2021), elle a été sollicitée pour une intervention sur la Directive européenne « Work Life Balance », dans le cadre du projet EuSocialCit, le 23 juin 2021. Elle a été auditionnée (en tant que membre du CA du Laboratoire de l'Égalité) au Ministère de l'Éducation nationale par le Groupe de travail « Égalité filles et garçons dans les choix d'orientation au LEGT » et de la réforme du Baccalauréat, le 30 mars 2021. Elle a également été invitée à intervenir pour un cours à l'Université de New-York, (NYU), sur « Childcare policies in France », le 23 janvier 2021. Enfin en tant que membre de la CNCDH, elle a participé à la rédaction de l'avis sur "Urgence climatique et droits de l'Homme" (avis émis le 27 mai 2021).



Antoine Math, personnalité qualifiée au sein de la formation spécialisée dans le champ de la famille du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), collabore également avec le secrétariat général du HCFEA. Cette implication est l'occasion d'investissements sur le champ des politiques sociales et familiales avec la réalisation de plusieurs notes présentées et discutées lors de séances de la formation « famille » du HCFEA et destinées à intégrer les rapports du HCFEA. Plusieurs rapports ont été préparés ou sont parus en 2021.

## ■ Bilan de la politique familiale depuis deux décennies

### *A. Math (dans le cadre du Hcfea, achevé)*

Un premier rapport du HCFEA intitulé « L'évolution des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiale – Bilan des réformes des vingt dernières années » a été adopté le 30 mars 2021. Il établit un bilan des deux dernières décennies de la politique familiale (et plus précisément des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants au titre de la politique familiale). Antoine Math a finalisé des analyses dont la plupart avaient été présentées lors de séances du Conseil Famille du HCFEA en 2020 (« L'évolution de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) et du montant de quelques prestations familiales sur longue période (1940-2019) » ; « Base mensuelle des allocations familiales (BMAF) et montant des prestations. Règles de revalorisation et évolutions effectives depuis le début des années 2000 » ; « Les droits familiaux de retraite – éléments de cadrage » ; « Les dépenses de transferts de la branche famille » ; « L'évolution des dépenses nettes de la branche famille » ; « L'action sociale de la branche famille depuis 1997 » ; « Une analyse des évolutions de la branche famille à partir de ses recettes et de son solde »). Les analyses sur l'évolution sur longue période tant des dépenses que des recettes de la branche famille ont été utilisées et prolongées en 2021 pour le rapport de recherche sur « Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité » (voir ci-avant, 2.5).

## ■ Recours aux « assistantes maternelles » et complément mode de garde

### *A. Math (dans le cadre du Hcfea, achevé)*

Un second rapport intitulé « Le Complément mode de garde "assistantes maternelles" - Constats et pistes de réforme » a été adopté le 13 avril 2021. Il répond à une commande du gouvernement pour s'interroger sur les modifications à apporter à la prestation familiale, le complément mode de garde (CMG), qui permet de solvabiliser les parents de jeunes enfants qui souhaitent recourir à une assistante maternelle agréée. Il s'agit du premier mode de garde formel utilisé par les parents en France. L'analyse permet de montrer que la prestation présente des limites, en particulier qu'elle ne permet pas réduire l'obstacle financier en comparaison des barèmes des crèches, et ce constat est particulièrement établi pour les ménages à faibles revenus, ce qui explique que ces derniers soient très peu à pouvoir recourir à ce mode de garde, ce qui a des conséquences négatives en termes de poursuite de l'activité professionnelle des mères de jeunes enfants.

## ■ Différentes formes familiales et articulation travail-famille

### A. Math (dans le cadre du Hcfea, achevé)

Un troisième rapport intitulé « Panorama des familles d'aujourd'hui » a été adopté le 28 septembre 2021, portant sur 5 catégories de familles « non standards » : monoparentales, recomposées, nombreuses (3 enfants et plus), de multiples (avec jumeaux, de triplés...) et homoparentales (couples de même sexe) et abordant notamment la question des politiques publiques au regard de ces formes familiales, en particulier la question de la prise en charge des enfants et de la conciliation avec l'activité professionnelle. Antoine Math a plus particulièrement développé une synthèse sur les facteurs socio-démographiques expliquant l'évolution des formes familiales (naissances, mises en couple, séparations, décohabitation des grands enfants...) ainsi que des notes sur les familles monoparentales et les familles de multiples (avec jumeaux ou triplés) et les politiques en leur direction.

## ■ L'aide sociale à l'enfance en outremer

### A. Math (dans le cadre du Hcfea, achevé et en cours)

Enfin, pour un travail en cours du HCFEA sur les politiques familiales en outremer qui devrait être finalisé au premier trimestre 2022, Antoine Math a notamment analysé les dispositifs des départements ultramarins en matière d'aide sociale à l'enfance et de protection maternelle et infantile. Une note a été présentée en décembre 2021 au Conseil famille du HCFEA.

## ■ Articulation des modes de garde et de congés parentaux selon l'avancée en âge des jeunes enfants en Allemagne, en France et en Suède.

### A. Math et C. Collombet (achevé)

À partir de travaux et réflexions menés dans le cadre de rapports du HCFEA sur les modes de garde et sur la réforme du congé parental et de sa rémunération (prestation partagée d'éducation de l'enfant), finalisés et rendus publics ces dernières années (voir rapports d'activité précédents), un prolongement a été réalisé se centrant sur la France, l'Allemagne et la Suède, et analysant la façon dont se combinent les dispositifs de congés parentaux et de modes de gardes externes à la famille, en fonction de l'avancée en âge des jeunes enfants de 0 jusqu'à leurs 3 ans. Alors que la Suède et l'Allemagne présentent plutôt un schéma de recours à plusieurs dispositifs se succédant pour l'enfant en fonction de son âge, la France se distingue par un schéma alternatif de recours à l'un ou l'autre des dispositifs, un schéma parfois qualifié de « libre choix » mais marqué par de plus grandes différences et inégalités selon les positions sociales des parents. Ce travail en collaboration avec Catherine Collombet est paru fin 2021 dans la *Revue des politiques sociales et familiales*.

## ■ Conditions de ressources des différentes prestations sociales

### A. Math (achevé)

Antoine Math a également participé à un groupe de travail mis en place par le Conseil d'État pour réaliser une étude à la demande du Premier ministre sur les conditions de ressources en matière de protection sociale, face à la multitude des façons d'apprécier les ressources des personnes et des ménages pour décider de l'éligibilité et/ou du montant des prestations sociales. Cette étude est parue en novembre 2021 (« Les conditions de ressources dans les politiques sociales : plus de simplicité, plus de cohérence », Étude adoptée en assemblée générale : <https://www.conseil-etat.fr/ressources/etudes-publications/rapports-etudes/etudes/conditions-de-ressources-dans-les-politiques-sociales-15-propositions-pour-simplifier-et-harmoniser-leur-prise-en-compte> )

## ■ Politiques familiales

### A. Math (en cours avec d'autres chercheurs)

Antoine Math réalise, avec Muriel Pucci et Hélène Périvier, le chapitre « politiques familiales » de l'ouvrage « *Les mutations de la famille* », partie intégrante de l'Encyclopédie des Sciences. Il s'agit dans une perspective internationale de rediscuter des objectifs et des périmètres possibles des politiques familiales et de développer différents sujets, comme le soutien financier en direction des familles, les modes de garde et les congés destinés aux parents ou encore les politiques face aux conséquences matérielles des séparations de couples. Une première version a été soumise fin 2021.

Antoine Math participe également à un projet pluridisciplinaire d'« État des savoirs sur les familles monoparentales » avec une vingtaine de chercheurs. Les travaux vont consister à recenser et analyser la bibliographie et à discuter collectivement plusieurs notions et questions transversales. Un rapport de recherche sera publié à la Documentation Française et d'autres prolongements sont envisagés dont un livre collectif. Antoine Math et Catherine Collombet sont plus particulièrement chargés des développements sur les politiques publiques en direction des familles monoparentales, en valorisant notamment les travaux réalisés dans le cadre du HCFEA. Les travaux ont débuté en septembre 2021 et doivent s'achever fin 2022.

## 2.7 Accès à la protection sociale des personnes étrangères

### A. Math (achevé, valorisation)

Antoine Math suit depuis plusieurs années la question de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non-recours aux prestations sociales ». Des formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations, même si elles ne touchent que des populations particulières ou considérées comme marginales du point de vue quantitatif, ne sont pas sans poser problème, à travers des mécanismes de mise en concurrence et de pression sur les normes sociales de l'ensemble du monde du travail. Tel est le cas en particulier des étrangers. Antoine Math coanime depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la

protection sociale des personnes étrangères et des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d’une liste d’échange – plus de 1000 personnes - travailleurs sociaux, salariés d’associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d’abord un lieu d’échanges et de mutualisation de l’information à des fins pratiques constitue également un observatoire sur l’accès aux droits, sur l’évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non-recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l’accès aux droits sociaux.

Dans le prolongement du projet international mené de 2018 à 2020 sur les conditions d’accès à la protection sociale des personnes étrangères, de la publication d’un rapport puis d’un chapitre consacré à la France dans un livre portant sur la question (voir rapport d’activité précédent), Antoine Math a réalisé un autre travail analysant dans une perspective historique l’accès des personnes étrangères à la protection sociale, aussi bien les dispositifs d’assistance que les assurances sociales pour les travailleurs. Il met en évidence les conditions d’éligibilité ou obstacles spécifiques aux personnes étrangères qui ont émergé ou au contraire ont disparu au cours du temps. Cette relecture repart de l’essor de la protection sociale en France à la fin du 19<sup>e</sup> siècle lorsque l’État nation moderne s’est construit notamment au moyen de mesures sociales privilégiant le national. Les étrangers ont ainsi été exclus des premières lois d’assistance sociale, ce qui n’a pas été le cas des premières assurances sociales dont le critère d’éligibilité était l’exercice d’une activité salariée donnant lieu à versement de cotisations. La condition de nationalité excluant les étrangers des dispositifs d’aide sociale, mais également des prestations non contributives de Sécurité sociale mises en place dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, est progressivement écartée sous la pression des instruments juridiques internationaux pour finalement disparaître quasi complètement à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Cependant, parallèlement, alors que la question de l’immigration se politise, les droits sociaux des ressortissants de pays non-membres de l’UE sont peu à peu limités par de nouveaux critères, régularité du séjour dans les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle puis exigences supplémentaires d’antériorité très longue de titres de séjour. À rebours de l’histoire passée, l’accès aux assurances sociales peut même désormais être fermé à des personnes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle alors qu’auparavant ils n’y avaient jamais été écartés.

### **3. Formation, distribution et évolution des revenus, et autres sujets divers**

#### **3.1 Richesse, pauvreté, inégalités**

##### **■ Coûts et profits du logement cher, seuil de richesse**

*P. Concialdi (achevé et en cours)*

Pierre Concialdi a publié un article sur les coûts et profits du logement cher. Cet article dresse un panorama de l’évolution du coût du logement, pour les propriétaires comme pour les locataires, sur les 35 dernières années. Il dresse ensuite un bilan des conséquences de cette hausse du coût du logement, d’une part, sur les profits des

propriétaires bailleurs et, d'autre part, sur les taux d'effort et les conditions de vie des ménages locataires. L'article se conclut en soulignant la singularité de la France en ce qui concerne la politique d'aide au logement, en particulier durant la période de confinement.

Les travaux de Pierre Concialdi sur la définition d'un seuil de richesse sont en cours de valorisation à travers la publication (prévue pour le premier trimestre 2022) de deux articles dans *La Revue de l'IRES*.

Pierre Concialdi a par ailleurs été auditionné par la Commission « Vie sociale, culture et citoyenneté » du CESER de Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre d'un travail engagé sur la question de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine. Il a par ailleurs été sollicité pour participer à un cycle de rencontres organisé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'INSEE et intervenir en qualité de « grand témoin » en contrepoint d'une étude régionale sur les travailleurs essentiels durant la crise sanitaire.

### **3.2 Budgets de référence pour participer à la vie sociale et revenu minimum décent**

L'IRES participe depuis 2013 à des travaux sur les « budgets de référence » et autour de la quantification d'un « revenu minimum décent par catégories de ménage ». Ces travaux se poursuivent en fonction des sollicitations des acteurs sociaux et des disponibilités des chercheurs.

#### **■ Les budgets de référence en France**

*P. Concialdi et A. Math (achevé et en projet)*

La valorisation des travaux commandités par l'ONPES qui était prévue pour l'année 2021 a été décalée au début d'année 2022. Prenant acte du fait que les rapports de recherche concernant les extensions aux zones rurales (février 2018) ainsi qu'à la métropole du Grand Paris (février 2019) n'ont donné lieu à aucune publication - contrairement à ce qui avait été annoncé au printemps 2020 par l'ex-président de l'ONPES – il s'agit, a minima, de procéder à une actualisation des résultats publiés en 2015 pour les villes moyennes.

Des contacts sont en cours depuis le mois d'octobre avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nantes qui organise au premier semestre 2022 des « Assises de la solidarité ». Dans ce cadre, la ville de Nantes souhaite procéder à une actualisation des budgets de référence publiés par l'ONPES en 2015. Les modalités concrètes de participation de l'IRES à ce projet sont en cours de discussion. Une première phase du projet pourrait être réalisée au printemps 2022 et faire l'objet d'une restitution au mois de juin 2022. L'étape finale du projet serait réalisée en septembre 2022. Pierre Concialdi et Antoine Math sont associés à ce projet de recherche dont la réalisation est subordonnée au recrutement d'un chercheur sur la période du projet (environ 6 mois).

### 3.3 L'action publique face à la crise du Covid-19 en Argentine

V. Mellado et A. Trenta (en cours)

Dans le cadre du suivi de la situation économique et sociale en Argentine, Arnaud Trenta a rejoint deux projets de recherche inscrits dans le programme 2021 « La société argentine dans la postpandémie » de l'Agence nationale de recherche de ce pays. Virginia Mellado, spécialiste de l'action publique et de la régulation du travail en Argentine, participe également à ces deux projets de recherche. Le premier, coordonné par Karina Ramacciotti (UNQ-CONICET) et intitulé « Les professionnels du care pendant la pandémie et la postpandémie de COVID-19 », analyse les conditions de travail et les formes de reconnaissance des infirmiers et autres travailleurs du *care* pendant et après la crise sanitaire. Le second, « L'aide publique au soutien des ménages et des acteurs économiques », est coordonné par Mariana Heredia (IDAES-CONICET) et porte sur les principales politiques sociales du gouvernement fédéral visant à soutenir les populations vulnérables et les entreprises. Virginia Mellado et Arnaud Trenta se sont appuyés sur ces recherches pour rédiger leur contribution au numéro spécial 2021 de la *Chronique internationale* sur les mesures prises par les États face à l'impact économique et social de la crise sanitaire.

## Publications

### Articles

- Collombet C., Math A. (2021), « Politique d'accueil du jeune enfant et d'indemnisation du congé parental. Schémas nationaux d'articulation en Allemagne, en France et en Suède », *Revue des politiques sociales et familiales* n°136-137. [https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/136-137/RPSF136\\_137\\_3e4eTR2020\\_CCollombet\\_AMath.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/136-137/RPSF136_137_3e4eTR2020_CCollombet_AMath.pdf)
- Concialdi P., « Coûts et profits du logement cher », *Éclairages de l'IRES*, N° 16, mai 2021.
- Concialdi P., « RETRAITE (réforme des) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/retraite-reforme-des/>]
- Delahaie N., Fretel A. (coord.), Farvaque N., Guillas Cavan K., Messaoudi D., Petit H., Tallard M. et Vincent C. (2021), « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociation collective et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », *Rapport d'études de la DARES*, n° 10, septembre, DARES, Ministère du Travail.
- Delahaie N., Perez C. (2021), "Workforce adjustment strategies and concession bargaining in times of crisis: A qualitative approach based on French case studies", *Industrial Relations Journal*, first publication on line (août 2021), doi: 10.1111/irj.12342.
- Delahaie N., Vincent C. (2021), "The SMIC as a driver for collective bargaining. The Interplay between collective bargaining and minimum wage in France", in Dingeldey I., Grimshaw D. & Schulten T., *Minimum Wage Regimes Statutory Regulation, Collective Bargaining and Adequate Levels*, Routledge Editions.
- Math A. (2020), « À la croisée d'enjeux nationaux et internationaux : la protection sociale des personnes étrangères ressortissantes d'un pays non-membre de l'Union européenne (UE) »,

*Informations Sociales* 2021/2-3 (n° 203-204), pages 158 à 166, novembre 2021.  
<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2021-2-page-158.htm>

- Meilland C., Trenta A., « Les proches aidants en mal de reconnaissance », AOC Média, 28 janvier 2021.
- Trenta A., avec Giraud O., Petiau A., Rist A., Touahria-Gaillard A., « Tensions and polarities in the autonomy of family carers in the context of the Covid-19 pandemic in France », *International Journal of Care and Caring*, 2021, à paraître.
- Trenta A., « Le rôle des associations dans la mise en lumière des problèmes sociaux », La tribune Fonda, n° spécial 40, septembre 2021.

### **Rapports de recherche et documents de travail**

- Concialdi P., Isidro L., Naji I., Math A. (2021), « Le financement de la protection sociale. Contributions sur la notion de contributivité » ; rapport de recherche, Agence d'Objectifs CFE-CGC.
- Delahaie N., Fretel A. (coord.), Farvaque N., Guillas Cavan K., Messaoudi D., Petit H., Tallard M. et Vincent C. (2021), « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociation collective et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », *Rapport de recherche IRES*, IRES, Noisy-le-Grand (149 p.).
- Guillas-Cavan K., Lerais F. (coord.), Delahaie N., Dirringer J., Farvaque N., Y. Fékane, Taudière C., Kahmann M., Messaoudi D., Meixner M., Dulac J., Sweeney M., Tallard M., Vincent C., « Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ? », rapport de recherche remis à France Stratégie le 8 décembre 2021.
- Meilland C., Trenta A., avec Bouillot C., Bruno C., Charles A., Kail B., *Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants*, Rapport final de la recherche menée par l'IRES et le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF), octobre 2021.
- Nizzoli C., Trenta A., *Rapport de recherche « Transformations sociales et Économie Numérique »* coordonné par Josépha Dirringer (IODE, Rennes 1) et remis à la DARES DREES, septembre 2021.





# Emploi et système productif

---

O. Chagny, C. Meilland

Chercheur.es associé.e.s : A. Jolivet, C. Sauviat, C. Serfati

Doctorant : A. Magnan (INRAE)

Les travaux se sont poursuivis sur les principaux champs investis par le groupe depuis plusieurs années maintenant.

Les recherches sur les stratégies des groupes industriels et le système productif s'articulent autour de deux secteurs : la pharmacie et les télécommunications. Cette recherche a pour objectif de faire le point sur la densification du tissu industriel en France et sur son impact en termes d'emploi. Pour cela, l'analyse des chaînes mondiales de valeur sera menée sur les grands groupes français et étrangers présents en France et sur ses conséquences dans la localisation des sites de production. Le bilan des stratégies de R&D de ces groupes et du soutien des pouvoirs publics à cette R&D permettra aussi d'examiner le dispositif du crédit d'impôt recherche. Enfin, une revue de littérature sur les politiques industrielles en France fera le point sur leurs spécificités et leurs efficacités en termes d'emploi.

L'analyse des transformations du travail liées au numérique a continué via les activités du réseau Sharers and Workers (IRES et ASTREES) et s'est poursuivie dans plusieurs directions : accompagnement de collectifs et d'initiatives de représentation de travailleurs de plateformes dans le cadre du projet européen DigitalPlatformObservatory avec la Confédération Européenne des syndicats (qui a donné lieu à la publication d'une boîte à outils et perdurera via le site internet dédié), accompagnement, dans le cadre du FACT "travail et communs" des expérimentations menées au sein de six structures explorant et expérimentant de nouvelles formes d'organisation du travail mettant au centre de leur préoccupation les "communs du travail". Un projet de recherche pour la DARES a été finalisé, sur les intermédiaires BtoB du travail, en collaboration avec Paris Saclay et TelecomParisTech. L'année 2021 a aussi été celle du lancement de deux nouveaux projets européens : l'un avec la CFE-CGC sur IA et le dialogue social (SecoIA Deal), l'autre avec la Fondation Brodolini (prolongement du projet Don't GIG UP !). Un nouveau cycle d'événement Sharers Workers a été lancé, autour des enjeux du web "le web post plateformes", en collaboration notamment avec CAP Digital.

Les autres thématiques restent au cœur des investissements et des perspectives de travail du groupe. Sur l'emploi des seniors, différentes valorisations ont mis en avant les travaux sur les dynamiques territoriales et les politiques publiques sur l'emploi des seniors. L'analyse des parcours et des conditions de travail des femmes seniors a fait l'objet de différentes valorisations cette année et sera approfondie en 2022 via les données de panel de l'enquête « conditions de travail ». En ce qui concerne la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, l'année 2021 fut consacrée à la finalisation de la rédaction de la thèse *Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe. L'importance croissante des travailleurs non permanents*. Cette thèse devrait être soutenue en 2022 et diverses valorisations suivront. Les travaux sur les inégalités hommes-femmes se sont poursuivis dans le cadre du Séminaire Égalité, Genre, Institutions et Politiques (SEGIPP) qui a repris son activité.

Les travaux de collaboration avec d'autres groupes de l'IRES (notamment le groupe relations professionnelles et le groupe revenus) ont continué via des recherches sur les aidants et les effets du confinement, les stratégies syndicales et les conditions de travail dans les Ehpad ainsi que le projet Trajex sur les trajectoires et les expériences croisées des systèmes d'aide au domicile.

Enfin, sur un autre registre, une recherche sur la transition écologique, économique et sociale et son impact sur l'emploi démarre. Elle vise à explorer les mécanismes et les pratiques qui conduisent à l'émergence, la reconfiguration/ou le développement des métiers, emplois et formations dans les activités du réemploi, de la réutilisation et de la réparation.

## **1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national,**

*C. Sauviat, C. Serfati (en phase de démarrage).*

L'année 2021 a donné lieu à la signature d'un nouveau contrat de recherche avec la CFE-CGC (Agence d'objectif). L'étude porte sur deux secteurs, les télécommunications et la pharmacie pour lesquels :

- Une analyse des chaînes mondiales de valeur (CMV) des grands groupes présents en France - groupes français et filiales de groupes étrangers – sera menée afin de faire émerger leurs spécificités et les conséquences sur la localisation de leurs activités et de l'emploi en France. Notre approche des CMV est centrée sur les groupes et les secteurs industriels. Les groupes français, qui sont très internationalisés, exercent une influence majeure sur le système productif national. Ils déterminent également le profil de l'industrie française par le truchement des chaînes mondiales de valeur qu'ils ont construites au cours des dernières années et dont l'influence s'exerce sur leurs sous-traitants, soit parce que les grands groupes 'déterritorialisent' leurs réseaux de sous-traitance en ayant recours à des entreprises étrangères, soit dans le cas de sous-traitance de spécialité, parce qu'ils contraignent leurs fournisseurs à les suivre à l'étranger. Or les groupes français ont plus massivement localisé leurs activités à l'étranger que leurs homologues étrangers. Cette stratégie s'est traduite par des fermetures de sites en France et/ou par la création ou le développement de sites à l'étranger de préférence à la France, non seulement dans les activités de production, mais également dans celles d'ingénierie et de RD.

Cette analyse s'efforcera également d'identifier les effets de la logique financière sur les stratégies d'investissement et les politiques d'emplois des groupes.

- Un bilan des stratégies de RD des groupes et de l'efficacité du soutien des pouvoirs publics à la RD et l'innovation sera réalisé, notamment le dispositif du crédit d'impôt-recherche (CIR). Le CIR représente à lui seul 58 % du montant des incitations fiscales à la RD en France et en 2019, 45 % de cette créance fiscale a bénéficié aux grands groupes. Ce bilan sera complété par un examen qualitatif des projets de RD des groupes, de leur localisation géographique et de leur impact en termes de revitalisation de l'industrie française et des bassins d'emploi. D'une part plusieurs cas emblématiques ont révélé de sérieuses déficiences - voire des désastres - dans les performances des grands groupes

ayant eu amplement recours au CIR. D'autre part parce que les performances de l'industrie française en matière d'innovation et de compétitivité hors-prix sont inférieures à celles des principaux pays européens.

- Un bilan des politiques industrielles menées en France (sous forme de synthèse de la littérature) sera proposé afin de faire émerger les spécificités nationales de ces politiques et de s'interroger sur leur efficacité. Une comparaison entre la France et l'Allemagne sera conduite autour de l'industrie 4.0 (notamment avec la mise en place de la 5G), de ses parties prenantes (acteurs politiques, scientifiques, patronaux et syndicaux) et de la façon dont elles ont été associées à l'élaboration de cet agenda industriel national.

Dans cet examen des politiques industrielles, on s'intéressera particulièrement au rôle des groupes dans la densification du tissu industriel, et de leurs résultats en termes d'emplois.

L'étude accorde une place importante aux entretiens réalisés avec les représentants du personnel et de la direction de groupes ainsi qu'avec les décideurs publics. Une première phase d'entretiens est en cours.

## **2. Les transformations du travail liées au numérique**

### **2.1 Le réseau « Sharers & Workers »**

*O. Chagny (IRES), en collaboration avec C. Teissier (ASTREES) en collaboration et F. Bonot (SPIN Consulting),*

Le réseau Sharers & Workers est co-animé par l'IRES et ASTREES. Il est soutenu par le groupe UP. (<https://www.sharersandworkers.net/#section-1>).

Le réseau Sharers & Workers a été créé en 2015. Il s'est construit et consolidé au fil du temps comme une initiative inédite et originale dans ses méthodes d'action, basée sur la conviction forte que le développement des plateformes entraîne des modifications profondes, bouleverse les acteurs traditionnels, fait émerger de nouveaux modèles d'affaires pas encore stabilisés, et que des modalités inédites de construction des régulations doivent être recherchées pour outiller une économie des plateformes « financièrement soutenable, techniquement innovatrice, et socialement responsable ».

En termes de méthode, cette conviction nous a amenés à privilégier une approche pragmatique, favorisant la discussion entre parties prenantes pour faire émerger leurs intérêts partagés. Cette démarche s'est d'abord déployée en France à partir de 2016, puis à l'échelle Européenne depuis début 2018, en coopération avec la Confédération Européenne des Syndicats. Plus de 800 parties prenantes ont participé à des événements ou des groupes de travail (acteurs du numérique, syndicalistes, chercheurs, experts, acteurs publics, de l'ESS, du monde coopératif, etc.).

La démarche est partenariale. Sont ou ont été associés au réseau Sharers & Workers la Fondation Internet Nouvelle Génération, OUISHARE, le pôle de compétitivité Cap Digital, le Campus Fonderie de l'Image, l'ANACT, le groupe UP, la Peer to Peer Foundation, France Stratégie, etc. Des groupes de travail et plusieurs événements ont été co-organisés avec France Stratégie, en particulier sur le dialogue social en 2017 (également avec l'IGAS), le développement professionnel et les retraites (à la demande du HCRR) en 2018.

Quatre types d'activités se sont progressivement déployés en lien avec l'animation du réseau Sharers & Workers :

- Une veille documentaire collaborative, coordonnée par les animateurs du réseau (Odile Chagny, Christophe Teissier, Franck Bonot) ;
- L'animation proprement dite du réseau Sharers & Workers et la production de plaidoyers et propositions visant à promouvoir une régulation socialement responsable en lien avec le développement des plateformes numériques ;
- Des réponses à sollicitations et demandes d'intervention ;
- Une capitalisation rendue matérialisée dans le montage, la coordination ou la participation à des projets de recherche ou de recherche-action au fil du temps de plus en plus nombreux, ainsi qu'au travers de la contribution à l'émergence de l'activité éditoriale de l'IRES sur ces sujets (en particulier en 2020 sur un numéro spécial de la Chronique Internationale sur le transport particulier de personnes en milieu urbain, ainsi qu'en 2022 sur la publication à venir du rapport sur les intermédiaires B2B du travail).

Lien vers le site internet : <https://www.sharersandworkers.net/>

Lien vers le compte twitter : <https://twitter.com/sandw2016>

#### ■ Vie du réseau Sharers & Workers en 2021

- Poursuite de l'animation et du déploiement des activités de l'observatoire européen des plateformes mis en place en septembre 2019 en collaboration avec la Confédération Européenne des Syndicats et ASTREES, dans le cadre du projet européen Establishing workers representation in the digital and app economy (voir ci-dessous). Alimentation du site internet DigitalPlatformObservatory.
- Auditions dans le cadre de différents projets de loi ou propositions de loi, ou missions parlementaires, en lien avec des propositions relatives aux travailleurs de plateformes. Auditions au Sénat : PLFSS (20 octobre 2021), mission ubérisation (juillet 2021), proposition de loi sur le devoir de vigilance (mai 2021). Audition à l'Assemblée nationale : projet de loi de ratification de l'ordonnance du 21 avril sur la représentation des travailleurs de plateformes, avec le groupe UP.
- Nomination en décembre 2020 d'Odile Chagny au conseil d'administration de l'autorité de régulation des plateformes d'emploi, mise en place par l'ordonnance du 21 avril 2021 pour organiser la représentativité des travailleurs des plateformes numériques.
- Participation à certains modules de la 37e session de l'INTEFP « Digitalisation de l'entreprise et transformation du travail à l'heure des big data" : en particulier, co-organisation du module européen de mars 2022.

#### ■ Contributions et interventions dans des colloques, ateliers, tables rondes, animation de la recherche

L'expertise accumulée par Sharers Workers, dans un contexte où la connaissance et la capacité d'appréhension des transformations entraînées par la dimension « plateformes » de la transformation digitale se traduit par des sollicitations assez nombreuses, de la part d'acteurs très divers.

Ces interventions se sont montées à 7 en 2021 (crise COVID expliquant), après 6 en 2020, 16 en 2019, 7 en 2018 (une année qui a été active plutôt du côté des ateliers participatifs organisés par Sharers & Workers), 12 en 2017 (après 5 en 2016, l'année de lancement du réseau).

En 2021, ces interventions se sont déroulées dans les cadres suivants : Université Paris 8 (master communication numérique), Parlement européen (forum ubérisation), Parlement européen (webinaire international sur les perspectives européennes des conducteurs VTC), table ronde d'Option de l'UGICT (sur les travailleurs de plateformes), le think do tank #Leplus important (débat sur la régulation sociale des plateformes), la Confédération européenne des syndicats (conférence finale du projet DigitalPlatformObservatory), la CFE-CGC (rencontres de l'IRES « Salarier : la fin du modèle dominant ? »).

L'année 2021 a également été marquée par la coordination, en collaboration avec l'ANACT, et en lien avec le projet FACT (voir 2.5) du numéro 12 de la Revue des Conditions de travail de l'ANACT « Alternatives organisationnelles et managériales : promesses et réalités ? ».

#### ■ Publications, tribunes

Une tribune a été publiée dans le cadre des activités de Sharers & Workers en 2021 : Tribune sur le dialogue social dans le cadre des plateformes, dans l'Obs. Sharers & Workers s'est engagé pour défendre le contenu du dialogue social tel que résultat des arbitrages rendus par la mission confiée à Bruno Mettling fin 2020. La tribune est parue dans l'édition web du 23 novembre 2021.

L'année 2021 a été aussi marquée par la parution de trois articles : dans le numéro 29 des cahiers du CIEP d'avril 2021, sur le management algorithmique : « contrebalancer les asymétries de pouvoir nées de la société numérique : vers un droit social de l'algorithme », en collaboration avec Florian Forestier ; dans la revue CFDT Cadres n° 490, octobre 2021, « Quand l'Europe régule le travail, l'exemple des plateformes numériques », en collaboration avec Christophe Teissier ; dans la Revue n° 12 des Conditions de travail de l'ANACT « De la production de communs aux communs du travail », en collaboration avec Amandine Brugière.

L'année 2021 a enfin vu la publication de la boîte à outil (disponible en cinq langues), rédigée en collaboration avec la Confédération Européenne des Syndicats, pour rendre compte des enseignements tirés de l'expérience des syndicalistes et des travailleurs accompagnés par le projet Establishing workers representation and social dialogue in the platform and app economy mené commun mené avec la Confédération Européenne des Syndicats (voir 2.3) en matière d'organisation collective des travailleurs de plateformes.

#### ■ Un nouveau cycle d'événements Sharers & Workers : « le web après les plateformes »

Au printemps 2021, un nouveau cycle d'événement participatifs a été lancé par le réseau, en collaboration avec six autres organisations engagées pour faire du numérique "un bien commun", et mettre en lumière les impacts déjà concrets de la nouvelle architecture du web basée sur l'interopérabilité dans quelques secteurs très impactés par ces sujets. Les six organisations sont : CAP DIGITAL, la FING, Le projet [TESaCO](#), de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, l'association ACADI, le think do tank

#LeplusImportant, la start-up Startin'Blox. L'objectif est de mettre en discussion les enjeux de ces transformations à partir de retours d'expérience de différents cas d'usage. Deux événements ont déjà été organisés : l'un le 3 juin 2021, dans le cadre de l'événement final du programme européen DAPSI (Data portability and services incubator).

Le replay est accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=UUshRS51EG4>. Une restitution en français et en anglais, sous forme de publication, sera rendue disponible début 2022. Un second événement a été organisé le 16 novembre, autour des enjeux de l'économie de proximité.

Le replay est accessible ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=Sdp0SVnEMwk&feature=youtu.be>.

Un document de restitution est également en cours de préparation. Un troisième événement sera organisé dans le courant du premier semestre 2022, autour des enjeux industriels.

### **2.3 Establishing workers representation and social dialogue in the platform and app economy**

#### *O. Chagny avec Etuc et Astrees, finalisé*

Ce projet s'est construit comme une suite logique de l'événement participatif co-organisé avec la CES en janvier 2018 à Bruxelles, qui avait mis en discussion avec des parties prenantes de l'économie des plateformes des initiatives et réflexions à l'œuvre à l'échelle européenne sur les questions de représentation et négociation collective, de l'innovation et de la responsabilité sociale qu'empporte le développement de l'économie de plateformes.

Ce projet a été financé par la Commission Européenne. Il était coordonné par la Confédération Européenne des Syndicats, et regroupe l'IRES, Astrees, et la Confédération Européenne des Syndicats. L'objectif était d'une part d'améliorer la connaissance des initiatives en matière d'action collective dans le cadre de l'économie des plateformes, et d'autre part d'accompagner et outiller ces initiatives. Le projet a débuté en mars 2019 pour une durée de deux ans. Il a été prolongé au premier semestre 2021 (octobre 2021) en raison de la crise COVID.

Le projet a mis en place un observatoire européen des plateformes (une trentaine de membres, émanant du monde syndical européen, de la société civile, des activistes du numérique, des experts). Il a donné aussi lieu à la mise en place un site internet, destiné à donner de la visibilité aux initiatives en faveur de la représentation et de l'action collective dans le cadre de l'économie des plateformes, accessible ici : <https://digitalplatformobservatory.org/>. Ce site a été complété durant l'année 2021 pour accueillir également des informations sur la jurisprudence, ainsi que les initiatives législatives et relevant de la négociation collective prises dans les différents pays européens. Le site a vocation à perdurer au-delà de la durée du projet, il sera alimenté et maintenu en collaboration par le réseau Sharers & Workers et la Confédération Européenne des Syndicats.

Le projet avait également pour vocation d'accompagner, au travers de sessions de coaching, différentes initiatives mises en œuvre pour renforcer la représentation et l'action collective des travailleurs de plateformes. Onze initiatives ont été retenues : CGT (France), DidaNet (ÖGB, Autriche), FGTB Plateforme (Belgique) FNV (Pays Bas), GMB (Royaume Uni), Idea Diffusa (CGIL, Italie), NGG – Lieferando (DGB, Allemagne), Sindacato Networkers (UIL, Italie), United Freelancers (CSC, Belgique), UGT (Espagne), Workers' Observatory (Ecosse). Trois séances de coaching et une séance de capitalisation ont été organisées en 2021.

Le projet a débouché sur la production d'une « toolbox », disponible en cinq langues, qui rassemble les enseignements tirés des échanges et des séances de coaching au cours des deux années de travail. Le document a été rédigé selon une approche purement bottom-up. L'équipe du projet a pris note des messages partagés par les initiatives et cherché à les organiser dans un cadre logique - et non à en donner sa propre interprétation.

## **2.4 BOBCAT : Les Nouveaux Intermédiaires du Travail B2B : comparer les modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative**

*O. Chagny avec P. Tubaro (Université Paris SUD) et A. Casilli (TelecomParisTech), en cours de valorisation*

Il s'agit d'un projet de recherche financé par la DARES dans le cadre d'un appel à projet sur l'économie collaborative de 2018. L'IRES a assumé la responsabilité scientifique (Odile Chagny) et partagé la coordination du projet avec l'Université Paris SUD (Paola Tubaro) et TelecomParisTech (Antonio Casilli).

Le projet a débuté en janvier 2019, et s'est achevé la mi 2021.

Le projet de recherche s'est intéressé aux nouveaux intermédiaires numériques B2B du travail, qui se positionnent sur les métiers de prestation intellectuelle de type IT, digital, marketing, communication, conseil, design. Il éclaire les conditions du développement de ces nouveaux intermédiaires, les freins et leviers communs aux différents modèles d'affaires. Il documente la capacité de ces acteurs à apporter des réponses collectives aux aspirations des travailleurs en termes de droits, de parcours professionnel, de conditions de travail, de sens et d'engagement. Il met en évidence le fait que le positionnement des acteurs renvoie à des configurations multiples, fonction de l'histoire des intermédiaires (un spécialiste historique des métiers de l'intermédiation aura un positionnement différent d'une start-up du numérique), faites d'interrelations, mais aussi d'hybridations. Il émet l'hypothèse qu'un des développements possibles soit que le marché des plateformes d'intermédiation de freelances sera soumis à un processus de rationalisation avec l'émergence de « super intermédiaires » venant se placer entre les clients utilisateurs et les intermédiaires plateformes, ceci pouvant avoir pour conséquence un double phénomène d'institutionnalisation des acteurs intermédiaires B2B et de recul de leur rentabilité. La recherche met également en évidence le fait que, contrairement à certaines idées répandues dans le débat public, les travailleurs freelance de plateforme ne sont pas moins exposés que les autres à des risques en matière de santé et sécurité au travail, au contrôle de leur travail par la plateforme et, tout particulièrement, aux systèmes de notation et de management algorithmique. Enfin, le rapport fait ressortir un



enjeu structurant de besoin de repères de la part des travailleurs, ainsi que des attentes fortes en matière de régulation.

Une mise en ligne du rapport sur les sites de l'IRES et de la DARES est planifiée pour le début 2022. Une première présentation a été faite à la CFE-CGC dans le cadre des rencontres IRES / CFE-CGC du 24 novembre 2021. Un colloque sera organisé par la DARES en 2022. D'autres modalités de valorisation sont en cours de réflexion.

## **2.5 FACT « Travail et Commun, travail en communs »**

### *O. Chagny (coordination), achevé*

Le projet a fait suite à un Transformateur Numérique organisé en partenariat en juin 2018, dans le cadre de la Semaine pour la Qualité de vie au travail par l'Anact et la Fing, en partenariat avec l'IRES, Sharers & Workers, ASTREES et le Groupe Chronos. La contribution de l'IRES avait été apportée dans le cadre de la préparation de ce transformateur, au titre des activités de Sharers & Workers. Le Transformateur Numérique est un accélérateur de projets, animé par le réseau [ANACT-ARACT](#) et la [FING](#) (grâce au soutien du PIA), pour accompagner la transformation digitale des entreprises sous l'angle de l'innovation sociale et de la qualité de vie au travail. En juin 2018, Sharers & Workers s'était associé à l'ANACT et la FING, ainsi qu'au Groupe Chronos pour animer une session dédiée "aux communs" dans le travail : "[Travail et communs, travail en commun : vers de nouvelles organisations de travail ?](#)".

Le projet portait sur les expérimentations menées au sein de six structures (La Myne, OuiShare, Coop des Communs, thecamp, La Péniche, Happy Dev), explorant et expérimentant de nouvelles formes d'organisation du travail, où la subordination se recompose en direction du collectif et de la communauté de travail en termes : d'organisation des relations de travail entre collaborateurs et avec les parties prenantes, de mise en œuvre de nouveaux process de travail, et de gouvernance. Toutes ces structures ont en commun le fait mettre au premier plan le fait de mobiliser les potentialités permises par le numérique : production de communs numériques, nouvelles modalités de travail et de coopération, etc.

Le projet a donné lieu à des interventions directes des consultants, ainsi qu'à des moments « communs » de capitalisation, l'un en septembre 2019, l'autre en mars 2020. Des représentants syndicaux ont été associés au conseil scientifique constitué pour le projet.

Le dispositif avait aussi été conçu pour alimenter des publications communes de l'IRES et de l'ANACT, avec notamment un Appel (commun entre l'ANACT et l'IRES) à contributions sur les alternatives organisationnelles et managériales pour [la Revue des Conditions de Travail de l'ANACT](#), diffusé en février 2020, et mis en ligne en juillet 2021.

Le dispositif comportait deux séries d'objectifs complémentaires : Il s'agissait d'une part d'accompagner les structures engagées dans ces expérimentations, pour les aider à mettre en œuvre ou structurer les changements organisationnels engagés en outillant et équipant les collectifs de travail. Il s'agissait d'autre part de poursuivre un objectif d'amélioration des conditions et modalités d'emplois dans ces structures, là où la précarité des statuts ne permet pas toujours une stabilité propice à des conditions de travail satisfaisantes.



Un questionnement important en amont du projet était de savoir s'il était possible d'identifier des leviers d'action propres à contribuer à la soutenabilité de ces modèles se positionnant et se pensant comme des alternatives organisationnelles au salariat et aux rapports de subordination, tout particulièrement ceux liés aux facteurs organisationnels du travail.

Plusieurs enseignements généraux peuvent être tirés du processus d'accompagnement :

- Des leviers existent pour réduire la tension entre les aspirations de ces modèles (travailler autrement, mettre en commun des ressources, générer « des communs du travail ») et la recherche de formes de régulations propres. Plusieurs process concrets ont été identifiés et proposés dans le cadre du projet, par exemple pour identifier et reconnaître les compétences des contributeurs (le comité de développement pour OuiShare), modéliser les interactions avec les contributeurs (la spirale du contributeur pour thecamp et La Péniche), répondre aux besoins de sécurité (le CDI communautaire de La Myne), l'apprentissage des pratiques du collectif et l'entrée dans la communauté (la référence à la Communauté de Pratiques pour Happy Dev), la typologie des modèles de rétribution (Coop des Communs) .
- Un premier facteur de succès de ces leviers réside dans les modalités de leur construction (co-construction), mais aussi, et surtout, dans leur cohérence avec le système de « valeurs » portées par ces modèles, et leur référence aux communs numériques. Il est tout à fait frappant de voir qu'à plusieurs reprises, des références aux modèles issus de l'open source ont été mobilisées (manifeste hacker, distinction entre utilisateurs, contributeurs et 'maintainers' pour la spirale du contributeur). Il en va de même pour la mobilisation de la notion de communauté de pratique (Happy Dev), comme moyen de conceptualiser une communauté auto-organisée et co-construite.
- Un second facteur de succès de ces leviers réside dans la capacité à considérer que l'identification et l'explicitation des notions et concepts est un préalable nécessaire à toute mise en œuvre de process et de règles collectives.
- Il existe un véritable enjeu d'acculturation : toutes les structures ont mis en avant le fait que nous ne sommes pas habitués, ni formés à la coopération inter-organisations, à ces innovations organisationnelles.

## **2.6 Projet SeCoIA Deal : servir la confiance dans l'IA par le dialogue**

*O. Chagny, en partenariat avec ASTREES (C. Teissier) et la CFE-CGC (R. Bertholon, N. Blanc, L. Matthys), l'U2P et la CIDA en cours (mars 2020-mars 2022)*

- Le projet est co-financé par la Commission Européenne. Il vise à contribuer à une meilleure compréhension et appropriation des enjeux et impacts des données et de l'IA ; préfigurer une négociation collective nouvelle dans son périmètre et ses objets, formuler des recommandations génériques et diffusables visant à développer un dialogue social enrichi (acteurs, objets moyens).
- Le projet SeCoIA regroupe différents partenaires français et européens, entraînés par la CFE-CGC, le syndicat français de l'encadrement : l'Union des Entreprises de Proximité (U2P), la Confédération syndicale italienne des managers (CIDA), l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) au service des organisations syndicales françaises, ainsi

que l'association ASTREES, membre du groupe SOS, qui décrypte les transformations du travail et de l'emploi, invente et diffuse, en France et en Europe, des pratiques sociales novatrices. Sont également associées au projet la Confédération Européenne des Cadres (CEC), l'organisation des managers en Suède (Ledarna), la Fondation italienne Giacomo Brodolini (FGB), l'ONG AlgorithmWath, ainsi que la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

Le projet poursuit trois principaux objectifs :

**1) Contribuer à une meilleure compréhension et appropriation des enjeux et impacts des données et de l'IA à deux niveaux :**

- Comme nouvel outil de production de valeur.
- Comme moteurs d'évolution des métiers qualifiés des salariés et entrepreneurs / professionnels de proximité.

**2) Préfigurer une négociation collective nouvelle, dans son périmètre et ses objets.**

- Le périmètre de cette négociation devrait intégrer l'ensemble des parties prenantes (prestataires, clients et plateformes), et couvrir la chaîne de valeur entière.
- Les objets de cette négociation devraient porter sur des champs nouveaux, tels, la régulation des conditions d'utilisation des données, leur monétisation visant à une juste répartition de la valeur produite, le design et la transparence des algorithmes, ainsi que le champ traditionnel du développement des compétences des travailleurs et professionnels.

**3) Formuler des recommandations génériques et diffusables visant à développer un dialogue social enrichi (acteurs, objets, moyens) au regard d'une approche sociale et économique globale (couvrant les principaux impacts de l'IA).**

Le projet SeCoIA Deal prévoit de constituer une communauté d'acteurs agissante et plurielle, apte à incarner les différents intérêts impactés par le développement de l'économie de la donnée et de l'intelligence artificielle (IA) au cœur du projet : l'A comme mode de production de valeur, l'IA comme vecteur de transformation des compétences et des métiers, avec comme fil directeur le dialogue social.

Cette communauté d'acteurs sera impliquée dans les travaux de montée en compétences, de partages d'expérience, de préfiguration d'une négociation collective nouvelle, et d'élaboration des préconisations en la matière. Elle sera mobilisée durant toute la phase de mise en œuvre du projet, soit une période d'un an à compter du séminaire inaugural qui s'est déroulé en décembre 2021 et jusqu'au séminaire final fin 2022. Cette implication prendra la forme d'une participation à des réunions communes ainsi qu'à des travaux collaboratifs : un séminaire de montée en compétences, un travail collaboratif mobilisant des outils collaboratifs ainsi que la participation à deux ateliers de travail ; un atelier de capitalisation/design thinking. Les participants seront également conviés à participer à la conférence finale du projet. Le séminaire de montée en compétences, l'atelier de design thinking et la conférence finale se tiendront en présentiel. Les travaux collaboratifs seront réalisés en distanciel.

## 2.7 Projet Don't GIG UP ! never

*O. Chagny (IRES), coordination du projet par la Fondation Brodolini, septembre 2020-septembre 2022*

- Le consortium rassemblé dans le cadre du projet Don't GIG UP ! (Fondation Brodolini, IRES, UIL, IPA polonais, FO, Ver.di, l'UGT, l'ETUC, Solidarnosc) a répondu à l'Appel à proposition de la Commission Européenne DG EMPL VP/2020/004 sur le rôle des relations industrielles dans le cadre notamment de la transformation digitale. La Fondation Brodolini coordonne le projet.

Le projet de recherche examinera les caractéristiques du travail effectué par le biais de plateformes, en mettant l'accent sur les services professionnels et les services personnels. Les activités porteront à la fois sur l'évaluation des conditions contractuelles à la lumière du droit national et européen, et sur les caractéristiques réelles du travail dans les plateformes, en abordant les questions de recherche suivantes :

- Quel est le modèle économique des plateformes et comment affilient-elles, coordonnent-elles ou mettent-elles en relation les travailleurs ?
- Quelles sont les conditions d'emploi, les conditions de travail et les aspirations des travailleurs des plateformes ?
- Comment les algorithmes et l'intelligence artificielle interagissent-ils avec les travailleurs pour attribuer les tâches, définir la rémunération/le prix et simplifier/automatiser la prestation de services ?
- Quels critères et mécanismes sont utilisés pour traiter les éventuels litiges entre le travailleur et le client final ou le travailleur et la plateforme elle-même ?
- Comment les conditions d'emploi et les conditions de travail réelles correspondent-elles à la législation européenne et nationale existante, notamment en ce qui concerne : (i) la réglementation des services professionnels, et (ii) la législation applicable en matière de travail et de Sécurité sociale ?
- Quelles sont les activités mises en œuvre par les partenaires sociaux et les associations professionnelles pour affilier, organiser et défendre les travailleurs dans l'économie de plateforme ?
- Quelles politiques pourraient être déployées par les décideurs politiques pour s'assurer que l'économie des plateformes se développe sans nuire à la concurrence loyale et en favorisant de bonnes conditions de travail et de vie ?
- Comment les conditions de service des plateformes pourraient-elles être adaptées au cadre juridique actuel ?

Afin de répondre à ces questions, le projet combinera une analyse comparative, des activités d'apprentissage mutuel et des contributions au niveau national. Ce document fournit des conseils aux partenaires au niveau national pour mener des activités de recherche au niveau national d'une manière cohérente et comparable.

## **3. Segmentation du marché du travail : seniors, femmes, travailleurs non-permanents**

### 3.1 L'emploi des seniors

#### ■ Politiques publiques, dynamiques territoriales, travail et emploi des seniors

A. Jolivet, *en cours*

La valorisation de l'aide à la capitalisation du projet *PACT seniors. Pour l'amélioration des conditions de travail des seniors. Maintien dans l'emploi des 55-64 ans* prévue en 2021 a été réalisée. Cette valorisation est réalisée en collaboration avec Valérie Zara Meylan (CEET et CRTD - Cnam, GIS CREAPT). L'article co-signé par Jolivet, A., Zara-Meylan V., Cescosse Maxime, Chevance Alain, « Maintien en emploi des seniors et expérimentations partenariales de cinq Aract : quels apports pour la conception et la mise en œuvre de la politique publique ? » a été publié dans *la Revue des Conditions de Travail*, n° 13.

Une communication "Tisser une approche économique et ergonomique pour analyser des expérimentations partenariales territoriales en faveur de l'emploi des seniors" a été présentée dans l'atelier "Enjeux du territoire pour la méthodologie d'intervention au prisme du développement durable" du Congrès de la SELF (Société d'ergonomie de langue française). Le colloque « Agir dans les territoires sur les conditions d'un allongement de la vie professionnelle : des questions d'emploi, de travail, de santé et de parcours », Réseau Anact-Aract, Gis CREAPT avec le Cnam-CEET a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 8 avril 2021 (visioconférences). Ce colloque a été coorganisé par Valérie Zara Meylan (Cnam Ceet et CRTD, CREAPT), Marion Gilles (Anact) et Annie Jolivet (Cnam Ceet et CRTD, CREAPT, Ires). Les enregistrements vidéo ont été mis en ligne sur le site du Cnam et sont accessibles sur la chaîne Youtube du Cnam.

Une réflexion sur l'articulation entre politique publique en faveur de l'emploi des seniors et pratiques des entreprises a été engagée en 2021 à partir de la recherche *Pact Seniors* et à partir des recherches réalisées à l'Ires sur les accords et plans d'action en faveur de l'emploi des salariés âgés. Cette réflexion a donné lieu à une présentation au cours du séminaire du CRTD (Cnam) et à une communication « Évaluer les effets de dispositifs visant à faire évoluer les comportements des employeurs à l'égard des « seniors » : réflexion sur les enjeux méthodologiques et théoriques à partir de trois recherches de terrain », lors de la XVII<sup>e</sup> conférence annuelle de la fédération de recherche TEPP (Théorie et Évaluation des Politiques Publiques) du CNRS, 21 au 22 octobre, Évry.

#### ■ La situation des femmes seniors au regard de l'emploi et du travail

Ce travail a été engagé en septembre 2019 suite à l'audition d'Annie Jolivet et d'Anne-Françoise Molinié (CEET et CRTD – Cnam, GIS Creapt) par le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle en février 2019. La réforme des retraites en discussion suscite des interrogations renouvelées sur la situation des femmes seniors avant la retraite et les conséquences différenciées d'un allongement de la vie active. Il s'agit d'une part de mobiliser des statistiques et des travaux existants, d'autre part de réaliser des exploitations des données du panel de l'enquête Conditions de travail.

En 2020, une exploitation des données de panel des enquêtes Conditions de travail 2013 et 2016 a été réalisée. Les résultats ont été présentés dans le cadre du séminaire transversal CEET et du colloque international DAISIE. Ils ont été publiés en décembre 2021 dans la revue *Socio-Économie du Travail* sous le titre "Allongement de la vie active, politiques publiques et conditions de travail et d'emploi des femmes seniors

– Travailler plus tard est-il aussi soutenable pour les femmes que pour les hommes ? dans un dossier "Genre et politiques de l'emploi et du travail".

En 2022, les données de panel de l'enquête Conditions de travail 2019, désormais disponibles, vont permettre de poursuivre l'analyse des parcours et des conditions de travail de 2013 à 2019.

### **3.2 Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe**

*A. Magnan, en cours*

L'année fut consacrée à la finalisation de la rédaction du manuscrit de la thèse *Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe. L'importance croissante des travailleurs non permanents*. Ce travail montre d'une part la forte ampleur du recours au salariat précaire dans l'agriculture française, d'autre part que les politiques d'emploi sectorielles accroissent les contradictions d'intérêts salariés/employeurs en contribuant à dégrader les conditions de travail de ces salariés et enfin qu'il existe des blocages inhérents aux instances de négociations collectives et aux instances parlementaires dans la prise en compte des intérêts des salariés précaires. Cette thèse conclut sur l'émergence d'une régulation sectorielle fondée sur la superposition d'une régulation par l'opacité des contradictions capital/travail ; d'une hétérogénéité des intérêts des salariés agricoles ; et d'une dérive institutionnelle des instances sectorielles, conçues pour la régulation d'un secteur fondé sur le travail indépendant et peu adaptées à l'émergence du salariat agricole.

Depuis septembre 2021, Axel Magnan est également employé comme Attaché Temporaire de Recherche et d'Enseignement en économie agricole à l'Institut National Polytechnique - École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse (INP-ENSAT), où il intervient dans la formation des élèves ingénieurs agronomes sur les questions de travail et de politiques publiques agricoles.

Le programme de travail pour l'année à venir est de valoriser les résultats de cette recherche via des communications et publications scientifiques.

### **3.3 L'emploi des femmes et politiques publiques**

*C. Meilland, en cours*

La poursuite du séminaire SEGIPP (Séminaire Égalité, Genre, Institutions et Politiques) a été fragilisée durant l'année 2021. Né d'une initiative conjointe de cinq structures (le laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique LISE/Cnam-CNRS, l'Institut de recherches économiques et sociales IRES, l'Institut national des études démographiques INED, le réseau Marché du travail et Emploi MAGE et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES), ce séminaire fermé a vocation à analyser les politiques publiques du point de vue de leurs conséquences sur l'égalité hommes-femmes. Le SEGIPP consacre cette année ses travaux aux enseignements de la crise covid pour les sciences sociales. La séance du 10 novembre a porté sur « Les familles au cours des confinements : répartition des tâches domestiques et climat familial ». Dans un premier temps, Ariane Pailhé a présenté les travaux réalisés avec Anne Solaz et Lionel

Willner sur les familles pendant les confinements (répartition des tâches domestiques, climat familial, qualité de la vie conjugale et séparations). Ils ont notamment montré que les inégalités sociales avaient été lissées pendant le premier confinement avec un poids du genre renforcé en raison de l'impossibilité pour les femmes de continuer à externaliser les tâches domestiques et parentales. Dans un second temps, Sebastian Pizarro Erazo et Valerya Viera Giraldo ont présenté le chapitre V du livre *Familles confinées : le cours anormal des choses* (éditions du Croquant, 2020) avec des conclusions sensiblement similaires. En particulier, les pratiques familiales dans leur ensemble ont été mises à l'épreuve car la délégation habituelle des charges reproductives a été interrompue par le confinement alors que la charge professionnelle est restée identique. L'ouvrage nuance cependant en pointant des vécus familiaux contrastés : dans les familles de cadres on a observé davantage de tensions intra familiales dues à la difficulté d'accorder les charges professionnelles et domestiques alors que dans d'autres familles, le confinement a été perçu comme une occasion de ralentir et d'améliorer la qualité du temps passé ensemble et le bien-être des enfants. Deux autres séances auront lieu lors du premier semestre 2022 : celle de mars portera sur les métiers au temps du corona et la troisième en juin sur les violences faites aux femmes durant la pandémie de Covid -19.

#### **4. Care et Système d'aide à l'autonomie**

Les recherches commencées dans le secteur du Care se sont développées dans différentes directions au fil des années et des recherches menées.

La recherche portant sur les stratégies syndicales dans le Care, toujours en cours, est menée par C. Meilland, C. Nizzoli et S. Bérout (Université Lyon 2- Triangle) et L. Boivin (cf. Groupe Relations professionnelles). Elle porte sur un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Cette recherche propose une analyse de la représentation collective dans les EHPAD. Un projet de réalisation d'ouvrage est en cours.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF) et l'IRES, Christèle Meilland et Arnaud Trenta ont participé à une recherche sur les effets de la pandémie de Covid-19 et du premier confinement sur les proches aidants de personnes en situation de dépendance (cf. Groupe Revenus). Le rapport final de cette recherche a été publié en octobre 2021 et un « éclairage de l'IRES » sera proposé en 2022 sur le thème de la conciliation travail-famille des proches aidants.

Enfin, la recherche TRAJEX (Christèle Meilland, Cristina Nizzoli et Arnaud Trenta, cf. Groupe Revenus) vise à analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap vivant à domicile, dans le contexte d'une offre déficitaire en services et en établissements dans de nombreux territoires et de conditions de travail et d'emploi souvent précaires pour les professionnels de l'aide et l'accompagnement au domicile. Christèle Meilland coordonne l'équipe dont le terrain de recherche est la ville de Paris et particulièrement le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

#### **5. Transition écologique, économique et sociale**

## A. Jolivet, en cours

Annie Jolivet participe au titre du CEET-Cnam au projet de recherche COMETES « Construire les Métiers et les Emplois de la Transition Écologique et Sociale » financé par l'ADEME dans le cadre de son appel à projets "Transitions écologiques, économiques et sociales". Le projet démarre en janvier 2022 pour deux ans. Géraldine Rieucan, professeur des universités à l'Université Picardie Jules Verne est la coordinatrice de l'ensemble du projet.

Le projet COMETES vise à identifier et analyser les mécanismes et les pratiques qui portent l'émergence, la reconfiguration/ou le développement des métiers, emplois et formations dans les activités du réemploi, de la réutilisation et de la réparation, et à en tirer des enseignements qui puissent éclairer les politiques publiques. Il repose sur l'analyse et la comparaison de deux Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), reconnues comme Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sur deux territoires « laboratoires », l'un urbain (Seine Saint Denis, Île de France), l'autre rural (Oise, Hauts de France), caractérisés par de forts taux de chômage et de pauvreté. Ces deux territoires étudiés sont emblématiques des enjeux des transitions écologiques, économiques et sociales et des initiatives s'y déploient.

Cette recherche implique une douzaine de personnes (enseignants-chercheurs, chercheurs, experts et personnels) et 7 partenaires : deux laboratoires universitaires – le CRIISEA (Centre de recherches sur l'industrie, les institutions et les systèmes économiques d'Amiens) de l'Université Picardie Jules Verne et le LED (Laboratoire d'économie dionysien) de l'Université Paris 8-St-Denis ; deux laboratoires d'innovation sociale impliqués dans l'ESS – l'institut Godin à Amiens et le CNIS (Centre numérique d'innovation sociale) – les deux PTCE structurés en SCIC - la Maison d'économie solidaire (MES) du Pays de Bray, dans l'Oise, ex-région Picardie et la SCIC Cité PHARES (Pôle d'hospitalité aux activités à rayonnement écologique et solidaire) en Seine-St-Denis ; le CEET-Cnam (Centre d'études de l'emploi et du travail, Conservatoire national des arts et métiers).

## Publications

- Chagny O. et Forestier F. (2021) : « contrebalancer les asymétries de pouvoir nées de la société numérique : vers un droit social de l'algorithme », numéro 29 des cahiers du CIEP d'avril 2021,
- Chagny O. et Teissier C. (2021) : « Quand l'Europe régule le travail, l'exemple des plateformes numériques », Revue CFDT Cadres n° 490, octobre 2021,
- Brugière A. et Chagny O. (2021) : De la production de communs aux communs du travail », Revue n° 12 des Conditions de travail de l'ANACT, juillet 2021
- Chagny O., Doreste I., Lazzaroni C., Teissier C., Voet L. (2021) : 'Establishing workers' representation and social dialogue in the platform and app economy – a toolbox', octobre 2021
- Chagny O. , Casilli A. , Chartier D. , d'Avezac T., Pailler F., Rothey P., Tubaro P. , Cornet M., Joulin M., Kagambega S. (2021) : "Les Nouveaux Intermédiaires du Travail B2B : comparer les modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative", rapport pour la DARES (à paraître)



- Meilland C., Trenta A. et alii (2021), « Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants », rapport Final, CIAFF et IRES, 56 pages.
- Cau-Bareille Dominique, Jolivet Annie, Thébault Jeanne, Delgoulet Catherine (à paraître 2021), "Training : a way of reducing the risks of weakening for older workers at work and in employment? The case of a call centre", *Safety Science*.
- Jolivet Annie, Molinié Anne-Françoise (2021), « Travailler plus tard est-il aussi soutenable pour les femmes que pour les hommes ? Une analyse à partir des enquêtes Conditions de travail 2013 et 2016 », *Socio-Économie du Travail*, 2020 – 2, n° 8, Genre et politiques de l'emploi et du travail, pp. 127-162.
- Jolivet Annie (2021), « Mary Gatta, Waiting on Retirement : Aging and Economic Insecurity in Low-Wage Work », *Sociologie du travail* [Online], vol. 63, n° 4, Octobre-Décembre, mis en ligne 1 December 2021, <http://journals.openedition.org/sdt/40169> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.40169>.
- Jolivet Annie (2021), « Vers une revalorisation des emplois de la « deuxième ligne » ? », *Alternatives économiques*, 21 juin, <https://www.alternatives-economiques.fr/vers-une-revalorisation-emplois-de-deuxieme-ligne/00099423>

### Vidéo en ligne

- Participation à la conception, la production et la mise en ligne d'un ensemble de 6 vidéos « Le travail et la crise sanitaire : prendre du recul. Une analyse du Gis Creapt » qui présentent une réflexion quant aux effets de la crise sanitaire sur le travail, à partir des travaux et échanges au sein du GIS CREAPT. Chaque vidéo présente, sur un thème spécifique, des faits et des idées pour réinscrire la réflexion dans un temps plus long : Pourquoi une approche par les parcours ? Quelles sont les populations les plus exposées au coronavirus ? Comment le travail peut-il se trouver transformé ? Quelles conséquences sur l'analyse de la performance ? Quelles conséquences sur la conception de la santé au travail ? (vidéos mises en ligne sur la chaîne Youtube du Cnam en juin 2021).

### Interviews d'Annie Jolivet

- Sequeira Martins Gilmar (2020), « Le casse-tête de l'emploi des seniors », *Entreprise et Carrière*, 7 au 13 décembre.
- Abou El Khair Catherine (2021), « Annie Jolivet : Le compte pénibilité concerne un nombre réduit de salariés », *Santé et Travail*, Octobre p. 32-33.
- Irène Lopez (2021), « Annie Jolivet : Aucun doute sur la capacité d'apprendre des 50 ans et plus », *Liaisons sociales magazine*, avril, p. 33.



## PARTIE 2 : ACTIVITES TRANSVERSALES & EDITORIALES

### Analyse de l'actualité économique et sociale internationale

*Équipe de l'Ires et correspondants extérieurs*

La *Chronique internationale de l'IRES* a pour vocation d'informer et de décrypter la conjoncture économique et sociale internationale, en réponse notamment à la demande des organisations syndicales (voir bilan 2020 et perspectives 2021). Les membres de l'équipe (chercheurs et chercheurs associés) aidés par un réseau de correspondants étrangers (chercheurs) assurent ainsi la couverture de l'actualité économique et sociale régulière de nombreux pays sur les cinq continents, notamment celle des principaux pays européens mais aussi celle de l'Union européenne ou qui présente un caractère international. Le 28 janvier 2021 a donné lieu à une valorisation du numéro spécial de la *Chronique internationale* n° 171 consacré aux « mobilisations sanitaires des États et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 » dans le cadre d'un forum international co-organisé par l'École des hautes études en santé publique et l'Ires. Il a aussi donné lieu à des Entretiens de l'Ires en visio le 8 avril 2021. Cette année 2021 a vu en outre la parution de 20 articles au total sur des thématiques intéressant le monde syndical.

#### ■ **Allemagne**

Jeanne FAGNANI, « Renforcement des dispositifs en faveur des familles durant la crise sanitaire : objectifs, conséquences et enjeux », *Chronique internationale de l'Ires*, n° 174, juin 2021.

Marcus KAHMANN, « L'Industrie 4.0 : vers la digitalisation concertée de l'industrie manufacturière ? » *Chronique internationale de l'Ires*, n° 173, mars 2021.

Marcus KAHMANN, « Entraves aux élections de conseil d'établissement : le législateur à la rescousse ? » *Chronique internationale de l'Ires*, n° 175, septembre 2021.

Udo REFHELDT, « Des impacts de la crise atténués grâce au plan de relance et à la négociation collective », *Chronique internationale de l'Ires*, n° 176, à paraître.

#### ■ **Argentine**

Arnaud TRENTA, Virginia MELLADO, "Des politiques fédérales inédites pour sauvegarder l'emploi et limiter la pauvreté », *Chronique internationale de l'Ires*, n° 176, à paraître.

#### ■ **Autriche**

Kevin GUILLAS-CAVAN, « Le logement social à Vienne : un modèle original à la croisée des chemins », *Chronique internationale de l'Ires*, n° 173, mars 2021.

#### ■ **Danemark**

Christèle Meilland, « Une utilisation inédite de la flexibilité du modèle danois pour préserver le marché du travail », *Chronique internationale de l'Ires*, n° 176, à paraître.

Christèle Meilland, « Le modèle de flexicurité face aux défis de la crise du Covid-19 », Chronique internationale n° 172 (février 2021).

#### ■ Espagne

Catherine Vincent, « Des mesures économiques et politiques limitées mais concertées », Chronique internationale de l'Ires, n° 176, à paraître.

#### ■ États-Unis

Donna KESSELMAN, « Le bilan de la présidence Trump en matière d'emploi : quels défis pour les organisations syndicales ? » Chronique internationale de l'Ires, n° 173, mars 2021.

Catherine SAUVIAT, « A crise et relances budgétaires inédites, marché du travail sous tension et résurgence des conflits », Chronique internationale de l'Ires, n° 176, à paraître.

#### ■ Grèce

Christina KARAKIOULAFIS, « Pandémie de Covid-19 et mobilisation syndicale des professionnels du spectacle : l'initiative Support Art Workers », Chronique internationale de l'Ires, n° 175, septembre 2021.

#### ■ Irlande

Noélie DELAHAIE, « Une croissance en trompe-l'œil face à la pandémie », Chronique internationale de l'Ires, n° 174, juin 2021.

#### ■ Italie

Cristina NIZZOLI, « Le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo », Chronique internationale de l'Ires, n° 173, mars 2021.

Cristina NIZZOLI, « Du gel des licenciements au plan de relance européen », Chronique internationale de l'Ires, n° 176, à paraître.

#### ■ Japon

Hiromasa SUZUKI, « Frontière juridique entre salariés et indépendants : l'état des débats », Chronique internationale de l'Ires, n° 175, septembre 2021.

#### ■ Royaume-Uni

Jacques FREYSSINET, « Covid-19 et inégalités sur le marché du travail », Chronique internationale de l'Ires, n° 174, juin 2021.

Jacques FREYSSINET, « Le retour en force de l'État », Chronique internationale de l'Ires, n° 176, à paraître.

#### ■ International

Udo REHFELDT, « Stagnation des accords d'entreprise internationaux et recul des accords européens », Chronique internationale de l'Ires, n° 174, juin 2021.

Catherine COLLOMBET, « Articulation entre modes d'accueil des jeunes enfants et congés parentaux : un facteur d'inégalité dans la prise en charge des enfants », Chronique internationale de l'Ires, n° 175, septembre 2021.

Antoine MATH, Quoi qu'il en coûte – Des mesures incomparables pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie ? Chronique internationale de l'Ires, n° 176, à paraître.

# La Chronique internationale de l'IRES

---

*J. Baudrillard, L. Curich, C. Sauviat*

L'année 2021 est marquée par la parution de 4 numéros de la *Chronique internationale de l'IRES* : 3 numéros variés, et un numéro spécial consacré aux ajustements opérés par les États face à l'impact économique et social des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire.

## **Chronique n° 173**

- Suisse, A. MARTINELLI : Les enjeux du vote sur l'initiative « Entreprises responsables » en Suisse.
- Autriche, K. GUILLAS-CAVAN : Le logement social à Vienne : un modèle original à la croisée des chemins.
- Allemagne, M. KAHMANN : L'Industrie 4.0 : vers la digitalisation concertée de l'industrie manufacturière ?
- États-Unis, D. KESSELMAN : Le bilan de la présidence Trump en matière d'emploi : quels défis pour les organisations syndicales ?
- Italie, C. NIZZOLI : Le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo.

## **Chronique n° 174**

- Irlande, N. DELAHAIE : Une croissance en trompe-l'œil face à la pandémie
- Royaume-Uni, J. FREYSSINET : Covid-19 et inégalités sur le marché du travail
- Allemagne, J. FAGNANI : Renforcement des dispositifs en faveur des familles durant la crise sanitaire : objectifs, conséquences et enjeux
- International, U. REHFELDT : Stagnation des accords d'entreprise internationaux et recul des accords européens.

## **Chronique n° 175**

- Allemagne, M. KAHMANN : Entraves aux élections de conseil d'établissement : le législateur à la rescousse ?
- Grèce, C. KARAKIOULAFIS : Pandémie de Covid-19 et mobilisation syndicale des professionnels du spectacle : l'initiative Support Art Workers
- Japon, H. SUZUKI : Frontière juridique entre salariés et indépendants : l'état des débats
- International, C. COLLOMBET : Articulation entre modes d'accueil des jeunes enfants et congés parentaux : un facteur d'inégalité dans la prise en charge des enfants

## **Chronique n° 176, n° spécial « Des mesures inédites face à la crise liée au Covid-19 : le grand retour de l'État »**

- Introduction, O. CHAGNY et F. LERAIS
- « Quoi qu'il en coûte » ; « Des mesures incomparables pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie ? » A. MATH.
- Allemagne : « Atténuation des effets de la crise grâce au plan de relance et à la négociation collective », U. REHFELDT.
- Argentine : « Des politiques fédérales inédites pour sauvegarder l'emploi et limiter la pauvreté », A. TRENTA et V. MELLADO.
- Danemark : « Une utilisation inédite de la flexisécurité pour préserver le marché du travail », C. MEILLAND.
- Espagne : « Des mesures économiques et sociales limitées mais concertées », C. VINCENT.
- États-Unis : « À crise et relance budgétaire inédites, marché du travail sous tension et résurgence des conflits », C. SAUVIAT.
- Italie : « Du gel des licenciements au plan de relance européen », C. NIZZOLI.
- Royaume-Uni : « Le retour en force de l'État », J. FREYSSINET.

# La Revue de l'IREs

---

*J. Baudrillard, P. Concialdi, L. Curich, A. Trenta*

**A**u cours de l'année 2021, un numéro spécial double est paru. Un numéro *Varia* est en cours de finalisation pour une publication au début de l'année 2022.

Le numéro spécial double comporte plusieurs contributions issues des travaux réalisés dans le cadre d'un projet ANR (Association nationale de la recherche) qui a pour thème la construction du marché du risque santé (projet MaRiSa, voir groupe Revenus). Un des axes de ce numéro spécial porte sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Une valorisation de ces articles est prévue pour l'année 2022 dans le cadre des *Entretiens de l'IREs* qui se tiendront le 3 février 2022.

Le numéro *Varia* comporte deux articles issus de travaux réalisés dans le cadre de l'Agence d'objectifs. Ils portent, pour l'un, sur l'évolution du taux de couverture de l'assurance-chômage et, pour l'autre, sur l'évolution des droits à l'indemnisation de l'assurance-chômage. Les deux autres articles s'appuient sur des travaux antérieurs de Pierre Concialdi autour de la définition d'un seuil limite (ou plafond) de revenus. Le premier article centré sur la définition de limites socialement acceptables à l'inégalité, expose les motivations de cette démarche ainsi que sa méthodologie et présente quelques résultats empiriques pour quelques pays dont la France. Le second article discute les options concrètes qui pourraient permettre, sur le plan de l'économie politique, de contenir l'inégalité dans les limites préalablement définies.

## **Revue n° 103-104 : « Assurance santé : aux frontières du public et du privé »**

*Coordonné par R. GAY et C. SAUVIAT*

- Introduction : les frontières public/privé de l'assurance santé aux États-Unis et en France, R. GAY et C. SAUVIAT.
- La construction d'un « marché éduqué » de l'assurance santé : une réorientation de la solidarité ? P. BATIFOULIER, V. DUCHESNE et A-S. GINON.
- L'assurance maladie complémentaire des salariés au prisme du fiscal welfare... what's going wrong in France ? M. DEL SOL et P. TURQUET.
- L'assurance sociale confiée à des assureurs privés : Medicare Advantage aux États-Unis, L. APROBERTS.
- Le gouvernement fédéral américain au chevet de l'assurance santé, A-L. BEAUSSIER.
- Bricoler une action municipale de santé à faible coût ou rebâtir des solidarités organisées ? Regard sur la diversité des « mutuelles communales », C. COMER.
- Les assureurs privés au service d'un meilleur accès à certains biens de santé ? R. GAY.

## **Revue n° 105 (à paraître)**

- Indemnisation du chômage : quel taux de couverture ? M. GREGOIRE et C. VIVÈS.
- L'assurance chômage de 1979 à 2020 : quelles évolutions des droits ? M. GREGOIRE et C. VIVÈS.
- Comment définir des limites socialement acceptables à l'inégalité ? P. CONCIALDI.
- Comment limiter l'inégalité ? Un peu d'économie politique (titre provisoire) P. CONCIALDI.

## **Programmation 2022 & politique éditoriale**

**P**our l'année 2022, un numéro spécial est en préparation à partir des travaux réalisés dans le cadre du projet TransSEN (Transformations sociales et économie numérique), qui a pour objet l'étude des régulations de l'économie des plateformes, notamment celles qui tentent d'apporter une réponse au manque de protection des travailleurs des plateformes. Ce numéro spécial comparatif (France-Italie) utilise une approche pluridisciplinaire juridique et sociologique pour rendre compte des dynamiques qui traversent les sphères du travail et syndicale dans le domaine de l'économie de plateforme.

Un deuxième numéro spécial double portera sur les relations de travail à l'épreuve des réformes de la négociation collective. Ses contributions sont issues de recherches menées dans le cadre d'un appel à projet de recherche (APR) lancé en décembre 2017 par la DARES sur la réalisation de post-enquêtes à l'enquête REPOSE (Relations professionnelles et négociations d'entreprise) 2017.

Comme par le passé, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées.

# Site et communication numérique

---

C. Aujoulet, J. Baudrillard, L. Curich, G. Heintz

## Newsletter et communiqués de presse

**D**epuis 2018, la Lettre de l'Ires est électronique et transmise chaque trimestre aux 3 200 abonnés et contacts de l'Ires, par un logiciel spécialisé.

Elle recense l'activité de l'équipe de recherche, annonce les dernières publications de l'Ires et les événements de l'institut à venir.

Trois newsletters ont été envoyées en 2021 :

- [La Lettre de l'IRES #10 -Mars 2021](#)
- [La Lettre de l'IRES #11 - Juin 2021](#)
- [La Lettre de l'IRES #12 - Novembre 2021](#)

Des communiqués de presse sont régulièrement envoyés aux contacts de l'Ires pour les informer de la parution de la *Chronique internationale de l'IRES*, de *La Revue de l'IRES* ou de la tenue d'un événement organisé par l'Institut : Entretiens de l'Ires, Conférence de la présentation des activités 2021 de l'Ires.

## Site internet : vers un renouveau

Après l'audition de deux prestataires par le Bureau de l'Ires, la société Ebzone a été retenue afin de définir la nouvelle charte graphique de l'Institut. Cela inclut également le projet de création du nouveau logo de l'Ires et le développement de la nouvelle version du site internet de l'Ires. Sa mise en ligne devra d'ailleurs coïncider avec les 40 ans de l'Ires en 2022. Le comité de pilotage est composé de Frédéric Lerais, Julie Baudrillard et Guillaume Heintz qui ont défini au préalable les besoins de l'Institut dans un cahier des charges ; depuis septembre 2021, plusieurs réunions sont régulièrement mises en place avec le prestataire afin de suivre l'avancée du projet.

## Éclairages

- [Eclairages # 021, Pierre Concialdi, Mai 2021 : "Coûts et profits du logement cher »](#)

## Réseaux sociaux

Les dernières actualités de l'Institut sont relayées sur les réseaux sociaux : publications les plus récentes (de l'Ires, publications extérieures des chercheurs, études des organisations syndicales), événements organisés par l'Ires et ses partenaires, interventions des chercheurs dans les médias, vidéos réalisées par l'Ires ou en partenariat avec Xerfi...

Des live tweet ou restitutions sur twitter permettent de donner à voir à nos abonnés le contenu de différents événements organisés ou co-organisés par l'Ires : séances du Séminaire international de l'Ires, Entretiens de l'Ires par exemple.

L'Ires est actif sur plusieurs réseaux sociaux : Twitter : 3 300 abonnés ; Facebook : 633 abonnés ; LinkedIn : 951 relations ; Youtube et Datagora

### **Diffusion des séminaires en version audio**

La crise du Covid-19 a transformé le format des rencontres avec le public, et ce depuis 2020. Les séminaires se tiennent en visio-conférence ; ce nouveau support numérique permettant aussi l'enregistrement, les équipes se sont organisées en ce sens afin de restituer chaque séance sur le site de l'Ires. Ces séances rassemblent entre 40 et 50 participants :

- « Séminaire international de l'Ires », séance du 25 mars 2021 : [Italie : le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo](#)
- « Les Entretiens de l'Ires » du 8 avril 2021 : [Les mobilisations sanitaires des États face à la première vague de Covid](#)
- « Séminaire international de l'Ires », séance du 18 novembre 2021 : [Les États-Unis vers une assurance santé universelle : les dilemmes des syndicats](#)

### **Vidéos Ires**

Selon l'actualité de l'institut, l'équipe chargée de communication organise des interviews avec les membres de l'équipe de recherche. Dans ces vidéos, les chercheur.es répondent à trois questions. L'objectif est d'accroître la visibilité des travaux de l'Ires, de présenter les travaux les membres de l'équipe au public et d'inciter à télécharger des publications.

- [3 questions à Jacques Freyssinet : « Le Royaume-Uni et la gestion du Covid-19 »](#),
- [3 questions à Kevin Guillas-Cavan : « Le Covid-19 et la mobilisation sanitaire des États »](#)
- [3 questions à Catherine Sauviat : « L'assurance santé aux États-Unis »](#)

### **Vidéos Xerfi**

- [Catherine Vincent : La négociation collective dans la fonction publique.](#)
- [Pierre Concialdi : Baisser le salaire minimum est contreproductif](#)
- [Renaud Gay : La réaction des états face à la crise sanitaire](#)



# Séminaires de l'Ires

---

## Le « Séminaire international »

*M. Kahmann et C. Nizzoli*

**A**près une année 2020 qui a été perturbée par les mesures sanitaires mises en place contre la pandémie du COVID19, le Séminaire international de l'IRES a pu reprendre son rythme habituel en 2021. Cela a été possible grâce au recours systématique au format hybride des séances (présentiel / visioconférence).

L'année 2021 a été l'occasion de constater que le passage du Séminaire international au format hybride ne s'est pas fait au détriment du niveau de la participation. Des interrogations persistent sur la place des syndicalistes au sein du séminaire. Le travail de son renouveau, entamé depuis 2018, a été poursuivi cette année à travers la mise à disposition des principales interventions des séances sur le canal IRES de la chaîne YouTube, la communication systématique à travers les réseaux sociaux et la précision des procès internes.

Deux séances pour les mois de janvier et de mars 2022 ont été programmées. L'une portera sur la digitalisation de l'industrie manufacturière allemande et l'action syndicale dans les entreprises à cet égard (avec Gerhard Bosch, Université de Duisbourg-Essen), l'autre sur le rapport des syndicats britanniques aux travailleurs et travailleuses migrant.e.s (avec Heather Connolly, Université de Grenoble).

### **Quatre séminaires internationaux ont eu lieu en 2021 :**

- « Travailler au musée : Publics, gardiens et conservateurs au Louvre et au British Museum (1946-1981) ».

*Intervention d'O. Join-Lambert, Université de Versailles. Discussion par C. Guillaume, Université de Roehampton et de C. Paillard, PCS Union (4 février 2021).*

- « Le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo ». Intervention de Cristina Nizzoli, IRES.

*Discussion par A. Jan, doctorant au LISE-CNAM et M. Willems, ACV-CSC United Freelancers, Belgique (25 mars 2021).*

- « Crise sanitaire et transformation de l'industrie automobile vers l'électromobilité : comparaison France-Allemagne »

*Visio-conférence co-organisée avec le GERPISA. Interventions de G. Lechowski et M. Thomann (Wissenschaftszentrum Berlin) ainsi que de T. Pardi et J- S. Carbonnell (GERPISA ; Paris-Saclay). La discussion syndicale a été assurée par C. Brunkhorst (IG METALL) et F. Daout (CFDT Renault) (21 mai 2021).*

- « Les États-Unis vers une assurance de santé universelle ? »

*Intervention de C. Sauviat (IRES), discussion par A-L. Beaussier (SciencesPo Paris ; CSO) (18 novembre 2021).*

## **Les « Entretiens de l'Ires » de 2021**

- Les mobilisations sanitaires des États face à la première vague de Covid-19, jeudi 8 avril 2021, de 8 h 45 à 12 h 30

Alors que de nombreux pays d'Europe peinent à sortir d'une deuxième vague, voire entrent dans une troisième vague épidémique, que l'Amérique latine fait face à un puissant rebond du coronavirus, la situation de certains pays d'Asie, ou des États-Unis, semble s'améliorer. La persistance de l'épidémie de Covid-19, son ampleur et son caractère mondialisé, ainsi que, récemment, la difficulté à mener à bien des campagnes de vaccination massives, mettent durablement à l'épreuve les États et leurs systèmes de santé. Un an après l'arrivée de la première vague en Europe, et la mise en place de mesures de confinement dans de nombreux pays, l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) a consacré ses Entretiens aux mobilisations sanitaires des États face à la première vague de Covid-19. Ils ont eu lieu en visioconférence le 8 avril 2021 et ont associé chercheurs et responsables syndicaux. Lors de la première vague, les États ont dû déployer et mettre en œuvre des moyens inédits dans un temps très court pour y faire face. Pour eux, il s'agissait avant tout d'éviter la saturation des services de santé, notamment hospitaliers, mais aussi de renforcer le personnel soignant pour assurer la prise en charge des malades du Covid-19, et de disposer du matériel médical et de protection nécessaire, marqué par des pénuries.

## **Autres séminaires 2021**

- Séminaire Franco-Allemand sur l'aide à la personne, « Syndicalisme et *care*. Le cas des aides-soignantes en EHPAD », IRES - Frederich Ebert Stiftung, 17 mai 2021.

## **Programmation 2022 : Entretiens de l'Ires et les 40 ans de l'Ires**

- Séminaire « Le travail, une valeur ? » ? Visioconférence, 13 janvier 2022, avec Jacques Freyssinet, chercheur associé à l'Ires et Jérôme Gautié, professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, chercheur au Centre d'économie de la Sorbonne.
- « Entretiens de l'Ires » sur « L'assurance santé : aux frontières du public et du privé », le 3 février 2022. Visio-conférence.
- Anniversaire des 40 ans de l'Ires en 2022 ; 2 journées sont prévues :
  - Une journée scientifique en octobre 2022
  - Une journée avec les SG et Présidents des OS autour de la question « Quelles recherches pour les organisations syndicales ? », le 13 décembre 2022.

# Centre de Documentation

---

*G. Heintz, B. Robin*

L'équipe du Centre de documentation a maintenu un service de veille, de collecte, d'expertise, de valorisation et de recherche bibliographique de données et d'informations intéressant les usagers du Centre. L'équipe du Centre de Doc s'est attachée à s'assurer que les accès distants à des services ou portails en ligne soient opérationnels et facilitent l'activité en télétravail.

Le fonds documentaire de l'Institut demeure un vaste vivier riche de ressources sur les champs d'études. Les accès distants en ligne *via* le web ont été multipliés. Cette tendance devrait s'accroître en 2022. L'équipe du Centre de Doc a notamment été sollicitée pour de nombreuses demandes d'accès aux bases de données et de recherches documentaires. Certains abonnements ont été basculés sur un format exclusivement numérique (d'autant que plusieurs éditeurs tendent à abandonner le format papier pour leurs parutions).

**Les ressources documentaires** se composent de supports intéressant les différents champs d'études et de recherches de l'Institut : (1) Relations professionnelles ; (2) Revenus & protection sociale ; (3) Emploi ; (4) Travail.

Le fonds documentaire comprend en particulier les travaux des recherches menées par les organisations syndicales au sein de l'Ires dans le cadre de l'Agence d'objectifs, mais également les publications des organisations syndicales et les rapports des congrès confédéraux.

Le Centre de documentation de l'IRES a maintenu et poursuivi les autres contacts, coopérations et collaborations externes avec des réseaux en matière documentaires et archivistiques. La situation sanitaire a cependant ralenti les projets conjoints.

## **Les archives Ires**

En 2021, le Centre de Doc aura participé activement au Groupe de travail archivistique de l'Ires constitué (au printemps) avec des personnels de l'Institut et également des Membres du Bureau de l'Ires. Le traitement des Archives de l'Ires pourrait aussi s'accompagner en 2022 d'une réflexion sur la conservation du fonds du Centre de Documentation. Il faut en effet s'interroger sur certaines collections incomplètes et peu consultées, ou des documents dont le contenu n'est plus à jour, etc.

Ainsi en 2022, il est prévu d'engager temporairement un ou une archiviste professionnelle ainsi qu'un ou une stagiaire archiviste qui bénéficieront de l'appui des Archives nationales du Monde de Travail (ANMT Roubaix).

L'Ires envisage de confier à l'ANMT les archives de l'Ires qui se déclinent en :

- Archives institutionnelles (Procès-verbaux de : Bureau de l'Ires, d'Assemblées générales, de Rapport d'activité et programmes de travail et de projets d'études des Agences d'Objectifs, AO, etc.) : cela représenterait environ 7 mètres linéaires.
- Archives comptables & financières

- Archives complémentaires : notes de travail, « working papers », littérature grise, travaux de recherches à l'initiative des organisations syndicales (Agence d'Objectifs, AO), etc. sans numéro d'ISSN ou d'ISBN et donc, des supports inédits ou introuvables ailleurs.

Avec l'ANMT, les personnels recrutés, l'Ires sera conduit probablement en 2022 à explorer des actions éventuelles spécifiques à conduire telles :

- Proposer aux organisations syndicales constitutives de l'Ires et aux anciens responsables syndicaux mandatés pour suivre l'administration de l'Ires, s'il n'existe aucune disposition au sein de leur Organisation Syndicale, de « verser » leurs archives dans celles de l'Institut (pour compléter éventuellement...) ou en tant que personne.
- chercheur.es de l'Ires comment conserver et valoriser leurs écrits inédits réalisés dans le cadre de l'Ires : versement sur le portail des archives ouvertes de la recherche comme HAL
- Réfléchir aux archives Ires existantes dans leur version numérique pour assurer leur conservation afin de conserver la mémoire et élaborer des préconisations pour définir des orientations sur le temps présent et à venir ;
- Réfléchir aux conditions d'accès aux Archives de l'Ires : contenu & période temporelle...

Le dépôt de ces archives coïncide avec les 40 ans de l'Ires qui devraient être célébrés à la fin de l'année 2022.

## Conventions de recherches en cours

N° de contrat & intitulé de recherche	Responsables scientifiques (Ires)	Tiers contractant	Autres partenaires	Début - Fin
269 - MARISA : Marché du risque santé	Catherine SAUVIAT Catherine VINCENT Antoine MATH	ANR	Université Rennes I (Laboratoire IODE) Université Paris 13 (CEPN)	2018 - 2022
277 - Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ?	Noélie DELAHAIE Anne FRETTEL	Ministère du Travail - DARES	ORSEU Université Lille	2018 - 2021
278 – BOBCAT : Nouveaux intermédiaires du travail B2B : comparaison des modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative	Odile CHAGNY	DREES	Institut Mines-Télécom Université Paris Saclay	Fin en 2021
280 – ETUC SW	Odile Chagny	Commission européenne	European Trade Union Confederation (ETUC) ASTREES	2019 - 2021
282- FACT	Odile Chagny	ANACT	Associations de l'économie associative	2019 - 2021
284 - Financement de la protection sociale	Antoine Math	CFE CGC	Ilias NAJI	2019 - 2021
285 - Ordonnances MACRON	Frédéric LERAIS	CGT		2019 - 2021
287 - CODEBAR	Marcus KAHMANN Catherine VINCENT	Commission européenne	Université d'Amsterdam	2020 - 2022
288 - Renforcer le pouvoir d'agir des salariés en insertion	Arnaud TRENTA	Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire	-IDHES - Université Paris Ouest	2020 - 2022
289 - TRAJEX	Arnaud TRENTA	CNSA/INSERM	Lise-Cnam-CNRS Triangle - Université Lyon 2 FEPEM (Fédération des particuliers Employeurs de France) Buc Ressources-CERA	2021 - 2025

Suite :

N° de contrat & intitulé de recherche	Responsables scientifiques (Ires)	Tiers contractant	Autres partenaires	Début - Fin
290 - SeCoIA Deal	Odile Chagny	Commission européenne	CFE CGC	2021 - 2022
291- Politiques d'exonération sur les bas salaires	Frédéric LERAIS	CFDT	Univ. Paris I	2021 - 2022
292 – Fragmentation du travail	Arnaud TRENTA	Unsa - Education	-	2021 - 2022
293 - Don't Gig UP Never	Odile Chagny	Commission européenne	Fondation Brodolini	2022 - 2023
294 - Réalisation et exploitation d'une enquête auprès des chargés de mission du réseau IOD et des consultants en développement de carrière de D2C	Solveig GRIMAUULT	IOD - TRANSFER	-	2021-2022
295 - Politiques industrielles en France	Claude SERFATI Catherine SAUVIAT	CFE CGC	-	2021 - 2022

# Interventions de l'équipe de recherche en 2021

---

## *Odile Chagny*

- Université Paris 8 (Master communication numérique), : le retour d'expérience de Sharers & Workers, 16 mars 2021
- Parlement Européen : webinaire international sur les perspectives européennes des conducteurs VTC), 11 mai 2021
- Table ronde d'Option de l'UGICT sur les travailleurs de plateformes, 10 mai 2021
- Sharers & workers, #Leplus important et ACADI : conférence débat, "Régulation sociale des plateformes : que faire après l'ordonnance sur la représentation des travailleurs ?", 22 juin 2021
- Sharers & Workers et Confédération européenne des syndicats : conférence finale du projet DigitalPlatformObservatory, 28 septembre 2021
- Parlement Européen : forum ubérisation, TRANSNATIONAL FORUM OF ALTERNATIVE TO UBERISATION #2, organisé par GUE/NGL, 24 octobre 2021
- CFE-CGC - rencontres de l'IRES « Salarariat : la fin du modèle dominant ? », 24 novembre 2021

## *Pierre Concialdi*

- Audition par le CESER de la région Aquitaine sur les questions de pauvreté mais cela ne rentre pas à mon avis dans le cadre des interventions scientifiques, 1<sup>e</sup> septembre 2021
- Invitation (Le 01/12) à commenter une étude de l'INSEE sur les travailleurs essentiels en région PACA, 1<sup>e</sup> décembre 2021.

## *Noélie Delahaie*

- « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? », Intervention avec Anne Fretel pour le comité d'évaluation des Ordonnances (France Stratégie, juillet) et pour les membres de la commission sociale de la CINOVA (novembre).
- Colloque des 40 ans de l'ISSTO « 40 ans de sciences sociales du Travail », présidence et animation de plusieurs tables rondes (25-26 novembre)

## *Jeanne Fagnani*

- Cours (en visio) à l'Université de New-York, (NYU), invitée par le professeur Victor Rodwyn sur « Childcare policies in France », 23 janvier 2021.
- Audition (en tant que membre du CA du Laboratoire de l'Egalité) par Mme Claude Roiron, déléguée ministérielle à l'Égalité Filles-Garçons, dans le cadre du Groupe de travail sur « Égalité filles et garçons dans les choix d'orientation au LEGT » et de la réforme du Baccalauréat, Ministère de l'Éducation Nationale, 30 mars 2021.

- Participation au groupe de travail sur « Urgence climatique et droits de l'Homme" en tant que membre de la CNCDH, Paris. (Avis émis le 27/05/21).
- Interview par Zhen Im (Business School de Copenhague, Department of International Economics, Government and Business), sur la Directive européenne « Work Life Balance Directive », dans le cadre du projet *EuSocialCit*, 23 juin 2021.

#### *Anne Fretel*

- « L'accompagnement dans le champ des politiques sociales : quels enjeux ? », Intervention pour le 5<sup>ème</sup> collège du CNLE, 18 janvier 2021.
- « TZC : quel potentiel d'innovation dans le champ des politiques d'insertion ? », intervention pour le Groupe de travail accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle du CNLE, 20 mai 2021.
- « Le dialogue social : enjeux et mutations », avec H. Petit, Intervention au CESFrancets de France, 21 juin 2021.

#### *Jacques Freyssinet*

- Table ronde « Les Etats de l'Union européenne face à la Covid-19 : bilan de la 1ère vague ». Webinaire conjoint EHESP – IRES. Contribution : « Royaume-Uni : une sous-estimation initiale du risque, puis une gestion chaotique », 28 janvier 2021,
- « Le travail : une valeur ? », Journée de réflexion, Institut Régional du Travail d'Occitanie, Toulouse, 28 juin 2021.
- « 40 ans de sciences sociales du travail : 1981-2021 – Rapport de synthèse », Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest, Rennes, 25-26 novembre 2021.
- « Un institut à la croisée de l'université et du monde du travail », Intervention au Colloque « La contribution de l'Institut des Sciences Sociales du Travail à la construction d'une université ouverte », Bourg-la-Reine, 3 décembre 2021.

#### *Renaud Gay*

- « "Comment en est-on arrivé là ?" Un regard socio-historique sur les réformes de l'organisation des hôpitaux », *Séminaire « Co-construire la recherche sur les questions hospitalières ? »*, Institut la Personne en médecine, en ligne, 23 avril 2021.
- Avec F.-X. Schweyer, « L'adéquation des soins comme objet de travail en équipe de soins primaires : le cas de la concertation pluri-professionnelle », *XXXIe Congrès de l'Association latine pour l'analyse des systèmes de santé : L'adéquation des soins dans les systèmes de santé*, Locarno, 16 septembre 2021.
- Avec R. Janvier, « Sanitaire et médico-social : histoires parallèles, articulations... et convergence ? », Journées nationales d'étude et de formation de l'Association de directeurs, cadres de direction du secteur social, médico-social et sanitaire, Bordeaux, 6 octobre 2021.



- « Recettes communes et logiques nationales : une comparaison internationale de la gestion étatique de la première vague de Covid-19 », Intervention Xerfi-Canal, 7 avril 2021.
- « Complémentaires santé en danger ? "Une Sécu intégrale serait plus juste et moins coûteuse" », Marianne, 29 juillet 2021.

#### *Solveig Grimault*

- « La mise en œuvre de l'obligation de revitalisation des bassins d'emploi », ISSTO, Université Rennes 2, 21 Janvier 2021.
- « Stratégies de médiation pour l'emploi et accompagnement de l'expérience : la place et les bénéfices des mises en situation professionnelles », intervention à la Journée régionale Sève Emploi Bretagne « L'emploi durable, un enjeu majeur pour les entreprises », Saint-Brieuc, 29 juin 2021.
- Intervention à la table ronde « L'AFEST quels détours ? » du colloque « L'AFEST : cadrages et débordements », Cnam & Education permanente, Paris, 15 octobre 2021.

#### *Kevin Guillas-Cavan*

- Stage FO à l'ISST, « Le comité social et économique (CSE) et le dialogue social après les Ordonnances "dites" Macron », 13 décembre 2021, Bourg-la-Reine.
- Entretiens de l'Ires, « Les mobilisations sanitaires des États et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », 8 avril 2021, en ligne.
- Trade Unionists Network Meeting « Shorter Working Time », « The French experience on shorter working time, a Pyrrhic victory? », 6 février 2021, Helsinki.
- Forum international de l'EHESP, « Les États et l'Union européenne face au Covid-19 : Bilan de la première vague », 26 janvier 2021, en ligne.

#### *Annie Jolivet*

- Intervention avec Anne-Françoise Molinié, « Conditions de travail et d'emploi des femmes "seniors" : un double désavantage ? », Séminaire transversal du CEET-Cnam, 26 janvier 2021 (distanciel).
- Intervention « Emploi des seniors, pratiques des entreprises et politiques publiques : quelle place pour le travail ? », Séminaire Recherche du CRTD-Cnam, 18 février 2021 (distanciel).
- Intervention dans la séance en direct sur « Départs individuels non remplacés : comment peser sur la face cachée des restructurations permanentes ? », Miroir Social et Tandem Expertise, 5 mars 2021 (<https://www.miroirsocial.com/focus/departs-individuels-non-replaces-comment-peser-sur-la-face-cachee-des-restructurations> )
- Réunion exceptionnelle du groupe de suivi du Département Homme et Travail de l'INRS, distanciel, 9 mars 2021.

- Intervention sur l'Environnement social et économique de l'intervention : création et partage de la valeur ; formes d'emploi et conditions de travail ; localisation géographique des activités et segmentation de la chaîne de valeur ; crise sanitaire : effets économiques et modalités d'ajustement des entreprises. Master 2 Psychologie du Travail et Ergonomie (PTE), Option Intervention et Conduite de projets en Ergonomie (ICE), Université de Lille, 10, 17 et 24 mars 2021 (présentiel)
- Animation et conclusion, Colloque Anact-Aract-Creapt (avec le Cnam-Ceet) « Agir dans les territoires sur les conditions d'un allongement de la vie professionnelle : des questions d'emploi, de travail, de santé et de parcours, 1er et 8 avril 2021 (distanciel).
- Commission scientifique de l'INRS, 15 avril et 21 octobre 2021 (distanciel).
- Comité éditorial de la revue *Retraite et Société*, 30 avril 2021.
- Intervention avec Anne-Françoise Molinié, "Working and employment conditions for older women : a double disadvantage? An exploratory analysis of panel data from the 2013 and 2016 Working Conditions surveys in France", Dynamics of Accumulated Inequalities for Seniors in Employment (DAISIE) Conference, 25-26 May 2021 (distanciel).
- Intervention sur les préretraites, Prévoyance. Retraites complémentaires et supplémentaires. Assurance chômage - DRS105, Le Cnam, 5 juin 2021 (distanciel)
- Réunion annuelle du groupe de suivi du Département Homme et Travail de l'INRS, 21 septembre 2021 (distanciel)
- Réunions avec les responsables de deux études suivies à l'INRS en tant que correspondante scientifique, 17 et 20 septembre 2021 (distanciel)
- Discutante de la présentation des travaux de Cyrine Gardes (CERTOP, Université Toulouse 2), lauréate du prix de thèse du Gestes, thèse de sociologie intitulée « Un salariat à bas coût. Le travail dans une enseigne low-cost de bricolage ». Séminaire du DIM GESTES « Le travail en transformation ? », 28 septembre 2021 (distanciel)
- Table-ronde Notre Temps, Salon de l'emploi des seniors, Paris, 6 octobre 2021 (présentiel)
- Intervention avec Valérie Zara-Meylan, « Tisser une approche économique et ergonomique pour analyser des expérimentations partenariales territoriales en faveur de l'emploi des seniors », atelier Arpège « Enjeux du territoire pour la méthodologie d'intervention au prisme du développement durable » (initialement inclus dans le congrès SELF 2020), 13 octobre 2021 (visioconférence).
- Intervention « Évaluer les effets de dispositifs visant à faire évoluer les comportements des employeurs à l'égard des « seniors » : réflexion sur les enjeux méthodologiques et théoriques à partir de trois recherches de terrain », XVIIe conférence annuelle de la fédération de recherche TEPP (Théorie et Évaluation des Politiques Publiques) du CNRS, 21-22 octobre, Évry.
- Participation au séminaire de discussion sur le questionnaire de l'enquête Conditions de travail européenne 2024 (EWCS 24 Preparation - Brainstorming – Experts' meeting Work organisation, new work practices and employment status), Fondation de Dublin, 24 novembre 2021 (distanciel)

- Intervention dans l'atelier Master 2 Pro AGECE (Anticipation et gestion de l'emploi et des compétences), Université Paris I Panthéon-Sorbonne : Atelier « Entreprise et emploi des seniors », 3 décembre 2021 (présentiel).

#### *Marcus Kahmann*

- Intervention à la table ronde sur la crise du militantisme, organisée par la fédération des finances de la CGT, Paris, 14 octobre 2021.
- Intervention avec Catherine Vincent au séminaire interne du projet CODEBAR sur la décentralisation de la négociation collective en Europe. « Decentralisation of collective bargaining in France: 3 cases », Italie, Bergame, 18 novembre 2021.
- Intervention avec Catherine Vincent à la conférence de l'ADAPT « Work and its value », atelier « Comparisons in decentralised bargaining : towards new relations between trade unions and works councils? » Italie, Bergame, 19 novembre 2021.

#### *Frédéric Lerais*

- Animation des Entretiens de l'Ires : « Interventions des États dans la crise sanitaire », 8 avril 2021.
- Discussion du rapport sur les salaires, BIT, Bureau de Paris, 15 avril 2021.
- Animation du séminaire coorganisé avec Ebert Stiftung : « Syndicat et l'aide à la personne » 17 mai 2021.
- Comité d'évaluation des ordonnances : présentation de « Quel dialogue social après les ordonnances ? » 12 octobre 2021.
- CESE, audition sur les pénuries de main-d'œuvre, 29 octobre 2021
- Présentation de l'Ires au congrès FO-Cadres, 2 décembre 2021
- « La recherche pour les organisations syndicales à l'ISST », 3 décembre 2021

#### *Antoine Math*

- Présentation, « Le complément mode garde (CMG) « assistantes maternelles » de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Éléments de connaissance » Conseil « famille » du HCFEA, 4 mars 2021 (distanciel)
- Présentation, « Le complément mode garde (CMG) « assistantes maternelles » de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Éléments de constats sur les limites du CMG « assistante maternelle », Conseil « famille » du HCFEA, 30 mars 2021 (distanciel)
- Intervention « Personnes étrangères en situation précaire dans les outremer. Statuts dérogatoires, discriminations, accès aux droits et aux soins », Convention Sidaction, 10 juin 2021 (distanciel)
- Présentation, « Familles de multiples (avec jumeaux, triplés...) », Conseil « famille » du HCFEA, 6 juillet 2021 (distanciel)
- Présentation, « Panorama des familles. Familles monoparentales », Conseil « famille » du HCFEA, 6 juillet 2021 (distanciel)

- Intervention « Barrières à l'accès aux revenus minima garantis pour les personnes étrangères », Rencontre ACCESS+ (projet ANR-DFG), LISE (Cnam), Centre Marc Bloch et Europa-Universität Flensburg, 18 novembre 2021, Cnam, Paris.
- Audition sur « le non-recours aux prestations sociales », Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), 3 décembre 2021, Paris.
- Présentation « L'action sociale de la branche famille et l'aide sociale à l'enfance dans les DROM », Conseil « famille » du HCFEA, 14 décembre 2021 (distanciel)

#### *Christèle Meilland*

- Intervention Séminaire Franco-Allemand sur l'aide à la personne, « Syndicalisme et care. Le cas des aides-soignantes en EHPAD », IRES - Frederic Ebert Stiftung, 17 mai 2021.
- Animation et coordination du séminaire SEGIPP, séance sur « le genre du confinement », 9 novembre 2021.

#### *Cristina Nizzoli*

- Animation d'une formation syndicale au Centre d'études et de formation interprofessionnel (Solidaires), « Rapport au travail et rapport au syndicalisme, le cas des aides-soignantes dans les EHPAD », 26 janvier 2021.
- Intervention Séminaire TranSEN #3 (Transformations sociales et économie numérique), « Syndicalisme et action collective des travailleurs de plateforme. Une comparaison France-Italie », IRES, 11 mars 2021.
- Intervention Séminaire International de l'IRES, « Le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo », IRES, 25 mars 2021.
- Intervention Séminaire Franco-Allemand sur l'aide à la personne, « Syndicalisme et care. Le cas des aides-soignantes en EHPAD », IRES - Frederic Ebert Stiftung, 17 mai 2021.

#### *Udo Rehfeldt*

- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des administrateurs salariés. Intervention « La participation des salariés à la gestion des entreprises : Panorama européen », Paris, 3 février 2021.
- Solidarnosc. Vidéoconférence européenne sur les accords d'entreprise transnationaux. Intervention « The dynamics of the TCA development », Gdansk (Pologne), 25-26 février 2021.
- Conseil central de l'économie belge et CRISP. vidéoconférence "Quelles opportunités pour l'émergence d'un nouveau pacte social en Belgique?". Intervention sur l'enseignement des pactes sociaux en Europe. Bruxelles, 20 avril 2021.
- Global Deal France. Réunion plénière (en vidéo). Intervention sur « Le dialogue social en Allemagne ». Paris, 11 mai 2021.

- Réseau « Turbin » sur le travail. Vidéoconférence « Faut-il donner le pouvoir aux salariés comme en Allemagne ? ». Intervention sur la codétermination allemande, Paris, 25 mai 2021.
- Réseau TURI (Trade Union Related Research Institutes). Conférence annuelle (en vidéo) organisée par l'Institut syndical européen (ETUI). Présentation de l'IRES et de ses projets de recherche. Bruxelles, 23 septembre 2021.

#### *Benoît Robin*

- Eveil syndical à l'économie - intervention stage expérimental national, Union départementale FO 37 (Indre-et-Loire), 1,2,3 juin 2021.

#### *Catherine Sauviat*

- Audition par la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale sur le thème de « La coordination par l'Union européenne des mesures nationales de gestion de la crise sanitaire », 8 juin 2021.

#### *Claude Serfati*

- « Le 'monde d'après' est déjà là », colloque Nouvelle course aux armements, nouvelle trajectoire sécuritaire », Journées d'étude de l'UEP – 6, 7, 8 Octobre 2021, Brest.

#### *Arnaud Trenta*

- Intervention (avec Giraud O., Petiau A.) « La féminisation de l'aide et du soin à domicile : quand proches et professionnel.le.s collaborent », Conférence « Les rencontres de Buc Ressources », Buc, 8 mars 2021
- Intervention (avec Petiau A.) « Les parcours des proches-aidant.e.s rémunéré.e.s au prisme des inégalités sociales et de genre », Séminaire « Sociologie de l'articulation travail / famille et des temps sociaux », EHESS, Paris, 9 mars 2021
- Intervention (avec Nizzoli C.) « Syndicalisme et action collective des travailleurs de plateforme. Une comparaison France-Italie », Séminaire TranSEN #3 (Transformations sociales et économie numérique), IRES, 11 mars 2021.
- Co-organisation de la Journée d'étude « La monétarisation de l'aide apportée par des proches : clivages éthiques et tensions identitaires » et animation de la table ronde avec les acteurs publics et associatifs, Cnam, Paris, 8 avril 2021
- Intervention (avec Rist B.) lors du webinaire « Les proches aidants : des acteurs de la protection sociale ? », École Nationale Supérieure de Sécurité sociale, 18 mai 2021
- Intervention « Faire face à la dépendance de son proche. Engagement, apprentissage et travail des aidants », IXe Congrès de l'Association Française de Sociologie, RT 23 Travail, activité, technique - Lille, 7 juillet 2021
- Intervention (avec Giraud O.) à la conférence semi-plénière « Individus confinés, institutions sous tension : la crise Covid-19, un fait social total ? Les cas de l'école, la

famille et l'Ehpad », IXe Congrès de l'Association Française de Sociologie - Lille, 9 juillet 2021

- Intervention « Le travail sous tensions des proches de personnes dépendantes. Contours du rôle d'aidante et troubles dans la relation d'aide », XXIe Congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, Panel « Intervention et Politiques sociales », Tunis, 13 juillet 2021
- Intervention « Les politiques de soutien à l'économie sociale et solidaire en Argentine. Différents modèles de développement social en compétition », Congrès de l'Institut des Amériques, Atelier « L'Économie sociale et solidaire : une variété de critiques en acte des inégalités face aux crises. Regards croisés sud-américains et nord-américains », Campus Condorcet, Aubervilliers, 24 septembre 2021
- Intervention lors de la table ronde « Les défis de l'offre médico-sociale dans le champ de l'autonomie » organisée par l'IRESP et la CNSA, Paris, 16 novembre 2021

### *Catherine Vincent*

- Stage FSU « Mémoire militante » - Intervention « La gestion des carrières des fonctionnaires avant les CAP » - visioconférence – 10 mars 2021.
- Xerfi canal Série « L'analyse – « La négociation collective dans la fonction publique » - 2<sup>e</sup> trimestre 2021.
- 19<sup>th</sup> ILERA World Congress – Special session “Comparatives in decentralised bargaining in Europe” – Intervention “Changing institutional frameworks in collective bargaining and its effects on decentralised bargaining” – Lund/online – 23 juin 2021.
- Journée DRIEETS-ODDS « Le dialogue social dans les TPE » - animation des sessions et des ateliers – ISST Bourg-la-Reine – 29 juin 2021.
- 9<sup>e</sup> congrès de l'AFS - présidence d'une session croisée RT18/RT25 « Conflits, négociations et rapport au travail en temps de pandémie » - Lille/Nanterre – 9 juillet 2021.
- Congrès du SYNCASS-CFDT – Intervention dans la table-ronde « La négociation collective dans la fonction publique » - Vincennes – 23 septembre 2021.
- Journée ISST/DRIEETS « Le dialogue social dans les entreprises de moins de 50 salariés » - Interventions « Droit de la négociation collective et codification des accords d'entreprises : des évolutions parallèles » et « Éléments sur le contenu des accords dans les petites entreprises en 2020 » - ISST Bourg-la-Reine – 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- CODEBAR Meeting “decentralised bargaining in Europe” – Intervention avec Marcus Kahmann “Decentralisation of collective bargaining: 3 cases from France”, Bergamo, 25 novembre 2021.
- Conference ADAPT/ILO “Comparisons in decentralised bargaining: towards new relations between trade unions and works councils?” – Intervention avec Marcus Kahmann “Collective bargaining in France: plural forms of decentralisation” – Bergamo – 26 novembre 2021

- Les entretiens territoriaux de Strasbourg « Les territoires face au défi démocratique »  
– Intervention dans une table-ronde de la CGT « La place des cadres territoriaux dans le nouveau contexte de démocratie sociale » - Strasbourg – 2 décembre 2021.





## L'équipe de l'Ires en janvier 2022

---

<b>Équipe de recherche :</b>	Odile Chagny Pierre Concialdi Noélie Delahaie Solveig Grimault Kevin Guillas-Cavan Marcus Kahmann Antoine Math Virginia Mellado Christèle Meilland Cristina Nizzoli Arnaud Trenta Catherine Vincent
<b>Personnel non chercheur :</b>	Caroline Aujoulet, assistante de direction Julie Baudrillard, secrétaire de rédaction Lyubica Curich, infographiste Guillaume Heintz, documentaliste webmaster Nadège Mousset, comptable
<b>Direction :</b>	Frédéric Lerais, directeur général Benoît Robin, directeur adjoint documentation-communication Bruno Rouquet, directeur administratif & financier
<b>Chercheurs associés :</b>	Lucy apRoberts Jeanne Fagnani Anne Fretel Jacques Freyssinet Renaud Gay Odile Join-Lambert Annie Jolivet Yves Lochard Jean-Marie Pernot Udo Rehfeldt Catherine Sauviat Claude Serfati Michèle Tallard



## Table des matières détaillée

INTRODUCTION	5
RELATIONS PROFESSIONNELLES	5
TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS	6
EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF	8
REVENUS	8
ACTIVITES TRANSVERSALES	10
13	
RELATIONS PROFESSIONNELLES	13
1. DYNAMIQUES DES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN FRANCE APRES LES REFORMES DE 2017	14
1.1 QUEL DIALOGUE SOCIAL DANS L'ENTREPRISE APRES LES ORDONNANCES DE 2017 ?	14
1.2 MISE EN PLACE DES CSE DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT	15
1.3 LA NEGOCIATION COLLECTIVE	16
1.4 LE DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE	17
2. LES SYSTEMES DE RELATIONS PROFESSIONNELLES EUROPEENS	18
2.1 LA DECENTRALISATION DE LA NEGOCIATION COLLECTIVE EN EUROPE : EFFETS ET STRATEGIES D'ACTEURS D'ENTREPRISES (CODEBAR)	18
2.2 LES DIMENSIONS TRANSNATIONALES DES RELATIONS PROFESSIONNELLES	19
3. LES ACTEURS COLLECTIFS : CRISE OU RENOUVEAU ?	20
3.1 STRATEGIES SYNDICALES DANS LE TRAVAIL DU CARE	20
3.2 TRANSFORMATIONS SOCIALES ET ECONOMIE NUMERIQUE (TRANSSEN)	21
3.3 LES ORGANISATIONS PATRONALES ET SYNDICALES FACE A LA MIGRATION DU TRAVAIL : UNE COMPARAISON FRANCO-ALLEMANDE	22
3.4 TRAJECTOIRES ET EXPERIENCES CROISEES DANS LES SYSTEMES D'AIDE A L'AUTONOMIE (TRAJEX)	22
3.3 LES SYNDICATS EN EUROPE	22
4. DIVERS	23
PUBLICATIONS	23
ARTICLES	24
TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS	25
INTRODUCTION	25
1. LA FRAGMENTATION DU TRAVAIL ET SES EFFETS SUR L'ACTION COLLECTIVE	26
2. ACCOMPAGNER L'EXPERIENCE ET LA (RE)CONSTRUCTION D'UN PARCOURS	27
2.1 FAUT-IL ACCOMPAGNER LES PERSONNES SANS EMPLOI ?	27
2.2 LA PLACE DES APPRENTISSAGES SITUATIONNELS DANS DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISE : UNE REFLEXION PROSPECTIVE	28
2.3 COMPRENDRE ET COMPARER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT	29
3. LA CONTRIBUTION DU CHAMP ASSOCIATIF AUX POLITIQUES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	29
3.1 LE POUVOIR D'AGIR DES SALARIES EN INSERTION DANS LES ASSOCIATIONS DE L'IAE	29
3.2 L'ENGAGEMENT ET LE TRAVAIL DES CLASSES POPULAIRES DANS L'ESS	30
4. QUELLES ARTICULATIONS ENTRE PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI, ET PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ?	30
4.1 LES APPORTS DE LA MEDIATION ACTIVE	30
4.2 LES PERSPECTIVES OUVERTES PAR L'ANALYSE DES ACTIONS DE REVITALISATION DES BASSINS D'EMPLOI	32
5. ÉCLAIRAGES HISTORIQUES	32
5.1. HISTOIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'INSEE	32
5.2. HISTOIRE DES ACTIVITES SOCIALES DE LA POSTE	33
5.3. OBLIGATION ET PROTECTION SOCIALE	33
6. DIVERS	34
6.1 « ETUDES QUALITATIVES »	34
6.2. PARTICIPATION A DES COMITES SCIENTIFIQUES	34
PUBLICATIONS	35
REVENUS	37
1. SALAIRES, NEGOCIATION ET STRATEGIES D'ACTEURS	39
1.1 ARTICULATION DES NEGOCIATIONS COLLECTIVES DE BRANCHE ET D'ENTREPRISE	39

1.2 LE DIALOGUE SOCIAL APRES LES ORDONNANCES DE 2017	41
1.3 LES NEGOCIATIONS SALARIALES	41
1.4 LES NEGOCIATIONS DE CONCESSION EN PERIODE DE CRISE	41
2. PROTECTION SOCIALE	42
2.1 EVOLUTIONS DES SYSTEMES DE SANTE	42
2.2 SYSTEMES D'AIDE A L'AUTONOMIE, PRISE EN CHARGE DE LA DEPENDANCE ET PROCHES AIDANTS	43
2.3. LE RAPPORT A LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	45
2.4 RETRAITES	45
2.5. LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE ET LA NOTION DE CONTRIBUTIVITE (RETRAITES, ASSURANCE CHOMAGE, PRESTATIONS FAMILIALES)	46
2.6 POLITIQUES SOCIALES EN DIRECTION DES FAMILLES, ARTICULATION ENTRE VIES PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE, INEGALITES FEMMES-HOMMES	48
2.7 ACCES A LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ETRANGERES	51
3. FORMATION, DISTRIBUTION ET EVOLUTION DES REVENUS, ET AUTRES SUJETS DIVERS	52
3.1 RICHESSE, PAUVRETE, INEGALITES	52
3.2 BUDGETS DE REFERENCE POUR PARTICIPER A LA VIE SOCIALE ET REVENU MINIMUM DECENT	53
3.3 L'ACTION PUBLIQUE FACE A LA CRISE DU COVID-19 EN ARGENTINE	54
PUBLICATIONS	54
EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF	57
1. LES STRATEGIES DES GROUPES INDUSTRIELS, L'EMPLOI ET LE SYSTEME PRODUCTIF NATIONAL,	58
2. LES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL LIEES AU NUMERIQUE	59
2.1 LE RESEAU « SHARERS & WORKERS »	59
2.3 ESTABLISHING WORKERS REPRESENTATION AND SOCIAL DIALOGUE IN THE PLATFORM AND APP ECONOMY	62
2.4 BOBCAT : LES NOUVEAUX INTERMEDIAIRES DU TRAVAIL B2B : COMPARER LES MODELES D'AFFAIRES DANS L'ECONOMIE NUMERIQUE « COLLABORATIVE	63
2.5 FACT « TRAVAIL ET COMMUN, TRAVAIL EN COMMUNS »	64
2.6 PROJET SECOIA DEAL : SERVIR LA CONFIANCE DANS L'IA PAR LE DIALOGUE	65
2.7 PROJET DON'T GIG UP ! NEVER	67
3. SEGMENTATION DU MARCHE DU TRAVAIL : SENIORS, FEMMES, TRAVAILLEURS NON-PERMANENTS	67
3.1 L'EMPLOI DES SENIORS	68
3.2 RECOMPOSITIONS DE LA DIVERSITE DES FORMES D'EXERCICE DE L'ACTIVITE AGRICOLE EN EUROPE	69
3.3 L'EMPLOI DES FEMMES ET POLITIQUES PUBLIQUES	69
4. CARE ET SYSTEME D'AIDE A L'AUTONOMIE	70
5. TRANSITION ECOLOGIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE	70
PUBLICATIONS	71
ANALYSE DE L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE INTERNATIONALE	73
LA CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES	75
CHRONIQUE N° 173	75
CHRONIQUE N° 174	75
CHRONIQUE N° 175	75
CHRONIQUE N° 176, N° SPECIAL « QUELS AJUSTEMENTS FACE A L'IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA CRISE SANITAIRE ? »	76
LA REVUE DE L'IRES	77
REVUE N° 103-104 : « ASSURANCE SANTE : AUX FRONTIERES DU PUBLIC ET DU PRIVE »	77
REVUE N° 105 (A PARAITRE)	78
PROGRAMMATION 2022 & POLITIQUE EDITORIALE	78
SITE ET COMMUNICATION NUMERIQUE	79
NEWSLETTER ET COMMUNIQES DE PRESSE	79
SITE INTERNET : VERS UN RENOUVEAU	79
ÉCLAIRAGES	79
RESEAUX SOCIAUX	79
DIFFUSION DES SEMINAIRES EN VERSION AUDIO	80
VIDEOS IRES	80
VIDEOS XERFI	80
SEMINAIRES DE L'IRES	81

LE « SEMINAIRE INTERNATIONAL » DE L'IRES EN 2021	81
LES « ENTRETIENS DE L'IRES » DE 2021	82
AUTRES SEMINAIRES 2021	82
PROGRAMMATION 2022 : ENTRETIENS DE L'IRES ET LES 40 ANS DE L'IRES	82
CENTRE DE DOCUMENTATION	83
CONVENTIONS DE RECHERCHES EN COURS	85
INTERVENTIONS DE L'EQUIPE DE RECHERCHE EN 2021	87
L'EQUIPE DE L'IRES EN JANVIER 2022	97
TABLE DES MATIERES DETAILLEE	99

